2022-20053426	0404484654	2021	EUR	22.18.20	m212-f-p	31/05/2022	187		C-ass 1

A/		B/		C/	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		C1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION : ETHIAS S.A.

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Adresse : RUE DES CROISIERS N°: 24 Bte:

Code postal : 4000 Commune : LIEGE

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de:

Adresse Internet* : http://www. .ethias.be

Numéro d'entreprise : BE.0404.484.654

Date (aaaa/mm/jj) 23-12-2020 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du		18-05-2022	
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/01/2021	au	31-12-2021
Exercice précédent du	01/01/2020	au	31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession,domicile (adresse, numéro, code postal et commune)
et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS et COMMISSAIRES

VAN VARENBERGH Myriam - Thaborstraat, 35 - 1700 Dilbeek - Présidente

BRAGGAAR Jacques - Place Albert Plaetens, 6 - 7060 Soignies - Administrateur

DESCHEEMAECKER Marc - Ooststraat, 103 - 8434 Westende - Administrateur

DESMEDT Kathleen - Erpsestraat, 104 - 3070 Kortenberg - Administratrice

YERNA Benoît-Laurent - Kleine Langeheidestraat,7 - 3040 Huldenberg - Administrateur

HENIN Olivier - Place Sainte Begge, 5 - 5300 Andenne - Administrateur

LOOS Ingrid - Oude Baan, 241 - 2990 Wuustwezel - Administratrice indépendante

MELEN Claude - Rue Paul Streel 25A - 4430 Awans - Administratrice indépendante à partir du 25/11/2021

MEURANT Marc - Appelzakstraat, 1 - 8300 Knokke - Administrateur

NEYT Philip - Blakmeers, 76 - 1790 Hekelgem - Administrateur

(éventuellement suite page C 1bis)

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport des commissaires**

- le rapport de gestion**

Nombre total de pages déposées: 187

Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : Néant

Signature

(nom et qualité)



Catherine Lhoest
Head of Accounting

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas

A/ **B/** **C/** **EUR**

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.		C1.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession,domicile (adresse, numéro, code postal et commune)

et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS et COMMISSAIRES

SEEUWS Anne-Marie - Bekelstraat, 85 - 9100 Sint-Niklaas - Administratrice indépendante

VAN BORM Karl - Bloemistenstraat 33 - 2140 Borgerhout - Administrateur

VAN LIERDE Bruno - Avenue Hamoir, 24B - 1180 Bruxelles - Administrateur indépendant

LALLEMAND Philippe - Rue Joseph Raskin, 17 - 4000 Liège - Administrateur

SERAFIN Maryline - Rue Henri Dunant, 27 - 4460 Grâce-Hollogne - Administratrice à partir du 01/12/2021

NEVEN Wilfried - Bosstraat, 23 - 3401Landen - Administrateur à partir du 01/12/2021

PwC Bedrijfsrevisoren Réviseurs d'entreprises SRL (N° du registre public de l'IRE: B00009), N° d'entreprise: BE 0429.501.944

Culliganlaan, 5 - 1831 Machelen, représentée par Tom Meuleman (A01894) - Nommé pour les exercices 2020, 2021 et 2022

A/	B/	C/ EUR	**C 1bis**

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas
autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprises qui n'est pas le
commissaire? ~~OUI~~ / NON (1).
Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur
d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de
l'entreprise (2); B. Etablissement des comptes annuels (2); C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été
accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom,
prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de
l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise;
B. Etablissement des comptes annuels).

(1) Biffer ce qui ne convient pas.
(2) Mention facultative.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

Annexe à l'arrêté royal relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section I. Bilan au 31/12/... (en unités d'Euro.)

Actif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
A. -	-		
B. Actifs incorporels (état n°1)	**21**	110.453.754	113.309.350
I. Frais d'établissement	211	448	10.337
II. Immobilisations incorporelles	212	110.453.306	113.299.013
1. Goodwill	212.1	33.317.125	39.308.695
2. Autres immobilisations incorporelles	212.2	57.932.046	66.688.371
3. Acomptes versés	212.3	19.204.135	7.301.947
C. Placements (états n°1, 2 et 3)	**22**	15.983.236.833	15.347.455.382
I. Terrains et constructions (état n°1)	221	147.945.176	204.542.669
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	221.1	5.439.251	56.139.658
2. Autres	221.2	142.505.925	148.403.011
II. Placements dans des entreprises liées et participations (états n°1, 2 et 18)	222	464.743.040	426.095.785
Entreprises liées	222.1	410.498.678	372.286.261
1. Participations	222.11	410.498.678	372.286.261
2. Bons, obligations et créances	222.12	0	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	222.2	54.244.362	53.809.524

Passif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
A. Capitaux propres (état n°5)	**11**	1.528.203.983	1.461.309.677
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	111	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	111.1	1.000.000.000	1.000.000.000
2. Capital non appelé (-)	111.2	(0)	(0)
II. Primes d'émission	112	0	0
III. Plus-value de réévaluation	113	1.660.619	19.731.395
IV. Réserves	114	78.776.548	67.399.565
1. Réserve légale	114.1	64.150.000	54.650.000
2. Réserves indisponibles	114.2	0	0
a) pour actions propres	114.21	0	0
b) autres	114.22	0	0
3. Réserves immunisées	114.3	12.584.073	10.964.784
4. Réserves disponibles	114.4	2.042.475	1.784.781
V. Résultat reporté	115	447.766.816	374.178.717
1. Bénéfice reporté	115.1	447.766.816	374.178.717
2. Perte reportée (-)	115.2	(0)	(0)
VI. -	-		
B. Passifs subordonnés (états n°7 et 18)	12	474.920.678	471.508.397

Annexe à l'arrêté royal relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section I. Bilan au 31/12/... (en unités d'Euro.)

Actif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
3. Participations	222.21	41.092.558	39.397.591
4. Bons, obligations et créances	222.22	13.151.804	14.411.933
III. Autres placements financiers	223	15.366.753.409	14.712.928.293
1. Actions, parts et autres titres à à revenu variable (état n°1)	223.1	702.810.540	645.417.350
2. Obligations et autres titres à revenu fixe (état n°1)	223.2	13.612.416.270	13.264.262.157
3. Parts dans des pools d'investissement	223.3	0	0
4. Prêts et crédits hypothécaires	223.4	231.059.487	360.478.259
5. Autres prêts	223.5	798.470.910	441.611.865
6. Dépôts auprès des établis-sements de crédit	223.6	21.991.732	1.118.050
7. Autres	223.7	4.470	40.612
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	224	3.795.208	3.888.635
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	**23**	1.778.054.022	1.491.140.460
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**24**	225.729.774	157.602.457

Passif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
Bbis. Fonds pour dotations futures	**13**	18.378.650	18.378.650
C. Provisions techniques (état n°7)	**14**	13.826.929.300	13.515.881.834
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	141	295.804.097	296.446.682
II. Provision d'assurance 'vie'	142	9.556.734.162	9.446.282.976
III. Provision pour sinistres	143	3.716.785.219	3.502.651.600
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	144	43.587.400	40.132.859
V. Provision pour égalisation et catastrophes	145	7.999.520	24.622.014
VI. Autres provisions techniques	146	206.018.902	205.745.703
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (état n°7)	**15**	1.778.054.022	1.491.140.460
E. Provisions pour autres risques et charges	**16**	57.911.114	64.691.130

Annexe à l'arrêté royal relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section I. Bilan au 31/12/... (en unités d'Euro.)

Actif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent	Passif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	241	64.649	477.596	I. Provisions pour pensions et obligations similaires	161	0	55.592
II. Provision d'assurance 'vie'	242	2.923.417	1.311.168	II. Provisions pour impôts	162	3.388.783	3.514.901
III. Provision pour sinistres	243	222.741.708	155.813.693	III. Autres provisions (état n°6)	163	54.522.331	61.120.637
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	244	0	0	**F. Dépôts reçus des réassureurs**	17	87.614.523	126.814.641
V. Autres provisions techniques	245	0	0				
VI. Provisions relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	246	0	0				
E. Créances (états n°18 et 19)	**41**	445.578.103	426.194.548	**G. Dettes (états n°7 et 18)**	**42**	1.206.415.351	1.055.651.551
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	411	212.525.979	215.891.989	I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	421	161.123.997	152.084.056
1. Preneurs d'assurance	411.1	113.122.373	102.200.937	II. Dettes nées d'opérations de réassurance	422	8.854.046	6.459.894
2. Intermédiaires d'assurance	411.2	17.310.715	28.075.401	III. Emprunts obligataires non subordonnés	423	0	0
3. Autres	411.3	82.092.891	85.615.651	1. Emprunts convertibles	423.1	0	0
II. Créances nées d'opérations de réassurance	412	113.721.527	124.131.885	2. Emprunts non convertibles	423.2	0	0
III. Autres créances	413	119.330.597	86.170.674	IV. Dettes envers des établissements de crédit	424	729.496.657	624.180.419
IV. Capital souscrit, appelé mais non versé	414	0	0	V. Autres dettes	425	306.940.651	272.927.182
				1. Dettes fiscales, salariales et sociales	425.1	78.405.358	60.868.284
F. Autres éléments d'actif	**25**	371.610.820	501.047.885	a) impôts	425.11	41.291.242	21.083.475

Annexe à l'arrêté royal relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section I. Bilan au 31/12/... (en unités d'Euro.)

Actif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent	Passif	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
I. Actifs corporels	251	18.634.941	21.254.974	b) rémunérations et charges sociales	425.12	37.114.116	39.784.809
II. Valeurs disponibles	252	352.975.879	479.792.911	2. Autres	425.2	228.535.293	212.058.898
III. Actions propres	253	0	0				
IV. Autres	254	0	0				
G. Comptes de régularisation (état n°4)	***431/433***	175.583.193	187.516.414	**H. Comptes de régularisation (état n°8)**	***434/436***	111.818.878	18.890.156
I. Intérêts et loyers acquis non échus	431	175.583.193	187.516.414				
II. Frais d'acquisition reportés	432	0	0				
1. Opérations d'assurance non-vie	432.1	0	0				
2. Opérations d'assurance vie	432.2	0	0				
III. Autres comptes de régularisation	433	0	0				
TOTAL	***21/43***	19.090.246.499	18.224.266.496	**TOTAL**	***11/43***	19.090.246.499	18.224.266.496

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultat au 31/12/... (en unités d'Euro.)

I. Compte technique non-vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
1. Primes acquises nettes de réassurance	**710**	1.365.362.599	1.340.683.654
a) Primes brutes (état n°10)	710.1	1.404.327.739	1.382.016.259
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	710.2	(39.194.778)	(37.834.669)
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation - , réduction +)	710.3	642.585	-3.470.447
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation + , réduction -)	710.4	-412.947	-27.489
2. Produits des placements alloués, transférés du compte non technique (poste 6)	**711**	0	0
2bis. Produits des placements	**712**	129.321.439	122.269.535
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	712.1	3.243.350	1.824.458
aa) entreprises liées	712.11	390.854	366.562
1° participations	712.111	197.156	366.562
2° bons, obligations et créances	712.112	193.698	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	712.12	2.852.496	1.457.896
1° participations	712.121	2.709.825	1.002.481

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultat au 31/12/... (en unités d'Euro.)

I. Compte technique non-vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
2° bons, obligations et créances	712.122	142.671	455.415
b) Produits des autres placements	712.2	101.802.404	97.002.857
aa) produits provenant des terrains et constructions	712.21	1.341.566	1.396.717
bb) produits provenant d'autres placements	712.22	100.460.838	95.606.140
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	712.3	1.612.551	12.546.182
d) Plus-values sur réalisations	712.4	22.663.134	10.896.038
3. Autres produits techniques nets de réassurance	**714**	1.189.171	1.284.499
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	**610**	(1.082.915.435)	(975.400.744)
a) Montants payés nets	610.1	946.642.838	930.331.378
aa) montants bruts (état n°10)	610.11	990.183.567	948.960.637
bb) part des réassureurs (-)	610.12	(43.540.729)	(18.629.259)
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	610.2	136.272.597	45.069.366
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (état n°10) (augmentation + , réduction -)	610.21	203.200.612	45.864.155
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation - , réduction +)	610.22	-66.928.015	-794.789

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultat au 31/12/... (en unités d'Euro.)

I. Compte technique non-vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation - , réduction +)	**611**	-273.199	153.159
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	**612**	(3.752.722)	(3.325.068)
7. Frais d'exploitation nets (-)	**613**	(250.089.664)	(251.178.969)
a) Frais d'acquisition	613.1	119.849.869	115.234.159
b) Variation du montant des frais d'acquisition portés à l'actif (augmentation - , réduction +)	613.2	0	0
c) Frais d'administration	613.3	134.507.098	139.773.256
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	613.4	(4.267.303)	(3.828.446)
7bis. Charges des placements (-)	**614**	(14.433.840)	(22.899.542)
a) Charges de gestion des placements	614.1	6.658.183	3.407.128
b) Corrections de valeurs sur placements	614.2	3.656.575	5.995.465
c) Moins-values sur réalisations	614.3	4.119.082	13.496.949
8. Autres charges techniques, nettes de			

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultat au 31/12/... (en unités d'Euro.)

I. Compte technique non-vie

	Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
	réassurance (-)	**616**	(40.188.310)	(38.191.172)
9.	**Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation - , réduction +)**	**619**	16.622.494	-6.062.656
10.	**Résultat du compte technique non vie**			
	Bénéfice (+)	*710 / 619*	120.842.533	167.332.696
	Perte (-)	*619 / 710*	(0)	(0)

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/... (en unités d'Euro.)

II. Compte technique vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
1. Primes nettes de réassurance	**720**	1.373.062.558	1.346.259.820
a) Primes brutes (état n°10)	720.1	1.374.424.237	1.347.765.477
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	720.2	(1.361.679)	(1.505.657)
2. Produits des placements	**722**	360.091.317	340.185.593
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	722.1	5.897.328	11.955.527
aa) entreprises liées	722.11	4.870.793	10.905.306
1° participations	722.111	4.731.202	10.905.306
2° bons, obligations et créances	722.112	139.591	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	722.12	1.026.535	1.050.221
1° participations	722.121	818.333	722.021
2° bons, obligations et créances	722.122	208.202	328.200
b) Produits des autres placements	722.2	273.429.743	272.568.792
aa) produits provenant des terrains et constructions	722.21	10.684.787	11.480.682
bb) produits provenant d'autres placements	722.22	262.744.956	261.088.110
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	722.3	4.218.230	10.660.415
d) Plus-values sur réalisations	722.4	76.546.016	45.000.859
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	**723**	225.818.741	245.849.863

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/... (en unités d'Euro.)

II. Compte technique vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
4. Autres produits techniques nets de réassurance	**724**	3.223.674	4.109.126
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	**620**	(1.436.969.444)	(1.400.581.881)
a) Montants payés nets	620.1	1.436.969.444	1.400.581.881
aa) montants bruts	620.11	1.437.309.411	1.401.955.004
bb) part des réassureurs (-)	620.12	(339.967)	(1.373.123)
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation + , réduction -)	620.2	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation + , réduction -)	620.21	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation - , réduction +)	620.22	0	0
6. Variation des autres provisions techniques, nette de de réassurance (augmentation -, réduction +)	**621**	-235.363.193	-162.024.920
a) Variation de la provision d' assurance 'vie', nette de réassurance (augmentation - , réduction +)	621.1	-94.939.505	-109.778.960
aa) variation de la provision d'assurance 'vie', brute de réassurance(augmentation - , réduction +)	621.11	-96.551.754	-109.263.691

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/... (en unités d'Euro.)

II. Compte technique vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
bb) variation de la provision d' assurance 'vie', part des réassureurs (augmentation +,réduction -)	621.12	1.612.249	-515.269
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation - , réduction +)	621.2	-140.423.688	-52.245.960
7. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	**622**	(3.454.541)	(-13.552.553)
8. Frais d'exploitation nets (-)	**623**	(39.750.183)	(33.780.003)
a) Frais d'acquisition	623.1	7.994.321	6.606.982
b) Variation du montant des frais d'acquisition portés à l'actif (augmentation - , réduction +)	623.2	0	0
c) Frais d'administration	623.3	31.755.862	27.061.130
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices(-)	623.4	(0)	(-111.891)
9. Charges des placements (-)	**624**	(40.888.805)	(60.123.457)
a) Charges de gestion des placements	624.1	18.041.465	15.022.129
b) Corrections de valeurs sur placements	624.2	8.078.153	16.810.015
c) Moins-values sur réalisations	624.3	14.769.187	28.291.313

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/... (en unités d'Euro.)

II. Compte technique vie

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	**625**	(93.521.082)	(194.139.689)
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	**626**	(10.290.608)	(6.277.033)
12. Produits des placements alloués, transférés au compte non technique (poste 4.) (-)	**627**	(0)	(0)
12bis. Variation du fonds pour dotations futures (augmentation - , réduction +)	**628**	0	-12.000.000
13. Résultat du compte technique vie			
Bénéfice (+)	***720 / 628***	101.958.434	81.029.972
Perte (-)	***628 / 720***	(0)	(0)

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/.. (en unités d'Euro)

III. Compte non technique

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
1. Résultat du compte technique non-vie (poste 10)			
Bénéfice (+)	*(710 / 619)*	120.842.533	167.332.696
Perte (-)	*(619 / 710)*	(0)	(0)
2. Résultat du compte technique vie (poste 13)			
Bénéfice (+)	*(720 / 628)*	101.958.434	81.029.972
Perte (-)	*(628 / 720)*	(0)	(0)
3. Produits des placements	**730**	16.997.387	11.577.673
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	730.1	6.960.588	6.838.830
b) Produits des autres placements	730.2	4.624.855	4.570.491
aa) produits provenant des terrains et constructions	730.21	0	0
bb) produits provenant d'autres placements	730.22	4.624.855	4.570.491
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	730.3	0	121.572
d) Plus-values sur réalisations	730.4	5.411.944	46.780
4. Produits des placements alloués, transférés du compte technique vie (poste 12)	**731**	0	0

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/.. (en unités d'Euro)

III. Compte non technique

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
5. Charges des placements (-)	**630**	(26.112.992)	(26.344.232)
a) Charges de gestion des placements	630.1	26.097.425	26.016.530
b) Corrections de valeurs sur placements	630.2	0	0
c) Moins-values sur réalisations	630.3	15.567	327.702
6. Produits des placements alloués, transférés au compte technique non-vie (poste 2) (-)	**631**	(0)	(0)
7. Autres produits (état n° 13)	**732**	18.273.224	11.142.081
8. Autres charges (état n° 13) (-)	**632**	(22.524.928)	(21.873.508)
8bis. Résultat courant avant impôts			
Bénéfice (+)	*710 / 632*	209.433.658	222.864.682
Perte (-)	*632 / 710*	(0)	(0)
9. -	**-**		
10. -	**-**		
11. Produits exceptionnels (état n° 14)	**733**	0	0
12. Charges exceptionnelles (état n° 14) (-)	**633**	(2.309.653)	(0)

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/.. (en unités d'Euro)

III. Compte non technique

Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
13. Résultat exceptionnel			
Bénéfice (+)	*733 / 633*	0	0
Perte (-)	*633 / 733*	(2.309.653)	(0)
14. -	**-**		
15. Impôts sur le résultat (-/+)	**634 / 734**	-17.542.736	-18.300.000
15bis. Impôts différés (-/+)	**635 / 735**	126.119	76.931
16. Résultat de l'exercice			
Bénéfice (+)	*710 / 635*	189.707.388	204.641.613
Perte (-)	*635 / 710*	(0)	(0)
17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées	**736**	378.357	197.735
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	**636**	(1.997.645)	(1.976.174)
18. Résultat de l'exercice			
Bénéfice (+)	*710 / 636*	188.088.100	202.863.174
Perte (-)	*636 / 710*	(0)	(0)

Chapitre I. Schéma des comptes annuels

Section II. Compte de résultats au 31/12/.. (en unités d'Euro)

III. Compte non technique

	Libellé	Codes	Exercice clôturé	Exercice précédent
A.	**Bénéfice à affecter**	**710 / 637.1**	562.266.816	487.378.716
	Perte à affecter (-)	**637.1 / 710**	(0)	(0)
	1. Bénéfice de l'exercice à affecter	710 / 636	188.088.100	202.863.174
	Perte de l'exercice à affecter (-)	636 / 710	(0)	(0)
	2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	737.1	374.178.716	284.515.542
	Perte reportée de l'exercice précédent (-)	637.1	(0)	(0)
B.	**Prélèvements sur les capitaux propres**	**737.2 / 737.3**	0	0
	1. sur le capital et les primes d'émission	737.2	0	0
	2. sur les réserves	737.3	0	0
C.	**Affectations aux capitaux propres (-)**	**637.2 / 637.3**	(9.500.000)	(10.200.000)
	1. au capital et aux primes d' émission	637.2	0	0
	2. à la réserve légale	637.31	9.500.000	10.200.000
	3. aux autres réserves	637.32	0	0
D.	**Résultat à reporter**			
	1. Bénéfice à reporter (-)	637.4	(447.766.816)	(374.178.716)
	2. Perte à reporter	737.4	0	0
E.	**Intervention d' associés dans la perte**	**737.5**	0	0
F.	**Bénéfice à distribuer (-)**	**637.5 / 637.7**	(105.000.000)	(103.000.000)
	1. Rémunération du capital	637.5	105.000.000	103.000.000
	2. Administrateurs ou gérants	637.6	0	0
	3. Autres allocataires	637.7	0	0

N° 1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placement

DENOMINATIONS		Codes	Postes de l'actif concernés		
			B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées
			1	2	3
a) VALEURS D'ACQUISITION					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.01	231.833.725	271.251.975	304.157.884
Mutations de l'exercice :					
. Acquisitions		8.01.021	17.390.204	5.632.470	44.853.735
. Nouveaux frais d'établissement engagés		8.01.022			
. Cessions et retraits	(-)	8.01.023	(3.002.223)	(104.804.218)	(7.316.423)
. Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.024			
. Autres mutations	(+)(-)	8.01.025			
Au terme de l'exercice		8.01.03	246.221.706	172.080.227	341.695.196
b) PLUS-VALUES					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.04		25.053.340	72.345.152
Mutations de l'exercice :					
. Actées		8.01.051			
. Acquises de tiers		8.01.052			
. Annulées	(-)	8.01.053		( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.054			
Au terme de l'exercice		8.01.06		25.053.340	72.345.152
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.07	118.524.375	91.762.646	4.216.775
Mutations de l'exercice :					
. Actées		8.01.081	20.039.905	6.988.618	
. Repris car excédentaires	(-)	8.01.082	( )	( )	(675.105)
. Acquis de tiers		8.01.083			
. Annulés	(-)	8.01.084	(2.796.328)	(49.562.873)	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.085			
Au terme de l'exercice		8.01.09	135.767.952	49.188.391	3.541.670
d) MONTANTS NON APPELES (art. 29, § 1.)					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.10			
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.11			
Au terme de l'exercice		8.01.12			
e) ECARTS DE CONVERSION DES DEVISES					
Au terme de l'exercice précédent	(+)(-)	8.01.13			
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.14			
Au terme de l'exercice	(+)(-)	8.01.15			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE					
(a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)		8.01.16	110.453.754	147.945.176	410.498.678

N° 1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placement

DENOMINATIONS		Codes	Postes de l'actif concernés		
			C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.II.4 Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
			4	5	6
a) VALEURS D'ACQUISITION					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.01		56.828.346	14.411.933
Mutations de l'exercice :					
. Acquisitions		8.01.021		4.554.455	
. Nouveaux frais d'établissement engagés		8.01.022			
. Cessions et retraits	(-)	8.01.023	( )	(621.320)	(1.260.129)
. Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.024			
. Autres mutations	(+)(-)	8.01.025			
Au terme de l'exercice		8.01.03		60.761.481	13.151.804
b) PLUS-VALUES					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.04			
Mutations de l'exercice :					
. Actées		8.01.051			
. Acquises de tiers		8.01.052			
. Annulées	(-)	8.01.053		( )	
. Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.054			
Au terme de l'exercice		8.01.06			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.07		10.748.221	
Mutations de l'exercice :					
. Actées		8.01.081		37.393	
. Repris car excédentaires	(-)	8.01.082	( )	( )	( )
. Acquis de tiers		8.01.083			
. Annulés	(-)	8.01.084	( )	(20.968)	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.085			
Au terme de l'exercice		8.01.09		10.764.646	
d) MONTANTS NON APPELES (art. 29, § 1.)					
Au terme de l'exercice précédent		8.01.10		6.682.534	
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.11		2.221.743	
Au terme de l'exercice		8.01.12		8.904.277	
e) ECARTS DE CONVERSION DES DEVISES					
Au terme de l'exercice précédent	(+)(-)	8.01.13			
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.14			
Au terme de l'exercice	(+)(-)	8.01.15			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE					
(a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)		8.01.16		41.092.558	13.151.804

N° 1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placement

DENOMINATIONS		Codes	Postes de l'actif concernés	
			C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
			7	8
a) VALEURS D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent		8.01.01	659.073.051	13.536.496.626
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions		8.01.021	391.373.085	2.842.998.517
. Nouveaux frais d'établissement engagés		8.01.022		
. Cessions et retraits	(-)	8.01.023	(299.925.093)	(2.444.235.056)
. Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.024		
. Autres mutations	(+)(-)	8.01.025		-7.500.000
Au terme de l'exercice		8.01.03	750.521.043	13.927.760.087
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent		8.01.04		
Mutations de l'exercice :				
. Actées		8.01.051		
. Acquises de tiers		8.01.052		
. Annulées	(-)	8.01.053	( )	
. Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.054		
Au terme de l'exercice		8.01.06		
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent		8.01.07	11.309.701	272.234.469
Mutations de l'exercice :				
. Actées		8.01.081	4.424.457	48.187.725
. Repris car excédentaires	(-)	8.01.082	(1.342.073)	(358.000)
. Acquis de tiers		8.01.083		
. Annulés	(-)	8.01.084	(3.227.582)	(4.720.377)
. Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8.01.085		
Au terme de l'exercice		8.01.09	11.164.503	315.343.817
d) MONTANTS NON APPELES (art. 29, § 1.)				
Au terme de l'exercice précédent		8.01.10	2.346.000	
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.11	34.200.000	
Au terme de l'exercice		8.01.12	36.546.000	
e) ECARTS DE CONVERSION DES DEVISES				
Au terme de l'exercice précédent	(+)(-)	8.01.13		
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8.01.14		
Au terme de l'exercice	(+)(-)	8.01.15		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE				
(a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)		8.01.16	702.810.540	13.612.416.270

N° 2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 (comprise dans les postes C.II.1. , C.II.3. ,D.II.1. et D.II.3. de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les postes C.III.1. et D.III.1. de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL.	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire (*)	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411,00	65,00		31/12/2020	EUR	9.295,00	1.238,00
De Oostendse Haard asbl Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Ostende BE 0405.277.282	1.400,00	16,00		31/12/2020	EUR	20.431,00	681,00
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10,00	10,00		31/12/2020	EUR	300,00	14,00
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080,00	20,00		30/06/2021	EUR	10.416,00	5.878,00
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40,00	100,00		31/12/2020	EUR	21.786,00	978,00
Ethias Services SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999,00	100,00		31/12/2020	EUR	453,00	66,00
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) Rue des Croisiers	256.136,00	92,00		31/12/2020	EUR	89.921,00	-7.620,00
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Li	21.767,00	100,00		31/12/2020	EUR	21.034,00	-1.575,00
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13,00	10,00		31/12/2020	EUR	704,00	-17,00
Foncière du Berlaymont sprl Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000,00	100,00		31/12/2020	EUR	189,00	-41,00
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.1	2.600,00	26,00		0	EUR		
Ankaret Invest SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879,00	100,00		31/12/2020	EUR	17.668,00	-417,00
Het Gehucht SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0808.840.636	500,00	100,00		31/12/2020	EUR	1.398,00	-13,00
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	75,00	15,00		31/12/2020	EUR	78.378,00	5.278,00
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500,00	33,00		31/12/2020	EUR	2.391,00	-669,00
Immo Hofveld SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000,00	100,00		31/12/2020	EUR	1.326,00	88,00
Immovivegnis SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.660.394	10.500,00	100,00		31/12/2020	EUR	35,00	-26,00
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.	1.200,00	11,00		31/12/2020	EUR	1.216,00	-37,00

N° 2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 (comprise dans les postes C.II.1. , C.II.3. ,D.II.1. et D.II.3. de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les postes C.III.1. et D.III.1. de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL.	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire (*)	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Jan Dockx SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500,00	100,00		31/12/2020	EUR	2.103,00	-45,00
Koala SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0873.412.150	400,00	100,00		31/12/2020	EUR	4.379,00	22,00
Lothian Developments IV SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873,00	100,00		31/12/2020	EUR	2.985,00	244,00
Maison de l'assurance Square de Meeûs, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776,00	11,00		31/12/2020	EUR	2.800,00	18,00
Archeion SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	28.410,00	100,00		31/12/2020	EUR	2.172,00	111,00
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000,00	67,00		31/12/2020	EUR	11.495,00	1.107,00
Network Research Belgium SA P.I. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE	42.530,00	68,00		31/12/2020	EUR	98.156,00	28.806,00
Officenter Hasselt Hendrik van Veldekesingel 150, B-3500 Hasselt BE.0821.194.476	13,00	13,00		31/12/2020	EUR	1.058,00	78,00
Palais des expositions congrès de charleroi rue de robiano, 74 B-7130 Binche BE 0401.5	9.856,00	23,00		31/12/2020	EUR	-134,00	-65,00
Sagitta SA rue des Croisisers 24, B-4000 Liège BE 0812.356.489	240,00	100,00		31/12/2020	EUR	2.840,00	25,00
NEB Foncière SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145,00	29,00		31/12/2020	EUR	127,00	-139,00
NEB Participations SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503,00	29,00		31/12/2020	EUR	65.270,00	6.594,00
Real Goed Invest SA rue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0872.354.157	1.046,00	100,00		31/12/2020	EUR	2.589,00	116,00
Veran Real Estate CY SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100,00	100,00		31/12/2020	EUR	4.698,00	-53,00
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège BE 0875.171.810	5.000,00	50,00		31/12/2020	EUR	4.803,00	197,00
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	8.050,00	25,00		31/12/2020	EUR	-1.772,00	-7.177,00
Weerts Logistic Parks Holding varnstraat, 2 3793 Teuven BE 0837.446.629	55.519.377,00	50,00		31/12/2020	EUR	51.858,00	-53,00
Ariane Real Estate (ARE) SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200,00	100,00		31/12/2020	EUR	8.309,00	-27,00

N° 2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 17 novembre 1994 (comprise dans les postes C.II.1. , C.II.3. ,D.II.1. et D.II.3. de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les postes C.III.1. et D.III.1. de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL.	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire (*)	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900,00	20,00		31/12/2020	EUR	3.078,00	125,00
Bedrijvencentrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832	32,00	28,00		31/12/2020	EUR	877,00	18,00
Bora SA Rue des Croisiers 24 B-4000 Liège BE 0444.533.281	484,00	100,00		31/12/2020	EUR	5.766,00	-56,00
Centrexperts Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80,00	10,00		31/12/2020	EUR	169,00	14,00

(*) suivant la codification officielle.

N° 2bis. La liste des entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée en qualité d'associé ou de membre indéfiniment responsable

Pour chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable, sont indiqués ci-dessous le nom, le siège, la forme juridique et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro d'entreprise ou, à défaut du numéro d'entreprise, le numéro de T.V.A. ou le numéro national d'identification.

Nom	Siège	Forme juridique	Numéro

N° 3. Valeur actuelle des placements (art. 38)

Postes de l'actif	Codes	Montants
C. Placements	8.03	17.993.784.868
I. Terrains et constructions	8.03.221	161.514.439
II. Placements dans des entreprises liées et participations	8.03.222	831.271.326
- Entreprises liées	8.03.222.1	687.730.961
1. Participations	8.03.222.11	687.730.961
2. Bons, obligations et créances	8.03.222.12	
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	8.03.222.2	143.540.365
3. Participations	8.03.222.21	129.911.072
4. Bons, obligations et créances	8.03.222.22	13.629.293
III. Autres placements financiers	8.03.223	16.996.887.421
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	8.03.223.1	1.029.193.286
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	8.03.223.2	14.901.783.433
3. Parts dans des pools d'investissement	8.03.223.3	
4. Prêts et crédits hypothécaires	8.03.223.4	243.241.549
5. Autres prêts	8.03.223.5	800.672.951
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	8.03.223.6	21.991.732
7. Autres	8.03.223.7	4.470
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	8.03.224	4.111.682

N° 3bis Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

A. Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur le volume, la nature et le risque couvert des instruments	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 110.000.000 , risque de taux	-94.119.659	-99.050.144
Contrats à terme sur obligations, volume: 621.000.000 , risque de crédit	0	-288.276

B. Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur : la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en questions, pris isolément ou regroupés de manière adéquate	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	157.659.216	153.316.387
C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	5.417.309	4.787.620
C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables	172.167.001	152.072.044
C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe	1.859.170.635	1.807.045.896
C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts	225.358.975	220.173.478

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B, ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également de mentionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée :

C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

N°4 Etat relatif aux autres comptes de régularisation de l'actif.

Ventilation du poste G.III de l' actif si celui-ci représente un montant important.

Montant

N° 5. Etat du capital

	Codes	Montants	Nombres d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8.05.111.101	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :	8.05.111.103		
- Au terme de l'exercice	8.05.111.102	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2.Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions selon le droit des sociétés	8.05.1.20	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou dématérialisées			
Nominatives	8.05.1.21	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
Dématérialisées	8.05.1.22	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	

	Codes	Montant non appelé (poste A.I.2. du passif)	Montant appelé (poste E.I.V. de l'actif)
B. CAPITAL NON VERSE (art.51 - L.C.S.C.)			
Actionnaires redevables de libération	8.05.3		
TOTAL	8.05.2		

N° 5. Etat du capital (suite).

	Codes	Montant du capital détenu	Nombre correspondant d'actions.
C.ACTIONS DE L'ENTREPRISE détenues par			
- l'entreprise elle-même	8.05.3.1		
- ses filiales	8.05.3.2		
D.ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1.Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
.Montant des emprunts convertibles en cours	8.05.4.1		
.Montant du capital à souscrire	8.05.4.2		
.Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8.05.4.3		
2.Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
.Nombre de droits de souscription en circulation	8.05.4.4		
.Montant du capital à souscrire.	8.05.4.5		
.Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8.05.4.6		
3.Suite au paiement de dividendes en actions			
.Montant du capital à souscrire.	8.05.4.7		
.Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8.05.4.8		

N° 5. Etat du capital (suite)

	Codes	Montant
E.CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8.05.5	

		Codes	Nombre de parts	Nombre de voix qui y sont attachées
F.PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL		8.05.6		
dont :	- détenues par la société elle-même	8.05.6.1		
	- détenues par les filiales	8.05.6.2		

N° 5. Etat du capital (suite et fin)

G.LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, AVEC LA VENTILATION SUIVANTE

structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes,
telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise conformément aux
articles 631, § 2, dernier alinéa, et 632, § 2, dernier alinéa, du Code des sociétés :

EthiasCo SCRL: 1.000.010 ACTIONS
Région Flamande: 6.333.330 ACTIONS
Région Wallonne: 6.333.330 ACTIONS
Etat fédéral (SFCI): 6.333.330 ACTIONS

structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte
des déclarations reçues par l'entreprise conformément à l'article 14, alinéa 4, de la loi du 2 mai 2007
relative à la publicité des participations importantes, ou conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du
21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation :

N°6 Etat des provisions pour autres risques et charges - autres provisions.

	Montants
Ventilation du poste E.III du passif si celui-ci représente un montant important.	
Provision plan fin de carrière	31.829.464
Autres provisions pour risques et charges	8.410.400
Provision pour autres litiges	14.282.467

N° 7. Etat des provisions techniques et des dettes

a)Ventilation des dettes (ou partie des dettes) dont la durée résiduelle est supérieure à 5 ans.

Postes du passif concernés	Codes	Montants
B. Passifs subordonnés	8.07.1.12	474.920.678
I. Emprunts convertibles	8.07.1.121	
II. Emprunts non convertibles	8.07.1.122	474.920.678
G. Dettes	8.07.1.42	
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.07.1.421	
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.07.1.422	
III. Emprunts obligataires non subordonnés	8.07.1.423	
1.Emprunts convertibles	8.07.1.423.1	
2.Emprunts non convertibles	8.07.1.423.2	
IV. Dettes envers des établissements de crédit	8.07.1.424	
V. Autres dettes	8.07.1.425	
TOTAL	8.07.1.5	474.920.678

N° 7. Etat des provisions techniques et des dettes (suite)

b)dettes (ou partie des dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.

Postes du passif concernés		Montants
B. Passifs subordonnés	8.07.2.12	
I. Emprunts convertibles	8.07.2.121	
II. Emprunts non convertibles	8.07.2.122	
C. Provisions techniques	8.07.2.14	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	8.07.2.15	1.778.054.022
G. Dettes	8.07.2.42	728.429.952
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.07.2.421	
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.07.2.422	
III. Emprunts obligataires non subordonnés	8.07.2.423	
1.Emprunts convertibles	8.07.2.423.1	
2.Emprunts non convertibles	8.07.2.423.2	
IV. Dettes envers des établissements de crédit	8.07.2.424	728.429.952
V. Autres dettes	8.07.2.425	
- dettes fiscales, salariales et sociales	8.07.2.425.1	
a)impôts	8.07.2.425.11	
b)rémunérations et charges sociales	8.07.2.425.12	
- dettes de location-financement et assimilées	8.07.2.425.26	
- autres	8.07.2.425.3	
TOTAL	8.07.2.5	2.506.483.974

N° 7. Etat des provisions techniques et des dettes (suite et fin).

c)dettes fiscales, salariales et sociales

Postes du passif concernés	Codes	Montants
1.Impôts (poste G.V.1.a) du passif)		
a)Dettes fiscales échues	8.07.3.425.11.1	
b)Dettes fiscales non échues	8.07.3.425.11.2	41.291.242
2.Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif)		
a)Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	8.07.3.425.12.1	
b)Autres dettes salariales et sociales	8.07.3.425.12.2	37.114.116

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif.

	Montants
Ventilation du poste H du passif si celui-ci représente un montant important.	
Produits financiers à reporter	1.011.763
Charges financières à imputer (Emprunt Obl & REPO)	16.687.456
Résultat sur autres dérivés à réallouer	94.119.659

N° 9. Eléments de l'actif et du passif relatifs à la gestion pour compte propre au profit de tiers de fonds collectifs de retraite (art. 40)

Postes et sous-postes de l'actif concernés (*)	Exercice clôturé	Postes et sous-postes du passif concernés (*)	Exercice clôturé
TOTAL		TOTAL	

(*) avec mention des chiffres et des lettres relatifs au libellé du poste ou du sous-poste concerné du bilan (exemple : C.III.2. obligations et autres titres à revenu fixe).

N° 10. Informations concernant les comptes techniques.

I. Assurances non-vie

Libellé	Codes	Total	AFFAIRES DIRECTES				AFFAIRES DIRECTES					AFFAIRES DIRECTES		AFFAIRES ACCEPTEES
			Total	Accidents et Maladie (branches 1 et 2)	Automobile Responsabilité Civile (branche 10)	Automobile Autres branches (branches 3 et 7)	Marine Aviation Transport (branches 4, 5, 6,7,11 et 12)	Incendie et autres dommages aux biens (branches 8 et 9)	Responsabilité civile générale (branche 13)	Crédit et Caution (branches 14 et 15)	Pertes pécuniaire diverses (branche 16)	Protection juridique (branche 17)	Assistance (branche 18)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1)Primes brutes	8.10.01.710.1	1.404.327.740	1.405.361.785	500.869.162	266.634.145	193.757.154	281.034	239.850.880	102.344.314	57.549	17.717.941	40.977.661	42.871.945	-1.034.045
2)Primes brutes acquises	8.10.02	1.404.970.324	1.405.741.408	500.450.646	268.600.196	193.977.444	282.187	234.933.413	104.536.103	57.549	18.779.717	41.552.522	42.571.631	-771.084
3)Charges des sinistres brutes	8.10.03	1.193.384.179	1.196.123.297	403.896.355	207.031.451	110.930.046	-70.806	327.698.575	97.529.967	122	8.682.148	23.529.531	16.895.908	-2.739.118
4)Frais d'exploitation bruts	8.10.04	254.356.967	254.200.159	60.360.000	56.226.232	39.055.638	53.644	54.774.230	18.615.826	11.281	3.576.005	9.813.036	11.714.267	156.808
5)Solde de réassurance	8.10.05	75.128.322	79.118.076	4.526.430	8.264.290	15.644.705		53.615.149	-2.932.498					-3.989.754
6)Commissions (art. 37)	8.10.06		36.918.594											

N° 10. Informations concernant les comptes techniques (suite et fin)

II. Assurances vie

Libellé	Codes	Montants
A.Affaires directes		
1)Primes brutes :	8.10.07.720.1	1.374.424.237
a) 1. Primes individuelles :	8.10.08	46.488.636
2. Primes au titre de contrats de groupe :	8.10.09	1.327.935.601
b) 1. Primes périodiques :	8.10.10	1.072.982.761
2. Primes uniques :	8.10.11	301.441.476
c) 1. Primes de contrats sans participation aux bénéfices :	8.10.12	25.286.475
2. Primes de contrats avec participation aux bénéfices :	8.10.13	1.345.672.443
3. Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise :	8.10.14	3.465.319
2) Solde de réassurance	8.10.15	590.536
3) Commissions (art. 37):	8.10.16	3.207.056
B. Affaires acceptées		
Primes brutes :	8.10.17.720.1	

III. Assurances non-vie et vie, affaires directes

Primes brutes :		
- en Belgique :	8.10.18	2.738.766.023
- dans les autres états de la CEE :	8.10.19	41.019.997
- dans les autres pays :	8.10.20	

N° 11. Etat relatif au personnel employé.

Quant au personnel :

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi

	Code	Exercice clôturé	Exercice précédent
a) leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	8.11.10	1.976	1.923
b) l'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, § 4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes	8.11.11	1.773,7	1.744,7
- personnel de direction	8.11.11.1	26	26
- employés	8.11.11.2	1.748	1.719
- ouvriers	8.11.11.3		
- autres	8.11.11.4		
c) le nombre d'heures prestées	8.11.12	2.571.733	2.590.566

B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à la disposition de l'entreprise

	Code	Exercice clôturé	Exercice précédent
a) leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	8.11.20		
b) l'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	8.11.21	4,4	1,1
c) le nombre d'heures prestées	8.11.22	7.754	1.965

N° 12.Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature.

(Un astérisque (*) à droite du libellé d'un poste ou d'un sous-poste, indique l'existence d'une définition ou d'une note explicative au chapitre III de l'annexe au présent arrêté)

Dénominations	Codes	Montants
I. Frais de personnel*	8.12.1	176.850.260
1. a)Rémunérations	8.12.111	107.911.368
b)Pensions	8.12.112	
c)Autres avantages sociaux directs	8.12.113	32.547.766
2.Cotisations patronales d'assurance sociales	8.12.12	35.216.977
3.Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	8.12.13	452.115
4.Autres dépenses de personnel	8.12.14	777.626
5.Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	8.12.15	-55.592
a)Dotations (+)	8.12.15.1	
b)Utilisations et reprises (-)	8.12.15.2	(55.592)
[6. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise	8.12.16]	
II. Biens et services divers*	8.12.2	169.551.142
III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements*	8.12.3	24.359.829
IV. Provisions pour autres risques et charges*	8.12.4	
1.Dotations (+)	8.12.41	
2.Utilisations et reprises (-)	8.12.42	( )
V.Autres charges courantes*	8.12.5	9.779.218
1.Charges fiscales d'exploitation*	8.12.51	1.575.257
a)Précompte immobilier	8.12.511	1.449.781
b)Autres	8.12.512	125.476
2.Contributions aux organismes publics*	8.12.52	2.753.494
3.Charges théoriques*	8.12.53	
4.Autres	8.12.54	5.450.467
VI.Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	8.12.6	(6.846.864)
1.Frais d'administration récupérés	8.12.61	6.846.864
a)Rémunérations reçues pour les prestations de gestion de fonds collectifs de retraite pour compte de tiers	8.12.611	
b)Autres*	8.12.612	6.846.864
2.Autres produits courants	8.12.62	
TOTAL	8.12.7	373.693.585

Ainsi modifié par l'article 10, § 2 de l'arrêté royal du 4 août 1996.

N°13. Autres produits, autres charges

	Montants
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS (poste 7. du compte non technique), s'ils sont importants.	
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	18.015.880
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	36.709
Autres	220.635
B. Ventilation des AUTRES CHARGES (poste 8. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Amortissements	9.889
Réductions de valeurs sur créances	9.367.775
Moins-value sur réalisations d'actifs	208.260
Moins-values sur réalisations de créances	11.780.325
Action solidarité COVID	0
Commissions et frais financiers	610.110
Autres	548.568

N°14. Résultats exceptionnels

	Montants
A. Ventilation des PRODUITS EXCEPTIONNELS (poste 11. du compte non technique), s'ils sont importants.	
B. Ventilation des CHARGES EXCEPTIONNELLES (poste 12. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Plus-value sur réalisations d'actifs	2.309.653

N° 15. Impôts sur le résultat

	Codes	Montants
A. DETAIL DU POSTE 15 a) 'Impôts':	8.15.1.634	19.052.437
1.Impôts sur le résultat de l'exercice :	8.15.1.634.1	19.052.437
a. Versements anticipés et précomptes remboursables	8.15.1.634.11	4.002.391
b. Autres éléments imputables	8.15.1.634.12	208
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	8.15.1.634.13	( )
d. Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif)	8.15.1.634.14	15.049.838
2.Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	8.15.1.634.2	
a) Suppléments d'impôts dus ou versés :	8.15.1.634.21	
b) Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a) du passif ou provisionnés (portés au poste E.II.2. du passif)	8.15.1.634.22	

N° 15. Impôts sur le résultat

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Montants
- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions):	-3.076.297
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions :	36.771.953
- Dépenses non admises (hors actions):	14.392.851
- Déductions diverses (pertes antérieures, intérêts notionnels, revenus de l'innovation)	-101.360.402

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPÔTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

N° 15. Impôts sur le résultat (suite et fin)

	Codes	Montants
D.SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	8.15.4.1	1.109.720.000
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	8.15.4.11	
- Provisions techniques taxées:		1.084.800.000
- Réductions de valeur et autres réserves taxées:		24.920.000
2. Latences passives	8.15.4.2	

N° 16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	Codes	Montants de l' exercice	Montants de l' exercice précédent
A. Taxes :			
1.Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	8.16.11	254.137.135	254.609.364
2.Autres taxes à charge de l'entreprise	8.16.12	983.097	987.961
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1.Précompte professionnel	8.16.21	312.149.850	300.262.540
2.Précompte mobilier (sur dividendes)	8.16.22	1.669.722	1.381.953

N° 17. Droits et engagements hors bilan (art. 14)

(Un astérisque (*) à droite du libellé d'un poste ou d'un sous-poste, indique l'existence d'une définition ou d'une note explicative au chapitre III de l'annexe à l'arrêté du 17/11/1994)

	Codes	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	8.17.00	
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour compte de tiers* :	8.17.01	
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements* :		
a) de l'entreprise :	8.17.020	854.234.312
b) de tiers :	8.17.021	
D. Garanties reçues* (autres qu'en espèces) :		
a) titres et valeurs de réassureurs (CFR. Chapitre III, Définitions et notes explicatives : poste C.III.1 et 2 de l'actif et F. du passif) :	8.17.030	70.002.132
b) autres :	8.17.031	636.464.862
E. Marchés à terme* :		
a)opérations sur titres (achats) :	8.17.040	
b)opérations sur titres (ventes) :	8.17.041	
c)opérations sur devises (à recevoir) :	8.17.042	
d)opérations sur devises (à livrer) :	8.17.043	
e)opérations sur taux d'intérêt (achats, ...) :	8.17.044	
f)opérations sur taux d'intérêt (ventes, ...) :	8.17.045	
g)autres opérations (achats, ...) :	8.17.046	
h)autres opérations (ventes, ...) :	8.17.047	
F. Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise* :	8.17.05	

N° 17. Droits et engagements hors bilan (art. 14)

(Un astérisque (*) à droite du libellé d'un poste ou d'un sous-poste, indique l'existence d'une définition ou d'une note explicative au chapitre III de l'annexe à l'arrêté du 17/11/1994)

G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan, ainsi que l'impact financier de ces opérations, à condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation de ces risques ou avantages est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.	8.17.06	
Gbis. La nature et l'impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture du bilan qui ne sont pas pris en compte dans le compte de résultats ou dans le bilan.	8.17.06B	
H. Autres (à spécifier) :	8.17.07	2.446.410.144
Engagements d'acquisitions d'immeubles		32.505.770
Engagements de cessions d'immeubles		0
Irs swap - receive leg		110.000.000
Cds - receive		0
Irs swap - pay leg		110.000.000
Cds - pay		0
Caps/floor		0
Swaptions		0
Engagements de prets immobiliers		27.711.000
Engagements de prets infrastructures		48.351.210
Engagements de prets financiers		50.815.924
Engagements de prets collectivités		10.000.000
Engagements de prets hypo		4.282.943
Engagements de prets agences		90.000.000
Engagements de participations		10.598.056
Engagements sur fonds obligataires		123.063.639

N° 17. Droits et engagements hors bilan (art. 14)

(Un astérisque (*) à droite du libellé d'un poste ou d'un sous-poste, indique l'existence d'une définition ou d'une note explicative au chapitre III de l'annexe à l'arrêté du 17/11/1994)

Engagements sur fonds actions		64.732.888
Engagements sur fonds infrastructures		83.327.107
Engagements d'acquisitions d'autres titres		624.250.000
Engagements de cessions d'autres titres		873.617.799
Engagements de projets informatiques		5.097.373
Estimation des indemnités complémentaires - inondations		178.056.435

N° 18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Codes	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
		Exercice clôturé	Exercice précédent	Exercice clôturé	Exercice précédent
- C II.Placements dans des entreprises liées et participations	8.18.222	410.498.678	372.286.261	54.244.361	53.809.524
1 + 3 Participations	8.18.222.01	410.498.678	372.286.261	41.092.557	39.397.591
2 + 4 Bons, obligations et créances	8.18.222.02			13.151.804	14.411.933
- subordonnés	8.18.222.021				
- autres	8.18.222.022			13.151.804	14.411.933
- D. II.Placements dans des entreprises liées et participations	8.18.232	4.751.072	3.999.497		
1 + 3 Participations	8.18.232.01	4.751.072	3.999.497		
2 + 4 Bons, obligations et créances	8.18.232.02				
- subordonnés	8.18.232.021				
- autres	8.18.232.022				
- E. Créances	8.18.41	55.449	1.373.952	902.784	1.211.740
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	8.18.411	37.757	1.047.183	709.339	1.022.342
II. Créances nées d'opérations de réassurance	8.18.412				

N° 18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Codes	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
		Exercice clôturé	Exercice précédent	Exercice clôturé	Exercice précédent
III. Autres créances	8.18.413	17.692	326.769	193.445	189.398
- B. Passifs subordonnés	8.18.12	3.500.000	3.500.000		
- G. Dettes	8.18.42	12.878.563	15.710.339	0	-398
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.18.421				
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.18.422				
III. Emprunts obligataires non subordonnés	8.18.423				
IV. Dettes envers des établissements de crédit	8.18.424				
V. Autres dettes	8.18.425	12.878.563	15.710.339	0	-398

N° 18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (suite et fin)

	Codes	Entreprises liées	
		Exercice clôturé	Exercice précédent
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	8.18.50		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	8.18.51		
- Autres engagements financiers significatifs	8.18.52	8.831.582	33.869.000
- Produits provenant des terrains et constructions	8.18.53		
- Produits provenant d'autres placements	8.18.54		

N° 18bis. Relations avec des entreprises associées (*).

	Code	Exercice clôturé	Exercice précédent
1° Montant des immobilisations financières	8.18.60	79.700.890	50.998.342
- Participations	8.18.60.1	79.700.890	50.998.342
- Créances subordonnées	8.18.60.2		
- Autres créances	8.18.60.3		
2° Créances sur des entreprises associées	8.18.61	37.500	0
- A plus d'un an	8.18.61.1		
- A un an au plus	8.18.61.2	37.500	0
3° Dettes envers des entreprises associées	8.18.62		
- A plus d'un an	8.18.62.1		
- A un an au plus	8.18.62.2		
4° Garanties personnelles et réelles	8.18.63		
- Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	8.18.63.1		
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	8.18.63.2		0
5° Autres engagements financiers significatifs	8.18.64	188.484.158	89.527.860

(*) Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

N° 19. Relations financières avec :

A.les administrateurs et gérants;

B.les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci;

C.les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par les personnes citées sous B.

	Codes	Montants
1.Créances sur les personnes précitées	8.19.1	
2.Garanties constituées en leur faveur	8.19.2	
3.Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	8.19.3	
4.Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,		
- aux administrateurs et gérants	8.19.41	431.870
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	8.19.42	

- Le taux d'intérêt, les conditions essentielles et les montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé relatifs aux points 1., 2. et 3. susvisés

N° 19bis. Relations financières avec le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié /ils sont liés.

	Codes	Montants
1. Emoluments du (des) commissaire(s)	8.19.5	637.075,00
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'entreprise par le(s) commissaire(s)	8.19.6	26.120,00
- Autres missions d'attestation	8.19.61	26.120,00
- Missions de conseils fiscaux	8.19.62	
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	8.19.63	
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'entreprise par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	8.19.7	
- Autres missions d'attestation	8.19.71	
- Missions de conseils fiscaux	8.19.72	
- Autres missions extérieures à la mission révisorale	8.19.73	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N° 20. Règles d'évaluations

(Cet état est notamment visé par les articles : 12 bis, § 5; 15; 19, 3ème alinéa; 22bis, 3ème alinéa; 24, 2ème alinéa; 27, 1°, dernier alinéa et 2°, dernier alinéa; 27 bis, § 4, dernier alinéa; 28, § 2, 1er et 4e alinéas; 34, 2ème alinéa; 34 quinquies, 1er alinéa; 34 sexies, 6°, dernier alinéa; 34 septies, § 2 et par le Chapitre III. 'Définitions et notes explicatives', Section II, poste 'loyer théorique'.)

A.Règles qui président aux évaluations dans l'inventaire (hormis les placements du poste D. de l'actif)

1.Constitution et ajustements d'amortissements

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d?achat ou de revient, frais accessoires compris. Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s?ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important. Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l?amortissement ainsi que toute dépréciation d?actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu?immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d?identification pour l?actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable. Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l?usage, tandis que pour les systèmes centraux avec une durée de vie utile plus longue, la durée est de 10 ans. Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat. » Les actifs incorporels autres que les projets d?investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s?étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d?amortissement du goodwill est justifiée dans la note 23. Immeubles : 2 % - Aménagements : 10 % Installations, machines et équipements électroniques : 33 1/3 % - Matériel roulant : 25 % - Mobilier et matériel de bureau : 10 % - Matériel médical : 20 %. Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 EUR sont amortis la première année. Les immeubles acquis depuis le 1er janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes : gros oeuvre, toiture, menuiseries extérieures, techniques spéciales et parachèvements et finitions. Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d?'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs

valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

2.Réductions de valeurs

Les placements dans des entreprises liées et participations mentionnés à la sous-rubrique C.II. font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera dune part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et dautre part actée sur proposition du Comité de direction. Les actions, parts et autres titres à revenu variable mentionnés à la sous-rubrique C.III.1 font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché, ce critère peut être soumis à l'appréciation du comité de direction lorsque les marché sont plus volatiles. Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné dans l'annexe des comptes annuels.Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l?actif font systématiquement l?objet de réductions de valeur afin de refléter,conformément aux principes énoncés à l?article 19, alinéa 1er, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n?honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieurà leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l?application de la présente disposition. L?application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réductionde valeur ou non fait l?objet d?une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour identifier les moins-values durables sont le portefeuille d?assurance/ la gestion distincte concernés, la capacité de l?entreprise à détenir ces titres jusqu?à leur maturité et la durée de la moins-value latente observée. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée sont une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés, une dégradation significative de notation, une restructuration volontaire ou imposée de la dette, la survenanced?un évènement de crédit selon les règles ISDA, des difficultés financières importantes, un défaut de paiement des intérêts ou du

principal,la disparition d?un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières et une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents. Les prêts et les crédits hypothécaires et les autres prêts mentionnés à la rubrique C.III.4 et C.III.5 font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

3.Provisions pour risques et charges

Les provisions à constituer pour couvrir tous les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

4.Provisions techniques

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle. La provision pour égalisation et catastrophe est évaluée selon la méthode actuarielle. Les provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23) sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

5.Réévaluations

6.Autres

Les actifs incorporels, corporels et immeubles de placement sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires. Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1) : En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré. Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2) : Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultat de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du

rendement actuariel à l'achat. Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré. Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de remploi. Les dépôts auprès des établissements de crédit, créances et valeurs disponibles figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition. Pour les créances dassurance liées à des primes non-vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération. Part des réassureurs dans les provisions techniques : ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables. Dépôts reçus des réassureurs et dettes : ces postes sont inscrits à leur valeur nominale. Comptes libellés en devises : les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice. Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition. Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter. Produits dérivés : les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts. Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

B.Règles qui président aux évaluations dans l'inventaire en ce qui concerne les placements du poste D. de l'actif.

1.Placements autres que les terrains et constructions

Les placements relatifs aux opérations liées à un fond d'investissement du groupe d'activités « vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23) sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

2.Terrains et constructions

3.Autres

N°21. Modifications aux règles d'évaluations (art. 16)(art. 17).

A.Exposé des modifications et leurs justifications

B.Différence d'estimation résultant des modifications (à indiquer pour la première fois pour l'exercice au cours duquel ces modifications ont été effectuées).

Postes et sous-postes concernés (*)	Montants	Postes et sous-postes concernés (*)	Montants

(*) avec mention des chiffres et des lettres relatifs au libellé du poste ou du sous-poste concerné du bilan (exemple : C.III.2. obligations et autres titres à revenu fixe).

N° 22. Déclaration relative aux comptes consolidés

A. Informations à compléter par toutes les entreprises.

- L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :

oui/non (*) : Oui

- L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion pour la (les) raison(s) suivante(s) (*) :
  * l'entreprise ne contrôle pas, seule ou conjointement, une ou plusieurs filiales de droit belge ou étranger;

oui/non (*): Non

  * l'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise-mère qui établit et publie des comptes consolidés :

oui/non (*) : Non

. Justification du respect des conditions prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatifs aux comptes consolidés des entreprises :

. Nom, adresse complète du siège et s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro de T.V.A. ou le numéro national de l'entreprise-mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisé :

---

* Biffer ce qui ne convient pas.

N° 22. Déclaration relative aux comptes consolidés (suite et fin)

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale commune.

. Nom, adresse complète du siège et s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, le numéro de T.V.A.

ou le numéro national de l'(des) entreprise(s)-mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s)-mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation (**) :

. Si l'(les) entreprise(s)-mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus (**) :

(**) Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N° 23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/94

L'entreprise mentionne les informations complémentaires exigées le cas échéant :

- par les articles :

  2 bis; 4, 2ème alinéa; 6; 8; 10, 2ème alinéa; 11, 3ème alinéa; 19,4ème alinéa; 22; 27 bis, § 3, dernier alinéa;

  33, 2ème alinéa; 34 sexies, § 1, 4°; 39.

- au chapitre III, section I de l'annexe :

  pour les postes de l'actif C.II.1., C.II.3, C.III.7.c) et F.IV.

  et

  pour le poste du passif C.I.b) en C.IV.

  Art 27 bis § 3, dernier alinéa:

  Obligations et autres titres à revenu fixe : 26.813.133

  Instruments dérivés utilisés :

  - forward buy swaps: 3 transactions d'exercice
  - forward bonds couplés à des forward swaps: 11 transactions d'acquisition
  - swap dinflation: 2 transactions d'acquisition
  - put sur indice : 1 transaction d'acquisition et 8 transactions d'échéance

  Résultats comptables :

  - forward bonds couplés à des forward swaps : dotation provision: - 2.344.465
  - put sur indice : dotation RDV: -183.530,45 ; résultat: -40.611,69
  - swap d'inflation: intérêts courus non échus: - 810.339

  Goodwill

  Le montant de 33 millions deuros figurant à lactif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobisations incorporelles Goodwill » comprend :

Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 13 millions deuros (valeur brute de 26 millions deuros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans

Un goodwill résultant de lacquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 20 millions deuros (valeur brute de 34 millions deuros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

Dotation à la provision clignotant

Le 15 décembre 2021, la Banque Nationale a confirmé, en application de larticle 34quinquies, § 4 de lArrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant larrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises dassurance et de réassurance quelle accordait à Ethias SA la dispense de lobligation de doter les provisions complémentaires pour lannée comptable 2021 étant donné que les conditions exigées en matière de solvabilité étaient respectées.

Crise du COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de lentreprise.

Ethias a continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et loctroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC et en AC tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias sest engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation au moyen des initiatives suivantes :

loctroi dun prêt à la SRIW ;

la participation en tant quexpert à des sessions liées à lorganisation du financement de projets au niveau fédéral ;

la participation à laugmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;

la participation à un placement privé pour la région germanophone ;

un investissement de 80 millions deuros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallone, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons quEthias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

Inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

Directement libéré une avance de 1.500 euros dès louverture dun dossier sinistre ;

Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin daller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;

Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi quune aide financière à la Croix-Rouge ;

Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu lampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole dintervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit quune fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite dintervention de lassureur, un compte dactif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, cest-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite dintervention de lassureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Le total des prêts au 31 décembre 2021 sélève à 108 millions deuros. Une estimations des montants à charge des gouvernements que lassureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan pour un montant de 178 millions deuros.

A/ **B/** **C/** **0404484654** **2021-12-31** **00196** **EUR**

N° 24. Transactions effectuées par l'entreprise avec des parties liées à des conditions autres que celles du marché

L'entreprise mentionne les transactions effectuées avec des parties liées, y compris le montant de ces transactions, la nature de la relation avec la partie liée ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entreprise,lorsque ces transactions présentent une importance significative et n'ont pas été conclues aux conditions normales du marché.

Les informations précitées peuvent être agrégées en fonction de leur nature sauf lorsque des informations distinctes sont nécessaires pour comprendre les effets des transactions avec des parties liées sur la situation financière de l'entreprise.

Cette information n'est pas requise pour les transactions qui ont lieu entre deux ou plusieurs membres d'un groupe, à condition que les filiales qui sont parties à la transaction soient détenues en totalité par un tel membre.

Les termes « parties liées » ont le même sens que dans les normes comptables internationales adoptées conformément au Règlement (CE) n° 1606/2002.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

360 ---------- ---------- ----------

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.492,00	805,00	687,00
Temps partiel	1002	440,00	148,00	292,00
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.774,00	890,00	884,00
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	2.153.566,00	1.182.980,00	970.586,00
Temps partiel	1012	418.167,00	136.360,00	281.807,00
Total	1013	2.571.733,00	1.319.340,00	1.252.393,00
Frais de personnel				
Temps plein	1021	148.094.169,00	81.349.946,00	66.744.223,00
Temps partiel	1022	28.756.092,00	9.377.062,00	19.379.030,00
Total	1023	176.850.261,00	90.727.008,00	86.123.253,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	207.079,00	106.235,00	100.844,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.745,00	891,00	854,00
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.590.565,00	1.358.686,00	1.231.879,00
Frais de personnel	1023	186.085.530,00	97.597.162,00	88.488.368,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	251.505,00	131.908,00	119.597,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1.553,00	423,00	1.824,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.467,00	421,00	1.737,00
Contrat à durée déterminée	111	76,00	2,00	78,00
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	10,00		10,00
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	838,00	141,00	920,00
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	106,00	69,00	145,00
de niveau supérieur non universitaire	1202	431,00	49,00	461,00
de niveau universitaire	1203	301,00	23,00	314,00
Femmes	121	715,00	282,00	906,00
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	84,00	82,00	131,00
de niveau supérieur non universitaire	1212	353,00	134,00	452,00
de niveau universitaire	1213	278,00	66,00	323,00
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	25,00	1,00	26,00
Employés	134	1.528,00	422,00	1.799,00
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	4,00	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	7.754,00	
Frais pour l'entreprise	152	230.040,00	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	165,00	8,00	171,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	93,00	6,00	97,00
Contrat à durée déterminée	211	62,00	2,00	64,00
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213	10,00		10,00

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	95,00	25,00	108,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	71,00	24,00	84,00
Contrat à durée déterminée	311	20,00	1,00	21,00
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	4,00		4,00
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	3,00	19,00	12,00
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	5,00	2,00	7,00
Autre motif	343	87,00	4,00	90,00
dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	5801	519,00	5811	587,00
Nombre d'heures de formation suivies	5802	6.224,00	5812	6.572,00
Coût net pour l'entreprise	5803	810.588,00	5813	883.935,00
dont coût brut directement lié aux formations	58031	817.999,00	58131	892.316,00
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	7.411,00	58133	8.381,00
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	874,00	5851	927,00
Nombre d'heures de formation suivies	5842	6.933,00	5852	7.212,00
Coût net pour l'entreprise	5843	487.321,00	5853	506.896,00

RAPPORT ANNUEL 2021

ethias

ethias

SIÈGE NATIONAL
Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE
Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION DE LANGUE ALLEMANDE
Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

MOTS DES PRÉSIDENTS 4

RAPPORT DE GESTION 6

1 Les faits marquants de 2021 6
- 1.1 Les conditions de marché en 2021 6
- 1.2 La pandémie de COVID-19 6
- 1.3 Les inondations 7
- 1.4 La distribution de dividendes 7
- 1.5 Un comité de direction à la mesure de ses ambitions 9
- 1.6 Progression du rating Fitch 8
- 1.7 Conclusions de plusieurs partenariats 8
- 1.8 Stratégie groupe 8
- 1.9 Best Brand Awards 2021 8
- 1.10 Ecovadis 8
- 1.11 Decavi 8
- 1.12 Youth Solidarity Awards 8
- 1.13 Obtention de la certification Top Employer Belgique 9
- 1.14 Publication de notre 4ème rapport sociétal, témoin de l'implication de longue date d'Ethias dans la RSE 9

2 Analyse des résultats de l'exercice 9
- 2.1 Non Vie 9
- 2.2 Vie 9
- 2.3 Non-technique 9
- 2.4 Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité 9

3 Affectation du résultat 9

4 Appréciation en matière de contrôle interne 10

5 Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers 10
- 5.1 Gouvernance en matière de gestion des risques 10
- 5.2 Risk Appetite 11
- 5.3 Risque d'assurance 12
  - 5.3.1 Risques financiers et politique d'investissement 12
  - 5.3.2 Risques ALM 13
  - 5.3.3 Risques opérationnels 13
  - 5.3.4 Réassurance 14

6 Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel 14

7 Evénements survenus après la clôture de l'exercice 14
- 7.1 Dividende 14
- 7.2 Guerre Ukraine-Russie 14
- 7.3 Tempêtes 14

8 Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société 15
- 8.1 Evolutions réglementaires - Solvency II 15

9 Recherche et développement 15
- 9.1 Innovation et développement de produits 15
  - 9.1.1 Flora 15
  - 9.1.2 Développement de produits et services 15
  - 9.1.3 Investissements Data Technology 16
- 9.2 Evolutions technologiques 16

10 Gouvernance 17
- 10.1 Composition 17
  - 10.1.1 Le Comité de direction 17
  - 10.1.2 Le Conseil d'administration 17
  - 10.1.3 Le Comité d'audit et de risques 17
  - 10.1.4 Le Comité de nomination et de rémunération 17
  - 10.1.5 Le Commissaire 18
- 10.2 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques 18
- 10.3 Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération 18
- 10.4 Conflits d'intérêts 19
- 10.5 Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa 20

11 Rémunérations des administrateurs 22

12 Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats 24
- 12.1 Bilan 24
  - 12.1.1 Actif 24
  - 12.1.2 Passif 24
- 12.2 Comptes de résultats 24
  - 12.2.1 Compte technique 24
  - 12.2.2 Compte non technique 25

13 Bilan, comptes de résultats et annexes 26
- 13.1 Bilan 26
- 13.2 Compte de résultats 28
- 13.3 Annexes 31
- 13.4 Bilan social 45

14 Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 47

15 Annexe : déclaration relative à l'information non financière 54

Mots des présidents

Pandémie, inondations, cyber-attaques, tempêtes, guerre… Les chocs se succèdent et la réalité de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui. Notre rôle en tant qu'assureur des collectivités publiques mais aussi de plus de 1.2 million de particuliers est d'accompagner et de protéger la population en proposant des solutions de couverture et des services innovants et adaptés aux nouveaux risques.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport, tous nos feux sont au vert pour accompagner cette transition et aborder l'avenir de façon sereine et responsable. Forte de sa capacité d'anticipation et de résilience, Ethias a en effet clôturé l'année 2021 avec un résultat satisfaisant, conforme à ses prévisions malgré le contexte complexe de cette année 2021 et en se donnant les moyens de soutenir solidement ses assurés particuliers, les collectivités publiques, ses partenaires ainsi que ses actionnaires. Elle a, stratégiquement en sa qualité d'acteur belge voulu à chaque reprise être leader des initiatives régionales et fédérale des quatre plans de relance, aidé les secteurs les plus touchés par la pandémie, assuré une présence remarquée et appréciée sur le terrain lors des inondations de juillet et indemnisé, à ce jour plus de 90 % des dossiers qui ont fait l'objet d'une expertise. Cette approche à la fois très professionnelle et profondément humaine a valu à Ethias la double reconnaissance de la société de notation Fitch[1] et le titre de Best Brand 2022.

- Au 31/12/2021, le résultat net avant transfert aux réserves immunisées s'élève à 190 millions EUR.
- Le résultat opérationnel des activités Non-Vie s'élève à 200 millions EUR.
- En Vie le résultat opérationnel est de 72 millions EUR.
- L'encaissement global est de 2,78 milliards EUR soit une progression de 49 millions EUR. Ce très bon résultat dépasse les prévisions et est à attribuer tant à l'assurance vie qu'à l'activité non vie.
- Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 178 % après déduction du dividende prévisionnel de 105 millions EUR. Un bon résultat compte tenu du contexte particulièrement difficile de 2021 avec la pandémie et les inondations de l'été. Précisons qu'il est calculé en formule standard sans recours aux mesures transitoires sur les provisions techniques.
- Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, un dividende de 105 millions EUR sera versé à nos quatre actionnaires (l'Etat fédéral, la Région Wallonne, la Région Flamande et la société coopérative Ethias Co.)

1 En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS (*Insurer Financial Strength)* d'Ethias SA de « A- à A » et de « perspective stable » à « perspective positive ». Une double progression qui démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. L'assureur a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution dès 2018 de son plan pluriannuel et son très bon niveau de solvabilité.

2 Evaluation annuelle de la solvabilité au 31/12/2021.

Ethias est persuadée qu'au-delà des performances économiques, une entreprise doit intégrer des objectifs de durabilité dans l'ensemble de ses opérations et activités. Cet engagement sociétal ancré depuis sa création il y a plus de 100 ans a été accéléré en 2021 avec une nouvelle stratégie « Sustainability », comprenant de nombreuses initiatives réparties autour de trois grands axes « ESG » (Environnement / Social / Gouvernance). Nous avons également le plaisir de vous faire découvrir, en annexe, notre cinquième rapport non-financier qui détaille ce que nous entreprenons au quotidien autour de ces axes.

Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous avons accompli grâce à notre modèle d'entreprise unique, nos valeurs, la confiance de nos clients, le soutien de nos actionnaires mais également l'engagement sans faille des 4300 collaborateurs du groupe que nous souhaitons mettre en exergue pour leur courage et leur résilience durant cette période vraiment exceptionnelle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons – avec l'ensemble des collaborateurs – à votre écoute.





Philippe LALLEMAND

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Myriam VAN VARENBERGH

PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport de gestion

Le Rapport annuel d'Ethias SA comprend le rapport de gestion et les comptes annuels d'Ethias SA établis conformément aux dispositions du code des Sociétés et des associations et de l'AR du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances et arrêtés par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 31 mars 2022.
Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros.
Rapport du Conseil d'administration d'Ethias sa à l'Assemblée générale d'Ethias sa du 18 mai 2022.

1. Les faits marquants de 2021

1.1 Les conditions de marché en 2021

2021 fut l'année du rebond de l'économie, des marchés financiers et de l'inflation. Beaucoup d'indicateurs se sont rapprochés de leur niveau « pré-covid » : PIB des économies développées, taux de chômage, indices boursiers, spreads de crédit et matières premières. Les marchés financiers ont été portés par le succès des campagnes de vaccination (atténuant les effets de la pandémie), la reprise économique et la croissance des résultats des sociétés. Grace aux mesures et aides déployées par les différents états et gouvernements, l'impact de la crise sanitaire est finalement resté acceptable dans la plupart des secteurs économiques.

Les effets combinés de la réouverture de l'économie (créant des tensions dans les chaînes d'approvisionnement), des hausses des prix des matières premières, des relances budgétaires et des hausses salariales (surtout aux Etats-Unis) ont provoqué une forte remontée de l'inflation. Cette augmentation de l'inflation était considérée comme transitoire en Europe et plus structurelle aux Etats-Unis de sorte que la politique accommodante de 2021 par les banques centrales a été mise en question. Les banques centrales d'Angleterre, du Brésil et du Mexique ont notamment initié une augmentation de leurs taux directeurs.

Au cours du 2ème semestre, la Chine a vu sa croissance économique s'essouffler. Elle est un des seuls pays à avoir adopté une stratégie « zéro-covid » (confinements régionaux systématiques) et elle a dû gérer les difficultés financières d'une grande société immobilière (Evergrande). Le secteur immobilier représente une part importante dans l'économie chinoise et le risque de contagion aux autres secteurs n'est pas neutre. En novembre, l'arrivée du variant Omicron, considéré comme contagieux mais moins sévère que le covid, n'a pas longtemps inquiété les marchés.

Dans ce contexte de reprise économique, les taux obligataires gouvernementaux ont connu de la volatilité mais ont terminé l'année 2021 avec une hausse conséquente sur l'ensemble de la courbe. A titre d'exemple, le taux des obligations belges à 10 ans a terminé l'année à 0,19% contre -0,39% au 31/12/2020.

La croissance économique, dans un contexte de politiques monétaires accommodantes de la FED et de la BCE, a été favorable aux indices actions : EuroStoxx50 (+20.99%), S&P500 (+26.89%), CAC40 (+28.85%), DAX (+15.789%), BEL20 (+19.02%), FTSE MIB (+23%), NASDAQ (+21.39%).

Plus précisément, ce sont les secteurs cycliques qui ont le mieux performé : technologie (+37%), banques (+36%), médias (+30%), construction (+26%), auto (+25%), luxe (+24%), chimie (+20%). Les secteurs défensifs sont restés à la traine : immobilier (+1.26%), utilities (+3.56%), distribution (+4.38%). Le seul secteur dont la performance a été négative est celui des loisirs (-9.28%).

1.2 La pandémie de COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

En ce qui concerne la protection des collaborateurs, Ethias a continué à être attentive au bien-être de ceux-ci via l'implémentation de différentes initiatives (soutien psychologique, recherche de solutions en cas de proches touchés par la maladie ou de soucis pour la garde des enfants lors de la fermeture d'école, communication permanente et interactive,...).

Ethias a également continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC (responsabilité civile) et en AC (accident corporel) tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation

au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;
- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallone, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

C'est avec le même état d'esprit qu'Ethias a décidé pour 2022, au-delà de la prolongation de l'assurance gratuite des centres de vaccination en responsabilité civile, professionnelle et en accidents corporels, d'un certain nombre de mesures complémentaires pour venir en aide aux secteurs les plus touchés par les 4ième et 5ième vagues :

- Secteur de l'enseignement : un budget significatif a été dégagé afin de fournir des kits de prévention aux écoles, comme Ethias l'a fait en 2021 pour les secteurs de la culture et du sport ;
- Secteur de la culture : octroi d'une réduction de 25 % sur la prime de l'assurance incendie des assurés B2B concernés ;
- Secteur sportif : octroi d'une réduction de 10% sur la prime de l'assurance sportive souscrite par les Fédérations.

L'investissement d'Ethias dans ces différents projets est important au regard de ses valeurs et du sens qu'elle entend donner à son rôle sociétal. Plus qu'un simple investissement au sens financier, c'est une prise de responsabilité pour répondre aux besoins de la société, principe ancré dans l'ADN de l'entreprise.

1.3 Les inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan.

1.4 La distribution de dividendes

Lors de l'Assemblée Générale d'Ethias SA qui s'est tenue en mai 2021, il a été décidé de distribuer un dividende de 103 millions d'euros à ses actionnaires.

1.5 Un comité de direction à la mesure de ses ambitions

En décembre 2021, le Comité de direction a été renforcé et intègre désormais de nouvelles compétences et de nouveaux membres. Suite aux départs de Benoît Verwilghen, Vice-CEO, qui a pris la direction d'EthiasCo et de Cécile Flandre qui, après avoir accompli pleinement sa mission au poste de CFO, relève désormais d'autres challenges en dehors du groupe, Wilfried Neven devient le nouveau Vice-CEO et endosse le rôle clé de Chief Customer Experience Officer. Il est chargé du développement commercial pour l'ensemble des marchés.

C'est à Nicolas Dumazy, Chief Strategy & Data Officer, qu'a été confiée la mission de développer la stratégie du groupe Ethias, l'innovation et les datas. En charge de la responsabilité sociétale, il a également pour objectif de booster les axes ESG (Environmental, Social & Governance) à tous les échelons du groupe.

Pour accélérer la transformation digitale, Izabella Molnar été désignée comme Chief Digital Transformation Officer. Elle dirige ainsi le pôle IT et poursuit la transformation et la digitalisation de l'entreprise.

Luc Kranzen se voit confier le développement du customer delight sur l'ensemble des directions Claims et devient Chief Claims & Delight Officer.

Le Comité de direction se renforce également en termes d'optimisation du contrôle de gestion, des dépenses et des budgets avec l'arrivée de Maryline Serafin au poste de Chief Financial Officer.

La gestion des actifs est, quant à elle, assurée par Joris Laenen, qui assume par ailleurs le développement de l'activité Life au titre de Chief Investment & Life Officer.

Le poste de Chief Risk Officer reste attribué à Benoît-Laurent Yerna.

1.6 Progression du rating Fitch

En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS d'Ethias SA de « A-, perspective stable » à « A, perspective positive ».

Cette double progression démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. À travers le relèvement de la notation de l'assureur, Fitch souligne qu'Ethias a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution de son plan pluriannuel dès 2018 et son très bon niveau de solvabilité. Cette notation tient également compte de la résilience de ces facteurs pendant la pandémie de Covid19.

Quant à la perspective positive, elle s'explique par la conviction de Fitch de la capacité du Groupe Ethias à maintenir durablement un ratio combiné inférieur à 95 % tout en conservant une capitalisation très solide et un faible niveau d'endettement financier pour les 12 à 24 prochains mois.

1.7 Conclusions de plusieurs partenariats

Ethias continue de renforcer sa stratégie digitale grâce à la conclusion de deux nouveaux partenariats avec les plateformes de comparaison, Voilà et Test-achats-assurances.be, pour le produit Auto.

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin sociétal, Ethias a conclu un partenariat avec le spécialiste des services funéraires DELA. Depuis octobre 2021, Ethias distribue ainsi le Plan de Prévoyance obsèques de Dela, une assurance Vie de la branche 21.

1.8 Stratégie groupe

Ethias poursuit l'implémentation de sa stratégie groupe qui consiste à capitaliser davantage sur les forces et spécificités de ses filiales (NRB, IMA Benelux, Ethias Services, …) afin de positionner le groupe Ethias comme un groupe générateur de valeur pour l'ensemble de ses stakeholders.

Cette stratégie repose, d'une part, sur le renforcement de la dynamique entre les entités du groupe et d'autre part, sur une approche « beyond insurance », c'est-à-dire l'évolution d'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés au bénéfice des clients.

C'est dans ce contexte qu'Ethias Services SA (filiale détenue à 99,9% par Ethias SA) a développé et commercialisé une série de nouveaux services (gestion des compétences et des risques psychosociaux, gestion des risques incendie, gestion du risque management, …), essentiellement en faveur de la clientèle B2B dans un premier temps, qui seront complétés au fur et à mesure en fonction des besoins identifiés sur le marché. Par ailleurs, l'accélération digitale, autre pilier de la stratégie groupe d'Ethias, est fortement soutenue par NRB (filiale détenue à 68,39%) qui travaille notamment au développement de nombreuses fonctionnalités en faveur des clients B2C et B2B (ouverture et suivi de sinistres en ligne, e-facturation, e-documents, …). Notons également la commercialisation d'un deuxième produit assurantiel 100% digital, l'assurance colocataire via Flora, l'insurtech d'Ethias.

1.9 Best Brand Awards 2021

Les Best Brands Awards 2021 ont été attribués en avril. Ethias est largement en tête en termes de « share of Soul », à savoir la marque d'assurance reconnue pour créer le lien émotionnel et affectif le plus fort. Cette reconnaissance est le reflet de la relation humaine qu'Ethias construit quotidiennement avec et pour ses assurés, ce qui est plus que jamais essentiel, dans le contexte actuel. En termes de « share of market », Ethias décroche la troisième place juste derrière AG Insurance et KBC.

1.10 Ecovadis

Ecovadis, l'un des principaux organismes d'évaluation RSE, a procédé à un audit non financier d'Ethias, c'est-à-dire une évaluation de la manière dont Ethias intègre les éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son fonctionnement. Le score attribué s'articule autour de 4 dimensions : environnement, social & droits humains, éthique et achats responsables. Avec un score de 57, Ethias récolte la médaille d'argent, enregistre une progression de 18 % par rapport à l'année dernière et figure dans les 25 % des entreprises les mieux notées, au-dessus de la moyenne du secteur sur les 4 dimensions.

1.11 Decavi

Pour la troisième fois, Ethias s'est vue saluée pour ses nombreuses initiatives solidaires liées à la pandémie et pour la deuxième fois pour son engagement sociétal. Decavi souligne ainsi la pertinence de ses engagements, sa volonté à placer l'Humain au centre de ses préoccupations, mais également son Business modèle unique, en tant que 1er assureur direct aux côtés de ses clients particuliers et collectivités.

Par ailleurs, la qualité des produits et services a de nouveau été récompensée puisqu'Ethias a remporté **5 Trophées Decavi** en assurance Non Vie dans les domaines suivants :

- Assurance locataire ;
- Assurance familiale ;
- Assurance Accidents du travail ;
- Innovation – Ethias Mobility & More ;
- Prévention.

1.12 Youth Solidarity Awards

Pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes, Ethias a lancé fin 2021 les **Youth Solidarity Awards**. Via cette action, Ethias encourage les CPAS à introduire un projet visant à aider les jeunes en situation de précarité. Pas moins de 130 projets ont été transmis fin janvier 2022 ! Dix-huit projets seront sélectionnés par un jury professionnel et récompensés au printemps 2022 au moyen d'une enveloppe de 450.000 euros attribuée par Ethias. Cette action en co-création avec les CPAS vise à renforcer le rôle sociétal d'Ethias, en cohérence avec nos ambitions en matière de ESG.

1.13 Obtention de la certification Top Employer Belgique

Ethias a obtenu, pour la première fois, la certification Top Employer Belgique 2022. Ce titre récompense sa politique envers son personnel et ses pratiques RH. Il vise particulièrement ses initiatives dans le cadre du Bien-être, de l'Environnement de travail, de l'Organisation & Change et de la Digitalisation.

1.14 Publication de notre 4ème rapport sociétal, témoin de l'implication de longue date d'Ethias dans la RSE

Ethias a publié son 4ème rapport non financier depuis la transposition de la directive européenne 2014/95/EU. Ce rapport montre l'étendue de l'engagement d'Ethias au sein de la société belge et présente le bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans trois domaines : People, Profitability et Planet. A cela, s'ajoute un large chapitre sur sa stratégie d'investissement durable et sa gouvernance.

L'approche d'Ethias est ancrée dans les préoccupations mondiales et son plan d'actions est axé sur 4 des 17 SDG (Sustainable Development Goals) développés par les Nations-Unies : **pauvreté, santé, climat et villes et communautés durables** (SDG 1, 3, 11 et 13).

2. Analyse des résultats de l'exercice

L'année 2021 enregistre un résultat net de 190 millions d'euros, soit une diminution de 6% par rapport à 2020. Après prélèvements et transfert aux réserves immunisés, le résultat à affecter s'élève à 188 millions d'euros.

L'encaissement total s'élève à 2.779 millions d'euros, soit une augmentation de 2% par rapport à l'encaissement de 2020, grâce à une augmentation de l'encaissement de l'assurance Vie (+2%) et de l'assurance Non Vie (+2%).

2.1 Non Vie

Le résultat des activités Non Vie s'élève à 121 millions d'euros

L'encaissement s'élève à 1.404 millions d'euros et augmente de 2% par rapport à 2020. Il se répartit de la manière suivante entre les segments Particuliers et Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement Particuliers augmente de 1% par rapport à 2020 et s'élève à 596 millions d'euros ;
- L'encaissement Collectivités et Entreprises s'élève à 809 millions d'euros et est en augmentation par rapport à 2020 de 2%.

Le ratio combiné net opérationnel s'élève à 93% et reste sous l'ambition des 95%.

Le résultat des activités Non Vie est en nette diminution et est fortement impacté par les inondations partiellement compensé par les bons résultats financiers et l'absence de tempête importante en 2021.

2.2 Vie

Le résultat des activités Vie s'élève à 102 millions d'euros.

L'encaissement à fin 2021 est en augmentation de 2% par rapport à 2020 et s'élève à 1.374 millions d'euros, dont 50 millions d'euros en Particuliers et 1.325 millions d'euros en Collectivités et Entreprises.

L'encaissement en Vie Particuliers augmente de 19% par rapport à 2020 venant de la nouvelle production en B23.

L'encaissement Vie Collectivités et Entreprises est en augmentation de 2% par rapport à 2020, venant principalement du 1er pilier.

Le bon résultat des activités Vie en 2021 s'explique notamment par la croissance des résultats opérationnels (gains de mortalité) et des revenus financiers non récurrents de 30 millions d'euros. Ces bons résultats ont permis de doter la provision pour participations bénéficiaires (nette de taxes) de 42 millions d'euros, essentiellement sur les fonds cantonnés du 1er pilier.

2.3 Non-technique

Le résultat non-technique avant impôts affiche une contribution négative de 16 millions d'euros, essentiellement due à la charge des emprunts subordonnés et aux réductions de valeur sur les créances. La charge d'impôts de l'exercice s'élève à 18 millions d'euros, et bénéficie de l'utilisation de pertes fiscales reportées et de déductions de revenus d'innovation.

2.4 Evolution des capitaux propres et niveau de marge de solvabilité

Après affectation du résultat, les fonds propres affichent une hausse de 67 millions d'euros, pour s'élever à 1.528 millions d'euros, contre 1.461 millions d'euros fin 2020, suite à un bénéfice net de 188 millions d'euros et la distribution d'un dividende de 105M€.

La marge Solvency II à fin décembre 2021, établie selon la formule standard, s'élève à 178%.

3. Affectation du résultat

Après prélèvement et transferts aux réserves immunisées, le bénéfice net de l'exercice à affecter s'élève à 188 millions d'euros. Après prise en compte du bénéfice reporté de l'exercice précédent, le bénéfice à affecter s'élève à 562 millions d'euros.

L'affectation suivante est proposée à l'Assemblée générale :

- affectation à la réserve légale : 10 millions d'euros ;
- bénéfice à reporter : 448 millions d'euros ;
- rémunération du capital (dividende) : 105 millions d'euros.

4. Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire BNB_2015_21 sur le contrôle interne ainsi qu'aux normes COSO 2013.

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de sa structure organisationnelle ainsi que par des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan pluriannuel ;
- renforce pour chacun de ses collaborateurs le devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;
- intègre le risque de fraudes interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle, en ce compris les contrôles généraux informatiques, qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualité ;
- communique avec les tiers sur les points qui peuvent affecter le fonctionnement des autres composantes du contrôle interne (actionnaires, analystes, régulateurs, clients, fournisseurs, associations…).

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de direction et au Comité d'audit et de risques.

Le dispositif de contrôle interne est en évolution continue et a été renforcé par le recrutement de compétences spécifiques et la création d'un département de contrôle interne. En 2021, une politique de contrôle interne a été élaborée.

5. Principaux risques (exposition et politique en matière de gestion) et utilisation des instruments financiers[1]

5.1 Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management, de Contrôle Interne et de Fonction Actuarielle. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense.

Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (Accounting, Asset Management, IT, Human Ressources, …). Il leur revient d'identifier les risques posés par chaque opération et de respecter les procédures et les limites posées.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes, les incidents opérationnels et le GDPR.

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de Gestion des Risques (Risk Management), la fonction de Contrôle Interne, la Fonction Actuarielle et la fonction Compliance, qui sont chargées de

1 Le rapport sur la solvabilité et la situation financière (https://www.ethias.be/corporate) fournit des explications complémentaires sur la gestion des risques.

s'assurer que les risques ont été identifiés et gérés par la première ligne, selon les règles et procédures prévues.

Ces quatre fonctions dépendent du CRO, qui assure la coordination transversale des travaux et l'échange adéquat d'informations pertinentes.

Le CRO, membre du Comité de direction, est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

La deuxième ligne de défense, indépendante de la première, maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle peut intervenir au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias s'appuie sur des comités dédiés à la gestion des risques. Ces comités sont consultatifs et leurs recommandations sont validées par le comité de direction.

Le **Model Coordination Committee (MCC)** a pour mission de veiller et contribuer au respect, dans le cadre de risque défini par le conseil d'administration, de l'ensemble des normes internes et règlementaires de développement et d'utilisation des modèles quantitatifs internes qu'utilise Ethias aux fins, notamment, de la gestion de ses risques technico-financiers et de sa gestion Actif/Passif.

L'**Insurance Reinsurance Committee (IRC)** a pour mission - en matière de techniques d'assurances, de gestion de contrat d'assurance et de couverture en réassurance - de veiller au respect, par des lignes métiers, des objectifs techniques, commerciaux et du cadre de risque définis par le comité de direction et le conseil d'administration d'Ethias. Ainsi, l'IRC suit les risques techniques (rentabilité, réservation, risques) des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Un travail collaboratif efficace entre 1ère et 2ème ligne est à souligner, notamment sur les dossiers concernant la souscription (revue des guides de souscription, stratégie commerciale non vie, suivi des UFR/CFR, dérogations commerciales, revue des politiques de souscription, provisionnement et tarification, S/P équilibre, POG, risk appetite, ...)

L'**Assets and Liabilities Committee (ALCO)** a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias SA dans ses aspects liquidité, rentabilité et solvabilité via la mise en adéquation des actifs et des passifs de l'entreprise.

Le **Risk Management Forum (RMF)** a pour mission d'échanger sur les risques qui sont présentés au Comité d'Audit et Risques (et préalablement au comité de direction) de manière détaillée, de façon à pouvoir disposer d'une vue spécifique sur l'ensemble des risques portés par l'entreprise. Il est le forum d'analyses de risques spécifiques mis en évidence dans le cadre de projets ou d'activités afin d'identifier les priorités, les mesures de mitigation et plans d'action pertinents ainsi que le risque cible de ceux-ci et de suivre leur évolution dans le respect de la politique de Risk Appetite. Il veille :

- à assurer une remontée efficace et transparente des risques ;
- à la sélection des risques les plus importants ;
- à identification des plans d'action ;
- au monitoring des risques déjà identifiés, surtout en cas de modification (dégradation) de ceux-ci ;
- à proposer aux organes de gestion des guidances métiers pratiques et pragmatiques en ligne avec le risk appetite ;
- à recommander au CD la validation du profil de risques de l'entreprise.

Cet organe ne remplace pas les Local Risk Forums qui sont organisés au niveau opérationnel et qui permettent de construire des plans d'action au niveau des équipes.

Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. Le CRO est présent dans chaque comité dédié à la gestion des risques. La volonté du comité de direction et du conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies par le biais d'un règlement d'ordre intérieur.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne, qui évalue, entre autres, le respect des procédures par les première et deuxième lignes de défense et, plus largement, l'efficacité du système de contrôle interne. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement hiérarchiquement au CEO et fonctionnellement au Comité d'audit et des Risques.

En matière de gestion des risques, le conseil d'administration d'Ethias SA assume la responsabilité ultime de l'efficacité du système de gestion des risques. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur le Comité d'Audit et de Risques. Le Comité d'Audit et de Risques conseille le conseil d'administration pour les aspects concernant le Risk Appetite et le niveau de tolérance en matière de risques, analyse le reporting en matière de risques, challenge la mise en œuvre du système de gestion des risques par le comité de direction, et en vérifie la bonne application.

5.2 Risk Appetite

Le Risk Appetite, encore dénommé appétence au risque, est le niveau de risque global que l'entreprise accepte de prendre pour répondre à son objectif de création de valeur. Le Risk Appetite est un indicateur clé stratégique du système

de gestion des risques. Il doit permettre à l'entreprise de réaliser ses objectifs stratégiques tout en maîtrisant les risques qui en découlent. Le Risk Appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux. Le Risk Appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le CRO, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le Risk Appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire, au travers des politiques, en termes opérationnels. Le Conseil d'administration, en ses sessions de décembre 2021 a revu et approuvé le risk appetite d'Ethias SA.

5.3 Risque d'assurance

La gestion des risques d'assurance est intégrée dans la gestion de l'entreprise de la façon suivante :

1. En Collectivités, les souscripteurs respectent des guides de souscription qui fixent les limites en matière de souscription. Ces limites portent à la fois sur les conditions générales et particulières des contrats, sur la tarification et sur la hauteur du risque. Ils déterminent également le niveau de pouvoir accordé en fonction du niveau hiérarchique et les procédures à suivre, un bureau d'acceptation décidant en dernier ressort au niveau opérationnel. La fonction actuarielle et le Risk Management participent aux bureaux d'acceptation vie et non vie.
2. Pour les Particuliers, les souscripteurs sont soumis à des procédures d'acceptation des risques qui suivent les lignes hiérarchiques et à certaines limites implémentées dans les systèmes informatiques.
3. Les services actuariat et le service réassurance déterminent les besoins de la société en réassurance. Les traités sont revus chaque année en fonction des capacités de souscription de l'entreprise et des demandes de la production.
4. Les tarifs sont établis par les actuaires-tarificateurs et sont soumis à l'avis de la fonction actuarielle. La fonction actuarielle rend également, de façon indépendante, des avis au Comité de direction sur la rentabilité technique des produits.
5. Le Insurance Reinsurance Committee suit les risques techniques des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Il fait rapport au Comité de direction pour validation.
6. Tout nouveau produit et toute modification de produits existants sont analysés au préalable sous les aspects suivants: marketing, juridique, fiscal, rentabilité, contraintes ALM, compliance… conformément à la procédure POG (Proof Oversight & Governance)

5.3.1 Risques financiers et politique d'investissement

5.3.1.1 Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers est intégrée dans la gestion de l'entreprise principalement à travers les activités suivantes :

1. Les gestionnaires d'investissement sont tenus de respecter les politiques d'investissements, en ce compris la politique d'investissement durable et responsable, le code de conduite, de gérer leurs positions dans le respect des contraintes et limites financières, de tendre vers l'allocation d'actifs stratégique visée par l'entreprise.
2. La direction Asset Management est en charge de la gestion courante du portefeuille d'investissement. Elle organise à des fréquences adaptées des réunions de gestion tactique des investissements où il est décidé des actions à mener d'une part dans le cadre des contraintes précitées et d'autre part en fonction des lignes de conduite et décisions émanant de l'ALCO.
3. L'ALCO a pour mission de fixer les lignes de conduite des investissements et de suivre les portefeuilles en fonction de la politique d'investissement approuvée par le Conseil d'Administration.
4. La composition, la performance et les risques inhérents aux portefeuilles sont suivis mensuellement par le biais de l'Investment Management Dashboard.

L'ensemble de ce dispositif est coordonné et monitoré par la première ligne de défense au sein de la direction Asset Management. La direction Risk Management joue le rôle de deuxième ligne de défense en assurant un suivi rigoureux et actif des différents risques financiers inhérents à la gestion d'actifs.

5.3.1.2 Politique d'investissement

En 2021, Ethias a maintenu les principes fondamentaux inscrits dans sa politique d'investissement. Nous avons continué d'ancrer nos actions autour de la recherche de rendement tout en maitrisant nos risques, d'une gestion ALM rigoureuse, de notre rôle d'investisseur de référence en soutien du développement de l'économie locale, du déploiement de notre politique d'investissement responsable et d'une gouvernance exemplaire.

En termes d'investissements, la baisse des taux et des spreads des obligations suite à l'intervention massive des banques centrales a perduré en 2021. Ce contexte de marché nous a poussés à favoriser des investissements moins liquides ou d'autres classes d'actifs tout en restant dans les bornes fixées par notre politique de gestion des risques d'investissement. De ce fait, notre exposition obligataire a été légèrement réduite, au profit notamment d'investissements davantage décorrélés de la volatilité des marchés cotés tels que la dette privée, les prêts hypothécaires ou encore les actifs réels. Ethias a par ailleurs légèrement augmenté son exposition en actions en profitant des afflux de liquidités soutenant la relance post-COVID 19. Au niveau de nos investissements

en immobilier de placement, nous avons augmenté notre exposition au secteur logistique et légèrement diminué notre exposition sur le secteur des maisons de repos.

En termes de risques financiers, 2021 été marquée par la sortie partielle de crise COVID avec une meilleure visibilité sur les risques engendrés par celle-ci. Cette année, nous avons continué à identifier les principaux risques pouvant avoir des impacts significatifs sur la performance du portefeuille d'investissement. L'impact de l'augmentation de l'inflation sur nos passifs d'assurance a été particulièrement suivi. Ce risque a été mitigé à travers l'augmentation de notre position en obligations indexées à l'inflation. Les autres risques (taux, spread, crédit, immobilier, liquidité, etc.) ont continué de faire l'objet de suivis spécifiques et lors qu'opportun d'actions de gestion ou de couverture. Une attention particulière reste portée sur les risques de marché et leur traduction sur le calcul de la marge de solvabilité d'Ethias. L'augmentation du coût en capital lié aux investissements est notamment lié à la modification de notre allocation d'actifs cible. Cette augmentation est compensée par la création de valeur générée par nos investissements sur la période.

Bien que notre portefeuille d'investissement soit extrêmement liquide, les inondations de juillet 2021 ayant impacté la Belgique nous ont amenés sur la seconde partie de l'année à conserver un niveau de liquidités suffisant dans l'attente de précisions sur les indemnisations à prévoir.

En tant qu'investisseur responsable, Ethias adopte depuis de nombreuses années une approche rigoureuse, éthique et transparente dans la gestion de ses actifs financiers. Depuis 2020, Ethias a aligné ses critères d'exclusions de l'ensemble de ses portefeuilles sur la norme 'Towards Sustainability', développée à l'initiative de Febelfin mais est également devenue signataire des UN PRI. En 2021, Ethias a revu l'ensemble de sa politique d'investissement durable et responsable. Ethias a identifié les principaux risques de durabilité sur lesquels elle concentre ses efforts. Nous mettons en œuvre des moyens importants pour déployer notre stratégie d'investissement responsable. Celle-ci se décline notamment à travers la politique d'engagement actionnarial, la politique d'exclusion et la sélection des investissements sur la base de critères ESG. De manière spécifique, Ethias s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique à travers un objectif qui consiste à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050 au plus tard. Nous entendons encore renforcer nos investissements dans des activités durables notamment en lien avec le plan d'action européenne (« EU-Green deal ») et la Taxonomie verte. Enfin, en tant qu'actionnaire actif, Ethias a mis à jour et publié en 2021, une politique de vote et une politique d'engagement. Pour ce qui est de la politique d'engagement, Ethias a pris des engagements forts en 2021 en rejoignant 3 initiatives collaboratives, à savoir la Belgian Alliance for Climate Action, l'initiative Climate Action 100+ et le Partnership for Biodiversity Accounting Financials.

Au-delà des enjeux environnementaux, Ethias entend jouer un rôle majeur dans le paysage économique belge. A ce titre, nous avons pris une part importante dans le soutien financier aux plans de relance qui se sont concrétisés fin 2021. Ainsi, nous avons souscrit dans les initiatives régionales et fédérale à hauteur de 80 millions d'euros (engagement total d'investissement réparti entre les fonds Welvaartsfonds, Amerigo, Boosting.Brussels et le Belgian Recovery Fund). En 2022, Ethias poursuivra cette approche en investissant dans les infrastructures belges, des prises de participations ou d'autres opportunités permettant de soutenir les thèmes de la mobilité, la santé, la lutte contre la pauvreté et la transition énergétique. Ethias poursuivra ces investissements avec l'objectif d'insuffler un nouvel optimisme et une dynamique dans l'économie belge qui souffre énormément de la crise sanitaire actuelle. Ces actions seront réalisées en conformité avec notre politique d'investissement et nos bornes d'allocation d'actifs.

Enfin, nous avons continué de renforcer notre dispositif de gestion et de gouvernance des investissements. En 2021, Ethias a étendu sa procédure de sélection et d'évaluation des gestionnaires de fonds notamment en lien avec le développement des produits Branche 23.

5.3.2 Risques ALM

Un rapport ALM trimestriel permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidité et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Ce rapport est analysé par le Comité ALCO. Les conclusions sont présentées au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et qui détermine le pilotage spécifique de certains risques identifiés. Un rapport synthétique est transmis au Conseil d'administration.

Le Comité ALCO a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias dans ses aspects rentabilité, liquidité et positionnement Solvency II. Il est chargé de valider les stratégies en matière d'ALM, d'investissement, le risque d'investissement d'en assurer le suivi, de valider la SAA, d'assurer la cohérence avec le Risk Appetite.

5.3.3 Risques opérationnels

En matière de risques opérationnels, Ethias mène plusieurs types d'analyses de risques, à savoir :

- analyse des risques opérationnels sur les activités ;
- analyse des risques opérationnels sur les projets ;
- analyse des risques opérationnels sur les nouveaux produits ;
- analyse des risques opérationnels sur les changements d'organisation ;
- analyse des risques opérationnels transversaux impactant l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise ;
- analyse des risques de sécurité de l'information et des risques Cyber.

Le Comité de direction suit directement le risque opérationnel et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes conformément à la politique de gestion des risques d'Ethias.

5.3.4 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages, de responsabilité (diverse et des véhicules à moteur), de personnes et les risques de catastrophes (naturelles ou humaines) sur les personnes et/ou les biens.

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs : les assurances dommages, les assurances de responsabilité (diverse et automobiles), les assurances de personnes (accidents du travail et assurances décès-invalidité).

Ils sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et pour couvrir les capacités requises dans le cadre de Solvency II.

Le prix des capacités de réassurance a encore été orienté à la baisse étant donné les importantes capacités disponibles.

Les programmes de réassurance ont peu évolué entre 2020 et 2021. Globalement, notre coût de réassurance est stable.

6. Informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

La déclaration non financière est établie dans un rapport distinct joint en annexe à ce présent rapport.

7. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

7.1 Dividende

Le Conseil d'administration d'Ethias SA proposera à l'AG de mai 2022 le versement d'un dividende de 105 millions d'euros.

7.2 Guerre Ukraine-Russie

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une vaste offensive militaire à l'encontre de l'Ukraine. Ce scénario du pire était sous-évalué par les marchés financiers et affecte désormais de manière croissante mais différentiée les actifs risqués. A ce stade, il est difficile de se prononcer sur l'issue de ce conflit tant la situation évolue de jour et en jour.

Selon nos estimations actuelles, notre portefeuille d'investissement se montre très résilient et l'impact direct du conflit en Ukraine sur celui-ci devrait être relativement limité. Les plus-values non réalisées en actions devraient souffrir de manière différentiée selon les secteurs et les émetteurs sans pour autant changer notre positionnement sur les émetteurs concernés. A noter que de par notre politique d'exclusion, Ethias est peu exposé au secteur de l'énergie. En obligations d'entreprises, seuls un ou deux émetteurs actifs dans le transport ou la distribution de gaz pourraient être durablement affectés par cette crise, sans pour autant qu'un risque de défaut soit clairement identifié à ce stade. Enfin, les spreads de crédit des obligations émises par les pays limitrophes de la Russie s'écartent mais notre exposition sur ces pays est limitée et la solidarité financière européenne exclut tout risque de défaut sur ces pays.

Enfin, il est possible que cette crise ait des impacts indirects sur un certain nombre de positions. Si ce conflit s'enlise, il aura un impact sur la croissance ainsi que sur la confiance des consommateurs et investisseurs dans un environnement toujours plus inflationniste. Ces effets indirects font actuellement l'objet d'analyses complémentaires.

7.3 Tempêtes

La Belgique a été fortement touchée par des tempêtes courant février 2022. Après la tempête Dudley passée en Belgique le 16 février 2022 créant des dégâts importants, le Nord de l'Europe a de nouveau été frappée par une tempête encore plus intense le vendredi 18 février 2022, prénommée Eunice. Celle-ci fut particulièrement sévère à l'ouest de notre pays et à la Côte particulièrement, avec une rafale enregistrée à Ostende de 133.3 km/h. Pour ces régions, il s'agit de l'une des plus violentes de ces 20 dernières années. Une troisième tempête fait son arrivée le 20 février, Franklin, avec des averses et des rafales de vent intense, générant également plusieurs dégâts et perturbations dans les transports.

L'impact de ces trois tempêtes successives est actuellement estimée à 35 millions d'euros avant réassurance.

8. Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

8.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

Une révision, d'une ampleur plus large que celle précédemment connue, des paramètres utilisés dans le calcul de solvabilité requis est envisagée pour 2025. L'autorité de supervision européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) avait lancé dans le courant de 2019 une consultation auprès des parties prenantes du secteur afin d'identifier les aménagements à opérer dans le calibrage du SCR en formule standard. Ces propositions visent à adapter le régime Solvency II aux évolutions du marché et à y incorporer l'expérience pratique acquise au cours des premières années de son application. Un exercice de Stress Testing a été organisé par l'EIOPA en 2020 pour évaluer l'impact de certains aménagements sur les compagnies. Sur base de ces résultats, l'EIOPA a proposé en 2021 à la Commission Européenne la transcription de certaines mesures dans la réglementation.

Néanmoins afin d'anticiper au mieux l'impact des changements futurs de la réglementation sur notre ratio, Ethias participe au groupe de travail de l'Union professionnelle des Entreprises d'assurances belges (Assuralia). Par ailleurs, Ethias analyse avec soin les propositions de la Commission Européenne, dans le but d'en évaluer les impacts financiers et organisationnels.

9. Recherche et développement

9.1 Innovation et développement de produits

9.1.1 Flora

Après un lancement réussi en septembre 2020 et une première offre d'assurance Locataire, Flora s'est distinguée en proposant à la rentrée 2021 une solution innovante pour les colocataires. Flora, première Insuretch 100% digitale couvrant l'ensemble de la chaine de valeur de l'assurance en Belgique, se positionne comme un canal de distribution complémentaire pour Ethias en ciblant essentiellement les digital seekers.

9.1.2 Développement de produits et services

Ethias continue son engagement dans l'innovation tant en matière de produits que de services afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients et de la population en général. A côté de Flora évoquée ci-dessus, Ethias a également développé plusieurs services innovants en capitalisant sur la complémentarité des compétences présentes au sein de sa filiale informatique NRB, de sa filiale spécialisée en assistance IMA Benelux ou encore de sa filiale Ethias Services :

- Home Services by Ethias : plateforme digitale qui permet aux utilisateurs (clients ou non d'Ethias) de commander des services pour faire des petites réparations ou des travaux dans leur maison (services variés pouvant concerner le chauffage, les serrures, les sanitaires et plomberie, les travaux d'électricité, la menuiserie, ...) ;
- Sharonomy : une solution téléchargeable sur smartphone qui permet au client d'envoyer des photos de son véhicule d'occasion et évite ainsi la présentation physique du véhicule avant la souscription d'une assurance Dégâts matériels ;
- AssistOnDemand : possibilité de recourir – via un parcours digital – à un dépanneur lorsqu'on ne dispose pas d'une couverture en Assistance ;
- LibertyRider : app ange gardien des motards, qui est proposée à tous les titulaires d'une assurance Moto ;
- Améliorations de l'expérience client (fonctionnalités complémentaires dans la Customer Zone et dans Ethias Connect, espace digital dédiée respectivement aux clients B2C et B2B) ;
- En Santé :
  - Ethias a débuté, en collaboration avec Masana et plusieurs hôpitaux un programme-test d'accompagnement et de suivi à domicile des patients avec des pathologies diverses ;
  - Ethias est également le partenaire de MoveUp dans le développement de son programme de suivi des patients ayant subi de la chirurgie bariatrique ;
  - Ethias a testé avec Abi, sur un échantillon de plusieurs milliers de personnes, une solution de première orientation médicale par sms.
- À l'attention du B2B, Ethias Services propose désormais :
  - un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des espaces et équipements des aires de jeux ;
  - l'EAP (Employee Assistant Program), un programme d'assistance du personnel qui permet d'accéder par téléphone à un ensemble de services divers (d'ordre professionnels et privés) ;
  - un soutien psychologique individuel qui s'est adressé plus spécifiquement aux étudiants (lors du confinement) ou aux victimes des inondations de juillet, mais qui a également toute sa pertinence dans le cadre des accidents du travail ou des assurances revenu garanti ;
  - un service de réintégration professionnelle suite à un accident ou une maladie de longue durée ou encore des burn outs ;
  - un service en cybersécurité qui permet aux entreprises de remédier à un faible niveau de protection contre les risques cyber ;

- des audits des risques Incendie et des mesures de prévention afin de permettre aux entreprises et services publics de répondre à leurs obligations légales.

- Tous ces services sont désormais accessibles sur une marketplace (https://solutions.ethias.be/fr/) qui a été lancée en septembre 2021. Les projets sont visibles et expliqués sur notre vitrine Ethi'hub (https://ethihub.be/fr/)

9.1.3 Investissements Data Technology

Ethias renforce son programme Data entamé en 2021 au travers notamment de développements visant à centraliser les données dans un environnement unique et gouverné afin de soutenir les ambitions stratégiques Data de l'entreprise.

9.2 Evolutions technologiques

Ethias continue à renforcer sa position de n°1 du direct, du Digital et des Services publics. Dans ce cadre, nous poursuivons nos programmes de transformation de l'IT, notamment :

- Les services IT d'Ethias sont renforcés par une centralisation au niveau groupe chez notre filiale NRB, avec un nouveau contrat pluriannuel qui permet d'instaurer une vision à long terme avec un contrôle des dépenses IT tout en maintenant des investissements ambitieux pour supporter notre vision stratégique. Une approche 'agile' est lancée pour augmenter aussi notre agilité globale ;
- Le programme Century a permis de mettre en production le nouvel outil de gestion de sinistre auto et incendie ;
- Le programme Digital qui a pour ambition d'offrir aux clients d'Ethias des services en ligne et des applications innovantes, a permis la mise à disposition d'un nouvel espace client modernisé et permettant l'accès au travers des plateforme mobiles ;
- Plusieurs partenariat ont pu être concrétisés au travers d'interfaces standardisés (API) ;
- Afin de gagner en agilité et en réactivité par rapport au besoin de nos marchés, nous avons démarré un programme de modernisation de l'ensemble des applications legacy existantes ;
- Ethias a déployé un plan d'actions sur la gestion des données, axé sur la qualité et la gouvernance des données et leur exploitation afin de créer de la valeur pour nos clients.

Par nos initiatives d'innovation, Ethias suit aussi les dernières évolutions technologiques dans le marché, avec Flora comme réalisation phare.

Certains développements ont fait l'objet de déductions dans le cadre de mesures d'incitants fiscaux en matière de recherche et développement

10. Gouvernance[1]

10.1 Composition

10.1.1 Le Comité de direction

Nom	Fonction
Philippe Lallemand	Président - Chief Executive Officer
Benoît Verwilghen[1]	Vice-président - Chief Operating Officer life
Cécile Flandre[2]	Membre - Chief Financial Officer
Wilfried Neven[3]	Vice-président - Chief Customer Experience Officer
Nicolas Dumazy[3]	Membre - Chief Strategy & Data Officer
Maryline Serafin[3]	Membre - Chief Financial Officer
Benoît-Laurent Yerna	Membre - Chief Risk Officer
Luc Kranzen	Membre - Chief Claims & Delight Officer
Joris Laenen[3]	Membre - Chief Investment & Life Officer
Izabella Molnar[4]	Membre - Chief Digital & Transformation Officer

[1] Jusqu'au 30/11/2021 [2] Jusqu'au 25/11/2021 [3] A partir du 01/12/2021 [4] A partir du 15/12/2021

10.1.2 Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Administrateur
Marc Descheemaecker	Administrateur
Kathleen Desmedt	Administratrice
Philippe Donnay[5]	Administrateur (indépendant)
Olivier Henin	Administrateur
Ingrid Loos	Administratrice (indépendante)
Claude Melen[6]	Administratrice (indépendante)
Marc Meurant	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Anne-Marie Seeuws	Administratrice (indépendante)
Karl Van Borm	Administrateur
Bruno van Lierde	Administrateur (indépendant)
Philippe Lallemand	Administrateur
Benoît Verwilghen[1]	Administrateur
Cécile Flandre[2]	Administratrice
Wilfried Neven[3]	Administrateur
Maryline Serafin[3]	Administratrice
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur

[1] Jusqu'au 30/11/2021 [2] Jusqu'au 25/11/2021 [3] A partir du 01/12/2021 [5] Jusqu'au 22/10/2021 [6] A partir du 25/11/2021

10.1.3 Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Bruno van Lierde	Président
Marc Descheemaecker	Membre
Philippe Donnay[5]	Membre
Ingrid Loos	Membre
Claude Melen[6]	Membre
Marc Meurant	Membre

[5] Jusqu'au 22/10/2021 [6] A partir du 25/11/2021

10.1.4 Le Comité de nomination et de rémunération

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Membre
Olivier Henin	Membre
Anne-Marie Seeuws	Membre

1 Situation au 31/12/2021

10.1.5 Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SRL

Culliganlaan 5 – B-1831 Machelen

Représentée par T. Meuleman, Réviseur agréé A01894 – Nommé pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

10.2 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques

Le comité d'audit et de risques est composé de cinq administrateurs non exécutifs, dont trois administrateurs indépendants.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Bruno van Lierde et est par ailleurs composé d'Ingrid Loos, Marc Descheemaecker, Marc Meurant et Claude Melen.

M. van Lierde est diplômé en droit et en économie (UC Louvain) et a suivi le Stanford Executive Program. Il a une expérience importante dans les services financiers, ayant conseillé, comme Senior Partner et Managing Director du Boston Consulting Group, les directions générales de banques et de compagnies d'assurances sur leur stratégie, des fusions et acquisitions, leur organisation, des grands programmes de changement et d'amélioration des performances. Il est président des conseils d'administration de Buy Way, Inventures II SDG Growth Fund, Lloyd's Insurance Company, Sopartec, Tempora, ainsi que des asbl Cliniques de l'Europe, H. Uni et SOS Village d'Enfants (Belgique). Il est également membre des conseils d'administration de NRB, Ring Ring et Vives Inter University Fund, administrateur délégué de SMA et président du comité stratégique d'Univercells. Il est Professeur de stratégie à la Solvay Brussels School of Economics and Management. M. van Lierde répond par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Mme Loos possède une licence en sciences économiques appliquées, un master en économie ainsi qu'un executive master en change management (Sioo – Universiteit Utrecht-Amsterdam). Elle a fait carrière dans le secteur financier en occupant des fonctions dirigeantes dans l'octroi de crédits, l'engineering financier, le risk management et l'audit interne. Elle a été secrétaire générale du groupe Fortis. Elle a également été director auprès de PwC Belgium Advisory, pratiquant les matières de la gouvernance d'entreprise. Mme Loos est, par ailleurs, membre indépendant du comité d'audit du « groep Stad Antwerpen » (Ville d'Anvers) et administratrice de l'Université d'Anvers. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Descheemaecker est licencié en sciences économiques appliquées et dispose d'un post-graduat en études économiques européennes. Il a été vice-président exécutif du groupe ISS, administrateur délégué de ISS Belgique, administrateur de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019), président du conseil d'administration de Brussels Airport Company et administrateur délégué, administrateur et président du comité d'audit de la SNCB. Il est actuellement président du conseil d'administration de De Lijn et administrateur de la BEI, du FEI et de GIMV.

M. Meurant est ingénieur civil en mathématiques appliquées et licencié en sciences actuarielles. Il a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été membre du comité de direction puis CEO de Winterthur-Europe Assurances pour la Belgique et le Luxembourg. Il a ensuite été CEO de CPH Life où il a notamment piloté la mise en œuvre de la règlementation SII. Il a par ailleurs été administrateur de BBL Life et BBL Insurance, Touring Assurances, Atelia, Verheyen, Winterhur République tchèque et membre du Comité Exécutif d'Assuralia. M. Meurant est aussi actuellement Président des conseils d'administration d'Amifor, Smart Plan et Bessonnat, risk manager et administrateur exécutif de M.M.H., administrateur de CPH Life et de The Ring Ring Company et administrateur et président du comité d'audit et de risques de Scottish Widows Europe.

Mme Melen dispose d'une licence en sciences de gestion et a suivi une formation complémentaire en analyse, contrôle et révisorat. Elle est actuellement administratrice et présidente du comité d'audit de Brussels South Charleroi Airport et première auditrice réviseuse de la Cour des comptes de Belgique. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

10.3 Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération

Le comité de nomination et de rémunération est composé de quatre administrateurs non exécutifs. Il est présidé par Myriam Van Varenbergh, présidente du conseil d'administration, et est par ailleurs composé d'Anne-Marie Seeuws, Jacques Braggaar et Olivier Henin.

Mme Van Varenbergh est titulaire d'une licence en droit, d'une spécialisation en droit fiscal et d'une licence supplémentaire en droit des sociétés, mais aussi d'un diplôme en médecine légale. Elle a également suivi brièvement des études aux États-Unis. Depuis plusieurs années, madame Van Varenbergh est membre du conseil d'administration de NRB SA et de la LUCA School of Arts. Elle a été membre du Conseil supérieur de la Justice, de la Commission de nomination pour le notariat, du Conseil flamand pour les contestations électorales, présidente du Conseil de l'Egalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, membre du conseil d'administration du régulateur flamand des médias, de NV Fluidda, de Vandenbussche SA, etc. Elle a également été administratrice/membre du Comité de direction de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

Mme Seeuws est licenciée en sciences économiques appliquées. Elle a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été administratrice-membre du

comité de direction de la Baloise assurance, administratrice d'Euromex assurance, administratrice-membre puis présidente du comité de direction de Nateus Life assurance, de Nateus assurance, d'Audi assurance et administratrice de Nateus Nederland et de Korfina Insurance. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Braggaar dispose d'une candidature en droit et d'une licence en criminologie. Il a occupé les fonctions de responsable RH-budget dans différents cabinets ministériels. Il a été secrétaire général adjoint, membre du comité de direction francophone et national de l'UNMS où il était notamment en charge de la gestion des ressources humaines à la direction générale et administrateur de plusieurs asbl liées à la mutualité. Il a aussi été administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération de la Sowaer. Il a occupé le poste de Secrétaire général de Fonsoc PS et a été Commissaire du Gouvernement auprès de Wallimage SA et Wallimage Entreprises. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire politique du groupe PS au Sénat et est administrateur de Solidaris. M. Braggaar connaît particulièrement bien Ethias, ayant été administrateur de la SMAP puis d'Ethias Droit Commun (devenue EthiasCo) et de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

M. Henin est licencié en droit et titulaire d'un DEA en droit économique. Il a été directeur de cabinet de différents Ministres, administrateur de la Banque européenne d'investissement, représentant du ministre des finances au conseil de régence de la BNB, commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, CFO de la SNCB, administrateur de Thi Factory, Eurogare, Lineas et Brussels Airport Company. Il est actuellement président du conseil d'administration de Fedimmo, vice-président de la SFPI, administrateur et CFO de Sabena Aerospace et de Blueberry, administrateur de SABCA et administrateur indépendant de Dôme Invest et de Stemme Belgium. M. Henin est également président du conseil d'administration d'EthiasCo.

10.4 Conflits d'intérêts

Si un administrateur a directement ou indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du conseil d'administration, il doit le communiquer aux autres administrateurs avant la délibération du conseil d'administration. Sa déclaration ainsi que les raisons justifiant l'intérêt opposé qui existe dans son chef doivent figurer dans le procès-verbal du conseil d'administration qui prend la décision.

(1) Lors de sa réunion du 28 janvier 2021, le conseil d'administration a analysé les objectifs 2021 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des objectifs 2021 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2022.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« … La présidente invite J. Balistreri à commenter la proposition quant à la définition des objectifs 2021 des membres du comité de direction, celui-ci précisant que les objectifs sont en ligne avec le BP adopté par le conseil d'administration.

…

Au terme de ces explications, le conseil d'administration marque accord sur les propositions formulées.

Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de fixer les objectifs 2021 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2022, a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par l'intérêt de la société. … »

(2) Lors de sa réunion du 24 février 2021, le conseil d'administration a procédé à l'évaluation de la réalisation des objectifs 2020 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit l'attribution d'une rémunération variable sur base de la réalisation de leurs objectifs 2020.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« … La présidente cède la parole à J. Balistreri afin de commenter la réalisation des objectifs des membres du comité de direction pour l'année 2020.

…

Au terme de cette présentation, le conseil d'administration décide de suivre la recommandation du comité de nomination et de rémunération et d'octroyer aux membres du comité de direction les rémunérations variables telles que présentées.

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du Code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision qu'il a prise d'accorder les rémunérations variables telles que proposées aux membres du comité de direction a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Il justifie cette décision par la prise en compte du degré de réalisation des objectifs qui leur avaient été assignés pour l'année 2020. … »

(3) Lors de sa réunion du 25 novembre 2021, le conseil d'administration s'est prononcé sur la détermination des modalités financières de la fin du contrat de B. Verwilghen avec Ethias SA.

B. Verwilghen s'est abstenu de prendre part à la délibération et au vote du conseil d'administration, étant constaté qu'il avait, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et

associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des modalités financières de la fin de son contrat avec Ethias SA.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« … La présidente informe ensuite le CA que B. Verwilghen est amené à occuper de nouvelles fonctions au sein du groupe Ethias et plus particulièrement celles de directeur général d'EthiasCo à dater du 1er décembre 2021. Dans ce contexte, le CA prend acte, à la date du 30 novembre 2021, de la démission de Benoit Verwilghen en qualité de vice-CEO et COO Life et d'administrateur exécutif. Le CA examine les modalités de fin de collaboration de B. Verwilghen, lesquelles sont commentées par le CPOO, et les valide.

…

Pour répondre au prescrit de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, le conseil d'administration constate que la décision de détermination des modalités financières de la fin de contrat avec Benoit Verwilghen a une incidence patrimoniale non significative pour la société. Le conseil d'administration justifie la décision prise par l'intérêt de la société. … »

(4) Lors de sa réunion du 22 décembre 2021, le conseil d'administration a analysé les objectifs 2022 des membres du comité de direction.

Les administrateurs exécutifs se sont abstenus de prendre part à la délibération du conseil d'administration, étant constaté qu'ils avaient, au sens de l'article 7 :115 du code des sociétés et associations, un intérêt opposé de nature patrimoniale à la décision que le conseil d'administration était susceptible de prendre, soit la détermination des objectifs 2022 des membres du comité de direction, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2023.

Extrait du procès-verbal de cette réunion :

« … Le CPOO est alors invité à en présenter les objectifs dans le détail.

…

Au terme de la discussion, le CA marque accord sur les propositions formulées moyennant quatre modifications.

…

Pour répondre au prescrit de l'article 7:115 du code des sociétés et associations, le CA constate que la décision de fixer les objectifs 2022 des membres du CD, lesquels interviennent dans la liquidation de leur rémunération variable 2023, a une incidence patrimoniale pour ceux-ci et pour la société. Le CA justifie la décision prise par l'intérêt de la société. … »

Quant aux membres du comité de direction, ils signalent qu'aucune décision n'a été prise ni aucune opération décidée qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7 :117 du Code des sociétés et associations.

10.5 Fonctions externes exercées par les dirigeants d'Ethias sa

Conformément à la circulaire de la CBFA PPB-2006-13-CPB-CPA concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les membres du Comité de direction d'Ethias SA dans des sociétés autres que celles avec lesquelles Ethias SA entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Braggaar Jacques	Mutualité Solidaris Mons-Wallonie picarde	rue du Fort 48 7800 Ath	Mutualité	Administrateur
Descheemaecker Marc	GIMV (actions et obligations cotées)	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur, membre du Comité d'audit
	De Lijn	Motstraat 20 2800 Mechelen	Transport en commun	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
	European Investment Bank (obligations cotées)	98-100 boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
	European Investment Fund	37b avenue J.F. Kennedy L-2968 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
Henin Olivier	Fedimmo	Chaussée de Wavre 1945 1160 Bruxelles	Gestion immobilière	Président du Conseil d'administration
	Sabena Aerospace	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Maintenance aéronautique et spatiale	Administrateur et CFO
	Blueberry	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Holding financier	Administrateur et CFO
	SABCA	Chaussée de Haecht 1470 1130 Bruxelles	Engeneering	Administrateur
	Dôme Invest	Rue des Olympiades 2 6000 Charleroi	Holding financier	Administrateur indépendant
	Stemme Belgium	Rue Capt. Aviateur Jacquet 44 5020 Namur	Aéronautique	Administrateur indépendant
Loos Ingrid	Universiteit Antwerpen	Prinsstraat 13 2000 Antwerpen	Enseignement	Administratrice
Meurant Marc	Smart Plan	Rue de Linthout 120 1040 Bruxelles	Intermédiation et courtage en assurances	Président du Conseil d'administration
	M.M.H.	Boulevard A. de Fontaine 15 6000 Charleroi	Assurances	Administrateur exécutif
	Bessonnat	Rue Jean Piret 1B L-2350 Luxembourg	Holding financier	Président du Conseil d'administration
	Scottish Widows Europe	Avenue du Bois 1 L-1251 Luxembourg	Assurances	Administrateur, président du Comité d'audit et de risques
	AMIFOR	Galerie du Centre 1000 Bruxelles	Assurances	Président du Conseil d'administration
	CPH Life	Rue Perdue 7 7500 Tournai	Assurances	Administrateur
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F 1831 Diegem	Communication	Administrateur
Neyt Philip	Curalia	Rue Archimède 61 1000 Bruxelles	Assurances	Administrateur
	Ghelamco Invest (obligations cotées)	Zwaanhofweg 10 8900 Ieper	Investissements immobiliers	Administrateur
Van Lierde Bruno	Sopartec	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Tempora	Rue des Anciens Etangs 44-46 1170 Bruxelles	Conception et gestion d'expositions et de sites culturels	Président du Conseil d'administration
	Buy Way	Rue de l'Evêque 26 1000 Bruxelles	Crédits	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Cliniques de l'Europe	Avenue Defré 2016 1180 Bruxelles	Hôpitaux	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Univercells	Rue Auguste Piccard 48, 6041 Charleroi	Pharmaceutique	Président du Comité stratégique
	VIVES Inter University Fund	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Administrateur
	Lloyd's Insurance Company	Bastion Tower Etages 13&14	Assurances	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et de risques, président du Comité de nomination et de rémunération
Melen Claude	Brussels South Charleroi Airport	Rue des Frères Wright 8 6041 Charleroi	Aéroport	Administratrice, présidente du Comité d'audit

Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Lallemand Philippe	Safran Aero Boosters (actions et obligations cotées)	route de Liers 121 4041 Herstal	Construction aéronautique et spatiale	Administrateur
	Assuralia	Square de Meeûs 29 1000 Bruxelles	Assurances	Membre du Comité exécutif et administrateur
Neven Wilfried	Xior Student Housing (actions cotées)	Mechelsesteenweg 34 2018 Antwerpen	Immobilier	Administrateur indépendant
	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Dumazy Nicolas	Noshaq	Rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Investissements	Administrateur
Kranzen Luc	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Laenen Joris	GIMV Health & Care	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur
Molnar Izabella	IME Services & Consulting	Everbergstraat 72 3071 Erps-Kwerps	Services et conseils aux entreprises	Gérante statutaire

11. Rémunérations des administrateurs

Nom de l'administrateur (non exécutif et exécutif)	Fonction dans Ethias sa	Rémunération Ethias sa (jetons)	Rémunération Ethias sa (fixe)	Nbre de réunions Ethias sa (CA - Comité d'audit et risques-Comité de nomination et rémunération)
Myriam Van Varenbergh	Présidente	20.000,00	27.500,00	21
Jacques Braggaar	Administrateur non exécutif	25.650,84	9.500,00	21
Marc Descheemaecker	Administrateur non exécutif	26.000,00	12.500,00	28
Kathleen Desmedt	Administratrice non exécutive	17.578,84	7.500,00	14
Philippe Donnay	Administrateur non exécutif	20.000,00	10.122,28	22
Olivier Henin	Administrateur non exécutif	25.045,37	9.500,00	20
Ingrid Loos	Administratrice non exécutive	33.892,52	12.500,00	28
Claude Melen	Administratrice non exécutive	3.000,00	1.256,80	3
Marc Meurant	Administrateur non exécutif	32.806,52	12.500,00	29
Philip Neyt	Administrateur non exécutif	12.000,00	7.500,00	13
Anne-Marie Seeuws	Administratrice non exécutive	26.016,68	9.500,00	21
Karl Van Borm(*)	Administrateur non exécutif	13.000,00	7.500,00	14
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	27.000,00	22.500,00	29
Philippe Lallemand (**)	CEO	0,00	0,00	33
Wilfried Neven (**)	CXO	0,00	0,00	25
Benoît Verwilghen (**)	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	0,00	0,00	25
Cécile Flandre (**)	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	0,00	0,00	24
Nicolas Dumazy (**)	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Luc Kranzen (**)	CCDO	0,00	0,00	25
Joris Laenen (**)	CILO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Izabella Molnar (**)	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	0,00	0,00	1
Maryline Serafin (**)	CFO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Benoit-Laurent Yerna (**)	CRO	0,00	0,00	28

(*) versé à la Ville d'Anvers

(**) par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (***) (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (***) (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Philippe Lallemand	Président	5.500,00	12.500,00	11
Maryline Serafin	Administratrice non exécutive	500,00	0,00	1
Cécile Flandre	Administratrice non exécutive	2.000,00	5.000,00	4

(***) versé à Ethias SA

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Jetons)	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation NRB (Fixe)	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	4.500,00	6.250,00	9
Myriam Van Varenbergh	Administratrice non exécutive	2.500,00	5.000,00	5

Nom du membre du comité de direction	Fonction	Rémunération brute (*)	Rémunération variable brute (*)
Philippe Lallemand	CEO	437.898,32	86.764,00
Benoît Verwilghen	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	335.219,06	60.735,00
Joris Laenen	CILO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Cécile Flandre	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	265.654,81	485.046,23
Maryline Serafin	CFO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Luc Kranzen	CCDO	293.292,32	57.842,00
Wilfried Neven	CXO	299.317,57	49.744,00
Benoit-Laurent Yerna	CRO	293.292,32	57.842,00
Izabella Molnar	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	13.936,14	0,00
Nicolas Dumazy	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00

(*) ne comprend pas les autres avantages

12. Précisions sur les rubriques du bilan et des comptes de résultats

12.1 Bilan

12.1.1 Actif

Rubrique B. Actifs incorporels

I. Frais d'établissement : concerne les frais d'émission d'obligations subordonnées.

II. Immobilisations incorporelles : Il s'agit essentiellement de goodwill lié à l'acquisition de porteuille et de participation ainsi que des montants investis au titre de logiciels et développements informatiques.

Rubrique C. Placements

I. Terrains et constructions.

1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre : immeubles sociaux.
2. Autres : comprend les immeubles destinés à la location ainsi que les acomptes versés sur les immeubles professionnels en construction.

Rubrique E. Créances

I. Créances nées d'opérations d'assurance directe

1. Preneurs d'assurance : il s'agit essentiellement de sommes dues par nos assurés.
3. Autres : comprend les sommes dues par les diverses compagnies d'assurances et les prévisions de recours.

II. Créances nées d'opérations de réassurance : regroupe les créances sur les réassureurs.

III. Autres créances : comprend les cautionnements versés, les revenus à recouvrer sur fonds cantonnés, les frais payés d'avance, diverses cotisations et taxes à récupérer et les divers débiteurs.

Rubrique F. Autres éléments d'actif

I. Actifs corporels : comprend les installations, machines, équipements électroniques, outillages, mobilier, matériel roulant, aménagement des immeubles et les stocks.

II. Valeurs disponibles : espèces en caisse et les avoirs dans les différentes banques dont le terme est inférieur à un mois.

Rubrique G. Comptes de régularisation

I. Intérêts et loyers acquis et non échus : revenus des valeurs mobilières en portefeuille et des dépôts en banque acquis à l'exercice 2021 mais dont l'encaissement ne s'effectuera qu'en 2022.

12.1.2 Passif

Rubrique E. Provisions pour autres risques et charges

III. Autres provisions : il s'agit principalement de provisions pour litiges et pour le plan de fin de carrière.

Rubrique G. Dettes

I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe : comprend les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.

IV. Dettes envers des établissements de crédit : comprend principalement des repo et le collatéral.

V. Autres dettes

2. Autres : comprend essentiellement les fournisseurs, les factures à recevoir, les versements en attente d'imputation, les frais sur fonds cantonnés et le dividende à payer.

Rubrique H. Comptes de régularisation

Comprend principalement les intérêts courus non échus sur les emprunts obligataires.

12.2 Comptes de résultats

12.2.1 Compte technique

Rubrique 2 : Produits des placements - Compte technique Vie.

Rubrique 2bis : Produits des placements - Compte technique Non Vie.

b) produits des autres placements

bb) produits provenant d'autres placements : sont portés sous ces postes, les produits des placements qui sont des valeurs représentatives des provisions techniques et des dettes techniques.

Rubrique 3 : Autres produits techniques nets de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit notamment de produits liés à la gestion RDR (Règlement Direct/Directe regeling).

Rubrique 5 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Non Vie.

Il s'agit principalement de la variation de la provision d'indexation en loi de 1971 et de la variation du fonds d'indexation en loi de 1967.

Rubrique 6 : Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance - Compte technique Vie.

Ce poste comprend la variation de la provision d'assurance "Vie".

Rubrique 8 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique Non Vie.

Reprend principalement le montant des capitaux transférés au Fonds des accidents du travail en loi de 1971.

Rubrique 11 : Autres charges techniques nettes de réassurance - Compte technique Vie.

Il s'agit principalement de la taxe sur participations bénéficiaires et de la taxe sur certaines provisions mathématiques Vie, de la cotisation au fonds de protection des dépôts et de la variation de la provision pour autres risques et charges liés à l'activité Vie.

12.2.2 Compte non technique

Rubrique 7 : Autres produits.

Ce poste comprend principalement les reprises de réduction de valeur sur créances.

Rubrique 8 : Autres charges.

Il s'agit principalement de moins-values sur réalisations et de réductions de valeur sur créances.

13. Bilan, comptes de résultats et annexes

13.1 Bilan

Actif	2021	2020
B. Actifs incorporels	**110.453.754**	**113.309.350**
I. Frais d'établissement	**448**	**10.337**
II. Immobilisations incorporelles	**110.453.306**	**113.299.013**
1. Goodwill	33.317.125	39.308.695
2. Autres immobilisations incorporelles	57.932.046	66.688.371
3. Acomptes versés	19.204.135	7.301.947
C. Placements	**15.983.236.833**	**15.347.455.382**
I. Terrains et constructions	**147.945.176**	**204.542.669**
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	5.439.251	56.139.658
2. Autres	142.505.925	148.403.011
II. Placements dans des entreprises liées et participations	**464.743.040**	**426.095.785**
- Entreprises liées	410.498.678	372.286.261
1. Participations	410.498.678	372.286.261
2. Bons, obligations et créances	0	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	54.244.362	53.809.524
3. Participations	41.092.558	39.397.591
4. Bons, obligations et créances	13.151.804	14.411.933
III. Autres placements financiers	**15.366.753.409**	**14.712.928.293**
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	702.810.540	645.417.350
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	13.612.416.270	13.264.262.157
4. Prêts et crédits hypothécaires	231.059.487	360.478.259
5. Autres prêts	798.470.910	441.611.865
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732	1.118.050
7. Autres	4.470	40.612
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	**3.795.208**	**3.888.635**
D. Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	**1.778.054.022**	**1.491.140.460**
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**225.729.774**	**157.602.457**
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	**64.649**	**477.596**
II. Provision d'assurance Vie	**2.923.417**	**1.311.168**
III. Provision pour sinistres	**222.741.708**	**155.813.693**
E. Créances	**445.578.103**	**426.194.548**
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	**212.525.979**	**215.891.989**
1. Preneurs d'assurance	113.122.373	102.200.937
2. Intermédiaires d'assurance	17.310.715	28.075.401
3. Autres	82.092.891	85.615.651
II. Créances nées d'opérations de réassurance	**113.721.527**	**124.131.885**
III. Autres créances	**119.330.597**	**86.170.674**
F. Autres éléments d'actif	**371.610.820**	**501.047.885**
I. Actifs corporels	**18.634.941**	**21.254.974**
II. Valeurs disponibles	**352.975.879**	**479.792.911**
G. Comptes de régularisation	**175.583.193**	**187.516.414**
I. Intérêts et loyers acquis non échus	**175.583.193**	**187.516.414**
Total de l'actif	**19.090.246.499**	**18.224.266.496**

Passif	2021	2020
A. Capitaux propres	**1.528.203.983**	**1.461.309.677**
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	**1.000.000.000**	**1.000.000.000**
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	**1.660.619**	**19.731.395**
IV. Réserves	**78.776.548**	**67.399.565**
1. Réserve légale	64.150.000	54.650.000
3. Réserves immunisées	12.584.073	10.964.784
4. Réserves disponibles	2.042.475	1.784.781
V. Résultat reporté	**447.766.816**	**374.178.717**
1. Bénéfice reporté	447.766.816	374.178.717
B. Passifs subordonnés	**474.920.678**	**471.508.397**
Bbis Fonds pour dotations futures	**18.378.650**	**18.378.650**
C. Provisions techniques	**13.826.929.300**	**13.515.881.834**
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	**295.804.097**	**296.446.682**
II. Provision d'assurance 'Vie'	**9.556.734.162**	**9.446.282.976**
III. Provision pour sinistres	**3.716.785.219**	**3.502.651.600**
IV. Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	**43.587.400**	**40.132.859**
V. Provision pour égalisation et catastrophes	**7.999.520**	**24.622.014**
VI. Autres provisions techniques	**206.018.902**	**205.745.703**
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	**1.778.054.022**	**1.491.140.460**
E. Provisions pour autres risques et charges	**57.911.114**	**64.691.130**
I. Provisions pour pensions et obligations similaires	**0**	**55.592**
II. Provisions pour impôts	**3.388.783**	**3.514.901**
III. Autres provisions	**54.522.331**	**61.120.637**
F. Dépôts reçus des réassureurs	**87.614.523**	**126.814.641**
G. Dettes	**1.206.415.351**	**1.055.651.551**
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	**161.123.997**	**152.084.056**
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	**8.854.046**	**6.459.894**
IV. Dettes envers des établissements de crédit	**729.496.657**	**624.180.419**
V. Autres dettes	**306.940.651**	**272.927.182**
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	78.405.358	60.868.284
a) impôts	41.291.242	21.083.475
b) rémunérations et charges sociales	37.114.116	39.784.809
2. Autres	228.535.293	212.058.898
H. Comptes de régularisation	**111.818.878**	**18.890.156**
Total du passif	**19.090.246.499**	**18.224.266.496**

13.2 Compte de résultats

I. Compte technique Non Vie	2021	2020
1. Primes acquises nettes de réassurance	1.365.362.599	1.340.683.654
a) Primes brutes	1.404.327.739	1.382.016.259
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-39.194.778	-37.834.669
c) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	642.585	-3.470.447
d) Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-412.947	-27.489
2bis. Produits des placements	129.321.439	122.269.535
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	3.243.350	1.824.458
aa) entreprises liées	390.854	366.562
1° participations	197.156	366.562
2° bons, obligations et créances	193.698	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.852.496	1.457.896
1° participations	2.709.825	1.002.481
2° bons, obligations et créances	142.671	455.415
b) Produits des autres placements	101.802.404	97.002.857
aa) produits provenant des terrains et constructions	1.341.566	1.396.717
bb) produits provenant d'autres placements	100.460.838	95.606.140
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	1.612.551	12.546.182
d) Plus-values sur réalisations	22.663.134	10.896.038
3. Autres produits techniques nets de réassurance	**1.189.171**	**1.284.499**
4. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	**-1.082.915.435**	**-975.400.744**
a) Montants payés nets	946.642.838	930.331.378
aa) montants bruts	990.183.567	948.960.637
bb) part des réassureurs (-)	-43.540.729	-18.629.259
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	136.272.597	45.069.366
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	203.200.612	45.864.155
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	-66.928.015	-794.789
5. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	**-273.199**	**153.159**
6. Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	**-3.752.722**	**-3.325.068**
7. Frais d'exploitation nets (-)	**-250.089.664**	**-251.178.969**
a) Frais d'acquisition	119.849.869	115.234.159
c) Frais d'administration	134.507.098	139.773.256
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	-4.267.303	-3.828.446
7bis. Charges des placements (-)	**-14.433.840**	**-22.899.542**
a) Charges de gestion des placements	6.658.183	3.407.128
b) Corrections de valeur sur placements	3.656.575	5.995.465
c) Moins-values sur réalisations	4.119.082	13.496.949
8. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	**-40.188.310**	**-38.191.172**
9. Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	**16.622.494**	**-6.062.656**
10. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696

II. Compte technique Vie	2021	2020
1. Primes nettes de réassurance	**1.373.062.558**	**1.346.259.820**
a) Primes brutes	1.374.424.237	1.347.765.477
b) Primes cédées aux réassureurs (-)	-1.361.679	-1.505.657
2. Produits des placements	**360.091.317**	**340.185.593**
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	5.897.328	11.955.527
aa) entreprises liées	4.870.793	10.905.306
1° participations	4.731.202	10.905.306
2° bons, obligations et créances	139.591	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.026.535	1.050.221
1° participations	818.333	722.021
2° bons, obligations et créances	208.202	328.200
b) Produits des autres placements	273.429.743	272.568.792
aa) produits provenant des terrains et constructions	10.684.787	11.480.682
bb) produits provenant d'autres placements	262.744.956	261.088.110
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	4.218.230	10.660.415
d) Plus-values sur réalisations	76.546.016	45.000.859
3. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	**225.818.741**	**245.849.863**
4. Autres produits techniques nets de réassurance	**3.223.674**	**4.109.126**
5. Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	**-1.436.969.444**	**-1.400.581.881**
a) Montants payés nets	1.436.969.444	1.400.581.881
aa) montants bruts	1.437.309.411	1.401.955.004
bb) part des réassureurs (-)	-339.967	-1.373.123
b) Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	0	0
6. Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	**-235.363.193**	**-162.024.920**
a) Variation de la provision d'assurance 'Vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-94.939.505	-109.778.960
aa) variation de la provision d'assurance 'Vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-96.551.754	-109.263.691
bb) variation de la provision d'assurance 'Vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	1.612.249	-515.269
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-140.423.688	-52.245.960
7. Participation aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	**-3.454.541**	**13.552.553**
8. Frais d'exploitation nets (-)	**-39.750.183**	**-33.780.003**
a) Frais d'acquisition	7.994.321	6.606.982
c) Frais d'administration	31.755.862	27.061.130
d) Commissions reçues des réassureurs et participations bénéficiaires (-)	0	111.891
9. Charges des placements (-)	**-40.888.805**	**-60.123.457**
a) Charges de gestion des placements	18.041.465	15.022.129
b) Corrections de valeur sur placements	8.078.153	16.810.015
c) Moins-values sur réalisations	14.769.187	28.291.313
10. Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	**-93.521.082**	**-194.139.689**
11. Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	**-10.290.608**	**-6.277.033**
12bis.Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)	**0**	**-12.000.000**
13. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972

III. Compte non technique	2021	2020
1. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696
2. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972
3. Produits des placements	16.997.387	11.577.673
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	6.960.588	6.838.830
b) Produits des autres placements	4.624.855	4.570.491
bb) produits provenant d'autres placements	4.624.855	4.570.491
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	121.572
d) Plus-values sur réalisations	5.411.944	46.780
5. Charges des placements (-)	-26.112.992	-26.344.232
a) Charges de gestion des placements	26.097.425	26.016.530
b) Corrections de valeur sur placements	0	0
c) Moins-values sur réalisations	15.567	327.702
7. Autres produits	18.273.224	11.142.081
8. Autres charges (-)	-22.524.928	-21.873.508
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	209.433.658	222.864.682
12. Charges exceptionnelles (-)	**-2.309.653**	**0**
15. Impôts sur le résultat (-/+)	-17.542.736	-18.300.000
15bis. Impôts différés (-/+)	126.119	76.931
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	189.707.388	204.641.613
17. a) Prélèvements sur les réserves immunisées	378.357	197.735
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	-1.997.645	-1.976.174
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	188.088.100	202.863.174

Affectations et prélèvements	2021	2020
A. Bénéfice à affecter	**562.266.816**	**487.378.716**
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	188.088.100	202.863.174
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	374.178.716	284.515.542
B. Prélèvement sur les capitaux propres	**0**	**0**
2. sur les réserves	0	0
C. Affectations aux capitaux propres (-)	**-9.500.000**	**-10.200.000**
2. à la réserve légale	-9.500.000	-10.200.000
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-447.766.816	-374.178.716
F. Bénéfice à distribuer (-)	**-105.000.000**	**-103.000.000**
1. Rémunération du capital	105.000.000	103.000.000

13.3 Annexes

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	231.833.725	271.251.975	304.157.884	0
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	17.390.204	5.632.470	44.853.735	0
- Cessions et retraits	3.002.223	104.804.218	7.316.423	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	246.221.706	172.080.227	341.695.196	0
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	25.053.340	72.345.152	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	25.053.340	72.345.152	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	118.524.375	91.762.646	4.216.775	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	20.039.905	6.988.618	0	0
- Repris car excédentaires	0	0	675.105	0
- Annulées	2.796.328	49.562.873	0	0
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	135.767.952	49.188.391	3.541.670	0
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	110.453.754	147.945.176	410.498.678	0

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	56.828.346	14.411.933	659.073.051	13.536.496.626
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	4.554.456	0	391.373.085	2.842.998.517
- Cessions et retraits	621.320	1.260.129	299.925.093	2.444.235.056
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	-7.500.000
Au terme de l'exercice	60.761.482	13.151.804	750.521.043	13.927.760.087
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	10.748.221	0	11.309.701	272.234.469
Mutations de l'exercice :				
- Actées	37.393	0	4.424.457	48.187.725
- Repris car excédentaires	0	0	1.342.073	358.000
- Annulées	20.968	0	3.227.582	4.720.377
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	10.764.646	0	11.164.503	315.343.817
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	6.682.534	0	2.346.000	0
Mutations de l'exercice :	2.221.743	0	34.200.000	0
Au terme de l'exercice	8.904.277	0	36.546.000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	41.092.558	13.151.804	702.810.540	13.612.416.270

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour lef entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411	65	0	31/12/2020	EUR	9.295	1.238
Ankaret Invest SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879	100	0	31/12/2020	EUR	17.668	-417
Archeion SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	28.410	100	0	31/12/2020	EUR	2.172	111
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	8.050	25	0	31/12/2020	EUR	-1.772	-7.177
Ariane Real Estate (ARE) SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100	0	31/12/2020	EUR	8.309	-27
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900	20	0	31/12/2020	EUR	3.078	125
Bedrijvencentrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832.584	32	28	0	31/12/2020	EUR	877	18
Bora SA Rue des Croisiers 24 B-4000 Liège BE 0444.533.281	484	100	0	31/12/2020	EUR	5.766	-56
Centrexperts Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80	10	0	31/12/2020	EUR	169	14
De Oostendse Haard asbl Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Ostende BE 0405.277.282	1.400	16	0	31/12/2020	EUR	20.431	681
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10	10	0	31/12/2020	EUR	300	14
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080	20	0	30/06/2021	EUR	10.416	5.878
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40	100	0	31/12/2020	EUR	21.786	978
Ethias Services SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999	100	0	31/12/2020	EUR	453	66
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	256.136	92	8	31/12/2020	EUR	89.921	-7.620
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	21.767	100	0	31/12/2020	EUR	21.034	-1.575
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10	0	31/12/2020	EUR	704	-17
Foncière du Berlaymont sprl Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000	100	0	31/12/2020	EUR	189	-41
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.157	2.600	26	0				
Het Gehucht SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0808.840.636	500	100	0	31/12/2020	EUR	1.398	-13

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour lef entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-) (en milliers d'unités monétaires)	
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	75	15	0	31/12/2020	EUR	78.378	5.278
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500	33	0	31/12/2020	EUR	2.391	-669
Immo Hofveld SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000	100	0	31/12/2020	EUR	1.326	88
Immovivegnis SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.660.394	10.500	100	0	31/12/2020	EUR	35	-26
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.160	1.200	11	0	31/12/2020	EUR	1.216	-37
Jan Dockx SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100	0	31/12/2020	EUR	2.103	-45
Koala SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0873.412.150	400	100	0	31/12/2020	EUR	4.379	22
Lothian Developments IV SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873	100	0	31/12/2020	EUR	2.985	244
Maison de l'assurance Square de Meeûs, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776	11	0	31/12/2020	EUR	2.800	18
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000	67	0	31/12/2020	EUR	11.495	1.107
Network Research Belgium SA P.l. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	42.530	68	0	31/12/2020	EUR	98.156	28.806
Officenter Hasselt Hendrik van Veldekesingel 150, B-3500 Hasselt BE.0821.194.476	13	13	0	31/12/2020	EUR	1.058	78
Palais des expositions congrès de charleroi rue de robiano, 74 B-7130 Binche BE 0401.553.571	9.856	23	0	31/12/2020	EUR	-134	-65
Sagitta SA rue des Croisisers 24, B-4000 Liège BE 0812.356.489	240	100	0	31/12/2020	EUR	2.840	25
NEB Foncière SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145	29	0	31/12/2020	EUR	127	-139
NEB Participations SA r ue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29	0	31/12/2020	EUR	65.270	6.594
Real Goed Invest SA r ue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0872.354.157	1.046	100	0	31/12/2020	EUR	2.589	116
Veran Real Estate CY SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100	0	31/12/2020	EUR	4.698	-53
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège BE 0875.171.810	5.000	50	0	31/12/2020	EUR	4.803	197
Weerts Logistic Parks Holding varnstraat, 2 3793 Teuven BE 0837.446.629	55.519.377	50	0	31/12/2020	EUR	51.858	-53

N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif	Montants
C. Placements	17.993.784.868
I. Terrains et constructions	161.514.439
II. Placements dans des entreprises liées et participations	831.271.326
- Entreprises liées	687.730.961
1. Participations	687.730.961
2. Bons, obligations et créances	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	143.540.365
3. Participations	129.911.072
4. Bons, obligations et créances	13.629.293
III. Autres placements financiers	16.996.887.421
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	1.029.193.286
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	14.901.783.433
4. Prêts et crédits hypothécaires	243.241.549
5. Autres prêts	800.672.951
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732
7. Autres	4.470
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4.111.682

N°3bis. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 100.000.000 €, risque de taux	-94.119.659	-99.050.144
Contrats à terme sur obligations, volume: 621.000.000 €, risque de crédit	0	-288.276

Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur: la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en question, pris isolément ou regroupés de manière adéquate	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	157.659.216	153.316.387
C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	5.417.309	4.787.620
C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables	172.167.001	152.072.044
C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe	1.859.170.635	1.807.045.896
C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts	225.358.975	220.173.478

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B. ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également dementionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée

C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent :	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice :		
- Au terme de l'exercice	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital		
2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
G. Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes		
EthiasCo SCRL	xxxxxxxxxxxxxx	1.000.010
Région Flamande	xxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Région Wallonne	xxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Etat fédéral (SFCI)	xxxxxxxxxxxxxx	6.333.330

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision plan fin de carrière	31.829.464
Autres provisions pour risques et charges	8.410.400
Provision pour autres litiges	14.282.467

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés		Montants
a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.		
B. Passifs subordonnés		474.920.678
II. Emprunts non convertibles		474.920.678
	Total	**474.920.678**
b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.		
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise		1.778.054.022
G. Dettes		728.429.952
IV. Dettes envers les établissements de crédit		728.429.952
	Total	**2.506.483.975**
c) Dettes fiscales, salariales et sociales.		
1. Impôts (poste G .V.1.a) du passif)		
b) Dettes fiscales non échues		41.291.242
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif)		
b) Autres dettes salariales et sociales		37.114.116
	Total	**78.405.358**

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter	1.011.763
Résultat sur autres dérivés à réallouer	94.119.659
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire et REPO)	16.687.456

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances Non Vie

Libellé	Total	Affaires directes			
		Total	Accidents et Maladie (Branches 1 et 2)	Automobile Responsabilité Civile (Branche 10)	Automobile Autres branches (Branches 3 et 7)
1) Primes brutes	**1.404.327.740**	1.405.361.785	500.869.162	266.634.145	193.757.154
2) Primes brutes acquises	**1.404.970.324**	1.405.741.408	500.450.646	268.600.196	193.977.444
3) Charges des sinistres brutes	**1.193.384.179**	1.196.123.297	403.896.355	207.031.451	110.930.046
4) Frais d'exploitation bruts	**254.356.967**	254.200.159	60.360.000	56.226.232	39.055.638
5) Solde de réassurance	**75.128.322**	79.118.076	4.526.430	8.264.290	15.644.705
6) Commissions (art. 37)		36.918.594	0	0	0

Libellé	Affaires directes				
	Marine Aviation Transport (Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)	Incendie et autres dommages aux biens (Branches 8 et 9)	Responsabilité civile générale (Branche 13)	Crédit et Caution (Branches 14 et 15)	Pertes pécuniaires diverses (Branche 16)
1) Primes brutes	281.034	239.850.880	102.344.314	57.549	17.717.941
2) Primes brutes acquises	282.187	234.933.413	104.536.103	57.549	18.779.717
3) Charges des sinistres brutes	-70.806	327.698.575	97.529.967	122	8.682.148
4) Frais d'exploitation bruts	53.644	54.774.230	18.615.826	11.281	3.576.005
5) Solde de réassurance	0	53.615.149	-2.932.498	0	0
6) Commissions (art. 37)	0	0	0	0	0

Libellé	Affaires directes		Affaires acceptées
	Protection juridique (Branche 17)	Assistance (Branche 18)	
1) Primes brutes	40.977.661	42.871.945	-1.034.045
2) Primes brutes acquises	41.552.522	42.571.631	-771.084
3) Charges des sinistres brutes	23.529.531	16.895.908	-2.739.118
4) Frais d'exploitation bruts	9.813.036	11.714.267	156.808
5) Solde de réassurance	0	0	-3.989.754
6) Commissions (art. 37)	0	0	0

II. Assurances Vie

Libellé	Montants
A. Affaires directes	
1) Primes brutes :	**1.374.424.237**
a) Primes individuelles	46.488.636
Primes au titre de contrats de groupe	1.327.935.601
b) Primes périodiques	1.072.982.761
Primes uniques	301.441.476
c) Primes de contrats sans participation aux bénéfices	25.286.475
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1.345.672.443
Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	3.465.319
2) Solde de réassurance	**590.536**
3) Commissions (art. 37)	**3.207.056**
B. Affaires acceptées	
Primes brutes :	**0**

III. Assurances Non Vie et Vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes :	
- en Belgique	2.738.766.023
- dans les autres états de la CEE.	41.019.997

N°11. Etat relatif au personnel employé

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi		2021	2020
a)	Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	1.976	1.923
b)	L'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, §4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes :	1.774	1.745
	- personnel de direction	26	26
	- employés	1.748	1.719
c)	Le nombre d'heures prestées	2.571.733	2.590.566

B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à disposition de l'entreprise		2021	2020
a)	Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	0	0
b)	L'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	4	1
c)	Le nombre d'heures prestées	7.754	1.965

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature

Dénominations	Montants
I. Frais de personnel	**176.850.260**
1. a) Rémunérations	107.911.368
b) Pensions	0
c) Autres avantages sociaux directs	32.547.766
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	35.216.977
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	452.115
4. Autres dépenses de personnel	777.626
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	-55.592
a) Dotation (+)	0
b) Utilisations et reprises (-)	-55.592
II. Biens et services divers	**169.551.142**
III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements	**24.359.829**
IV. Provisions pour autres risques et charges	**0**
1. Dotation (+)	0
2. Utilisations et reprises (-)	0
V. Autres charges courantes	**9.779.218**
1. Charges fiscales d'exploitation	1.575.257
a) Précompte immobilier	1.449.781
b) Autres	125.476
2. Contributions aux organismes publics	2.753.494
4. Autres	5.450.467
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	**-6.846.864**
1. Frais d'administration récupérés	6.846.864
b) Autres	6.846.864
Total	**373.693.585**

N°13. Autres produits, autres charges

Dénominations	Montants
A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)	
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	18.015.880
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	36.709
Autres	220.635
B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)	
Amortissements	9.889
Réductions de valeurs sur créances	9.367.775
Moins-value sur réalisations d'actifs	208.260
Moins-values sur réalisations de créances	11.780.325
Action solidarité COVID	0
Commissions et frais financiers	610.110
Autres	548.568

N°14. Résultats exceptionnels

	Montants
A. Ventilation des PRODUITS EXCEPTIONNELS (poste 11. du compte non technique), s'ils sont importants.	
B. Ventilation des CHARGES EXCEPTIONNELLES (poste 12. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Plus-value sur réalisations d'actifs	2.309.653

N°15. Impôts sur le résultat

	Montants
A. Détail du poste 15 a) 'Impôts' :	**19.052.437**
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	19.052.437
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	4.002.391
b) Autres éléments imputables	208
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	0
d. Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif)	15.049.838
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	0
a) Suppléments d'impôts dus ou versés :	0
B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions):	-3.076.297
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions :	36.771.953
- Dépenses non admises (hors actions):	14.392.851
- Déductions diverses (pertes antérieures, intérêts notionnels, revenus de l'innovation…)	-101.360.402
D. Sources de latences fiscales :	
1. Latences actives	1.109.720.000
- Pertes fiscales et RDT cumulés (report)	0
- Provisions techniques taxées:	1.084.800.000
- Réductions de valeur et autres réserves taxées:	24.920.000
2. Latences passives	0
Plus-values réalisées (taxation étalée):	0

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	2021	2020
A. Taxes :		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	254.137.135	254.609.364
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	983.097	987.961
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Précompte professionnel	312.149.850	300.262.540
2. Précompte mobilier (sur dividendes)	1.669.722	1.381.953

N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour compte de tiers :	
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	
a) de l'entreprise :	854.234.312
D. Garanties reçues (autres qu'en espèce) :	
a) titres et valeurs de réassureurs :	70.002.132
b) autres :	636.464.862
G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan:	
H. Autres :	**2.446.410.144**
Engagements d'acquisitions d'immeubles	32.505.770
Engagements de prêts infrastructures	48.351.210
Engagements de prêts financiers	50.815.924
Engagements de prêts collectivités	10.000.000
Engagements de prêts hypo	4.282.943
Engagements de prêts agences	90.000.000
Engagements de participations	10.598.056
Engagements sur fonds obligataires	123.063.639
Engagements sur fonds actions	64.732.888
Engagements sur fonds infrastructures	83.327.107
Engagements d'acquisitions d'autres titres	624.250.000
Engagements de cessions d'immeubles	0
Engagements de cessions d'autres titres	873.617.799
Engagements de projets informatiques	5.097.373
Irs swap - receive leg	110.000.000
Cds - receive	0
Irs swap - pay leg	110.000.000
Cds - pay	0
Caps/floor	0
Swaptions	0
Engagements de prêts immobiliers	27.711.000
Estimation des indemnités complémentaires – inondations	178.056.435

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2021	2020	2021	2020
C. II. Placements dans des entreprises liées et participations	**410.498.678**	**372.286.261**	**54.244.361**	**53.809.524**
1 + 3 Participations	410.498.678	372.286.261	41.092.557	39.397.591
2 + 4 Bons, obligations et créances	0	0	13.151.804	14.411.933
- autres	0	0	13.151.804	14.411.933
D. II. Placements dans des entreprises liées et participations	**4.751.072**	**3.999.497**	**0**	**0**
1 + 3 Participations	4.751.072	3.999.497	0	0
E. Créances	**55.449**	**1.373.952**	**902.784**	**1.211.740**
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	37.757	1.047.183	709.339	1.022.342
III. Autres créances	17.692	326.769	193.445	189.398
B. Passifs subordonnés	**3.500.000**	**3.500.000**	**0**	**0**
G. Dettes	**12.878.563**	**15.710.339**	**0**	**-398**
I. Dettes nées d'opérations d'assurances directes	0	0	0	0
V. Autres dettes	12.878.563	15.710.339	0	-398

	Entreprises liées	
	2021	2020
Autres engagements financiers significatifs	8.831.582	33.869.000

N°18bis. Relations avec des entreprises associées

Relations avec les entreprises associées (*)	2021	2020
1. Montant des immobilisations financières	**79.700.890**	**50.998.342**
- Participations	79.700.890	50.998.342
2.Créances sur des entreprises associées	**37.500**	
- A un an au plus	37.500	
4. Garanties personnelles et réelles	**0**	
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	0	
5. Autres engagements financiers significatifs	**188.484.158**	**89.527.860**

(*)Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

N°19. Relations financières avec :

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
1. Créances sur les personnes précitées	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,	
- aux administrateurs et gérants *	431.870

* Pour les administrateurs non exécutifs et hors rémunérations et autres avantages du Comité de direction. (Par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit)

N°19bis. Relations financières avec :

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	Montants
1. Emoluments du commissaire :	**637.075**
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire :	**26.120**
-. Autres missions d'attestation	26.120
-. Autres missions extérieures à la mission révisorale	0
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié :	**0**
-. Missions de conseils fiscaux	0
-. Autres missions extérieures à la mission révisorale	0

N°20. Règles d'évaluation :

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d'achat ou de revient, frais accessoires compris.

Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s'ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l'amortissement ainsi que toute dépréciation d'actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu'immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d'identification pour l'actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l'usage, tandis que pour les systèmes « cœur » avec une durée de Vie utile plus longue, la durée est de 10 ans.

Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat. »

Les actifs incorporels autres que les projets d'investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de Vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s'étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d'amortissement du goodwill est justifiée en l'annexe des comptes annuels.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1er janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %
- Les immeubles acquis depuis le 1er janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :
- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera d'une part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et d'autre part actée sur proposition du Comité de direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné en l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l'actif font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, conformément aux principes énoncés à l'article 19, alinéa 1er, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieur à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

<u>Critères de détermination des moins-values durables</u>

- Le portefeuille d'assurance/ la gestion distincte concernés ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;
- La survenance d'un évènement de crédit selon les règles ISDA;
- Des difficultés financières importantes;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de remploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités «Vie» et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)

Créances (rubrique E)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Pour les créances d'assurance liées à des primes non-vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)

Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %
- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 euros sont amortis la première année.

matériel médical : 20 %

Passif du bilan

Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités «Vie» lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de Vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°21. Modifications aux règles d'évaluations :

Néant.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés :

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif au comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :

oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

Art 27 bis § 3, dernier alinéa	Montants
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	**26.813.133**

Instruments dérivés utilisés	
Forward buy swaps	3 transactions d'exercice
Forward bonds couplés à des forward swaps	11 transactions d'acquisition
Cap/floor	
Swap d'inflation	2 transactions d'acquisition
Put sur indice	1 transaction d'acquisition et 8 transactions d'échéance

Résultats comptables	Résultat	Reprise de réductions de valeur	Dotation aux réductions de valeurs	Intérêts courus non échus
Forward bonds couplés à des forward swaps			-2.344.465	
Cap/floor				
Swap d'inflation				-810.339
Put sur indice	-40.612		-183.530	

Goodwill

Le montant de 33 millions d'euros figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobisations incorporelles – Goodwill » comprend :

- Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 13 millions d'euros (valeur brute de 26 millions d'euros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans ; ;
- Un goodwill résultant de l'acquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 20 millions d'euros (valeur brute de 34 millions d'euros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

Dotation à la provision clignotant

Le 15 décembre 2021, la Banque Nationale a confirmé, en application de l'article 34quinquies, § 4 de l'Arrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et de réassurance qu'elle accordait à Ethias SA la dispense de l'obligation de doter les provisions complémentaires pour l'année comptable 2021 étant donné que les conditions exigées en matière de solvabilité étaient respectées.

Crise du COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

Ethias a continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC et en AC tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;
- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallone, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

Inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Le total des prêts au 31 décembre 2021 s'élève à 108 millions d'euros. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan pour un montant de 178 millions d'euros.

13.4 Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2021 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.492	805	687
Temps partiel	440	149	292
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.774	890	884
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.153.566	1.182.980	970.586
Temps partiel	418.167	136.360	281.807
Total	2.571.733	1.319.340	1.252.393
Frais de personnel			
Temps plein	148.094.168	81.349.946	66.744.223
Temps partiel	28.756.092	9.377.062	19.379.030
Total	176.850.260	90.727.008	86.123.252
Montant des avantages accordés en sus du salaire	**207.079**	**106.235**	**100.844**

2020 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	**1.745**	**891**	**854**
Nombre d'heures effectivement prestées	**2.590.566**	**1.358.686**	**1.231.879**
Frais de personnel	**186.085.530**	**97.597.162**	**88.488.368**
Montant des avantages accordés en sus du salaire	**251.505**	**131.908**	**119.597**

2021 (A la date de clôture de l'exercice)	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs	**1.553**	**423**	**1.824**
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.467	421	1.737
Contrat à durée déterminée	76	2	78
Contrat de remplacement	10		10
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	**838**	**141**	**920**
de niveau secondaire	106	69	145
de niveau supérieur non universitaire	431	49	461
de niveau universitaire	301	23	314
Femmes	**715**	**282**	**905**
de niveau secondaire	84	82	131
de niveau supérieur non universitaire	353	134	452
de niveau universitaire	278	66	323
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	25	1	26
Employés	1.528	422	1.799

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2021 (Au cours de l'exercice)	Personnel intérimaire
Nombre moyen de personnes occupées	4
Nombres d'heures effectivement prestées	7.754
Frais pour l'entreprise	230.040

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	165	8	171
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	93	6	97
Contrat à durée déterminée	62	2	64
Contrat de remplacement	10	0	10

Sorties	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	95	25	108
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	71	24	84
Contrat à durée déterminée	20	1	21
Contrat de remplacement	4	0	4
Par motif de fin de contrat			
Pension	3	19	12
Chômage avec complément d'entreprise	0	0	0
Licenciement	5	2	7
Autre motif	87	4	90

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

2021	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	519	587
Nombres d'heures de formation suivies	6.224	6.572
Coût net pour l'entreprise	810.589	883.934
dont coût brut directement lié aux formations	817.999	892.316
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	7.411	8.381
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	874	927
Nombres d'heures de formation suivies	6.933	7.212
Coût net pour l'entreprise	487.321	506.896

14. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ethias SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et de risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant quatorze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 19.090.246.499 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 188.088.100.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PwC Bedrijfsrevisoren BV - PwC Reviseurs d'Entreprises SRL - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Culliganlaan 5, B-1831 Diegem
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Suffisance des provisions techniques

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques s'élèvent à EUR 13.827 millions et représentent 72% du total bilantaire.

Le test de suffisance de ces provisions est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion futures ainsi que par la législation et la réglementation applicables à la Société.

Etant donné la matérialité de ces provisions techniques dans les comptes annuels ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance des provisions techniques comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir la suffisance des provisions techniques. Nous avons également accordé une attention particulière aux contrôles implémentés par la Société afin de s'assurer de la qualité des données utilisées dans le cadre du test de suffisance des provisions techniques.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance des provisions techniques, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance des provisions techniques et comparé celui-ci avec les montants déterminés par la Société.

A noter que nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle de la Société.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des provisions techniques sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance des provisions techniques.

Valorisation des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible

Description du point clé de l'audit

La Société détient des placements pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. En effet, la valeur de marché d'un certain nombre de ces placements est déterminée à l'aide de techniques de valorisation qui sont basées, ou non, sur des données de marché observables.

Au 31 décembre 2021, la Société détient des actifs valorisés par une contrepartie non indépendante (principalement des obligations et autres titres à revenu fixe) pour un montant de EUR 874 millions et de façon interne (principalement des obligations « corporate ») pour un montant de EUR 180 millions.

La valorisation de ces placements est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et de l'impact que la valorisation retenue peut avoir sur l'annexe 3 des comptes annuels et la détermination des réductions de valeur qui sont comptabilisées.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces placements.

Pour un échantillon de placements, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur valeur de marché. Nous avons aussi effectué des tests sur les données de base utilisées dans la détermination de la valeur de marché.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon de placements, recalculé de façon indépendante leur valeur de marché.

Nous estimons que les hypothèses principales retenues dans la détermination de la valeur de marché de ces placements sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la détermination de la valeur de marché des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit et risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne**.**

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du rapport distinct sur l'information non-financière et des autres informations contenues dans le rapport annuel et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, le rapport distinct sur l'information non-financière, les autres informations contenues dans le rapport annuel et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations a été reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non-financière la Société s'est basée sur le référentiel internationalement reconnu "UN Global Compact". Conformément à l'article 3:75, §1, 6° du Code des sociétés et associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément à ces référentiels.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux entreprises d'assurance en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises par les conseils d'administration des 28 janvier 2021, 24 février 2021, 25 novembre 2021 et 22 décembre 2021 telles que décrites dans la section 10.4 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Diegem, le 8 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'entreprises SRL
Représentée par

Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises

15. Annexe : déclaration relative à l'information non financière



RAPPORT NON FINANCIER 2021

ethias

“ Ensemble,
osons être humain „

ethias

SIÈGE NATIONAL
Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE
Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION DE LANGUE ALLEMANDE
Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES 3

BILAN ET VISION DES PRÉSIDENTS 4

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 6

PRÉSENTATION D'ETHIAS 7
Notre Brand Purpose 7
Fiers de nos valeurs 8
Notre mission 9
Notre vision 9
La force d'un groupe 10
Innovation Hub 11

LA DURABILITÉ CHEZ ETHIAS 12
Une expertise avérée 12
Bilan 2021 13
Stratégie Sustainability 14
Nos politiques, Chartes et codes 15

PEOPLE 16
Pour nos Collaborateurs 17
Pour nos Clients 25
Ethias dans la Société belge 26

PROFITABILITY 31
Assureur direct 31
Une gamme de produits de plus en plus durable 33
Innover dans une optique de progrès 36
Nouvelle gouvernance d'investissement durable 39
Ethias en tant qu'actionnaire actif 41
La durabilité au cœur de nos investissements 42

PLANET 46
Notre approche environnementale 47
Change Over : en route vers la neutralité carbone ! 51

AMBITIONS 2022 52

ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES 53

Bilan et vision des Présidents

L'évolution de la pandémie de Covid-19, l'amplification des catastrophes naturelles et des attaques cyber, les guerres aux portes de l'Europe… Ces risques nous impactent toutes et tous dans notre quotidien et occasionnent d'innombrables impacts économiques et humains.

Ils nous amènent à faire appel à notre capacité de résilience et d'engagement pour construire de nouveaux repères dans un monde en pleine transition sociétale.

Avancer dans ce nouveau monde de manière juste et durable nécessite des moyens, mais avant tout une approche profondément humaine. Depuis plus de 100 ans, Ethias s'engage aux côtés de la société belge. Elle poursuivra dans cette voie en apportant des solutions cohérentes, innovantes et durables pour l'ensemble de ses parties prenantes : ses collaborateurs, ses assurés particuliers et collectivités, ses actionnaires et la société belge.

En 2021, Ethias a eu à cœur d'apporter des aides utiles et concrètes. Au-delà d'avoir été le plus gros contributeur pour aider les autorités à relancer l'économie tant au niveau fédéral que dans les trois régions après la période Covid, Ethias est aussi intervenue sur le terrain.

C'est ainsi que dans le cadre de la **pandémie**, des bornes de gel hydroalcoolique ont été distribuées, des PC ont été mis à disposition des enfants qui en avaient besoin, des aides psychologiques ont été offertes, les centres de vaccination ont été assurés gratuitement…

PANDÉMIE

Trophée 2021

Lors des terribles **inondations de juillet**, des centres mobiles de crise ont parcouru les zones touchées pour aider la population à déclarer les sinistres, réconforter et répondre aux questions des clients mais aussi des non-clients. Des repas ont été fournis, des machines à laver mobiles étaient à disposition, des solutions ont été trouvées pour récupérer rapidement du matériel électroménager…

Le Trophée Decavi qu'Ethias a remporté en octobre 2021 pour ses initiatives liées à la pandémie et son engagement sociétal constitue une nouvelle illustration de l'engagement de 2 000 collaborateurs guidés par une énergie, une solidarité et une bienveillance infaillibles.

Ces circonstances exceptionnelles n'ont pas freiné notre dynamique d'innovation : de nouveaux produits et services dans les domaines de la santé, de la mobilité et de la protection des biens ont ainsi vu le jour grâce à notre **stratégie groupe solide** et aux 5 000 talents présents dans l'ensemble du groupe. Aujourd'hui, nos experts travaillent au développement de nouvelles solutions face aux risques émergents, qu'il s'agisse des risques sanitaires, psycho-sociaux, climatiques ou encore la menace cyber à titre d'exemples.

En intégrant la **durabilité** dans tous les aspects de notre métier, nous renforçons notre capacité d'être un acteur solide et responsable au service de la société, créateur d'emplois et de solutions pour le nouveau monde à venir. Nous croyons à la force du collectif et à l'engagement de nos talents. Ensemble, osons être cette force porteuse de changement. **ENSEMBLE, OSONS ÊTRE HUMAIN.**

Notre plan d'action de responsabilité sociétale est à nouveau inspiré des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Vous découvrirez, au fil des pages de ce 5e rapport non financier, les nombreuses actions durables et les ambitions d'Ethias autour des 3 axes : **People**, **Profitability** & **Planet.**

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons – avec l'ensemble des collaborateurs – à votre écoute.



Philippe LALLEMAND

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
CHIEF EXECUTIVE OFFICER



Myriam VAN VARENBERGH

PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objectifs de développement durable

(Sustainable Development Goals ou SDG)

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.



- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



- Établir des modes de consommation et de production durables



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Présentation d'Ethias

Notre Brand Purpose

Notre **Brand Purpose** définit la raison d'être de l'entreprise : ses principes moraux au-delà de la recherche du profit. Dans ce nouveau monde, nous mettons l'humain au cœur de toutes nos actions pour qu'elles soient toujours davantage source de progrès durable, d'équité et de sérénité pour tous.



Voici le monde d'aujourd'hui.

Crises sanitaires, fractures digitales, inégalités sociales, urgence des enjeux climatiques… autant de nouvelles menaces qui, jour après jour, mettent à l'épreuve la solidarité pourtant si vitale pour faire face et construire une société d'avenir responsable et durable.

Les valeurs humaines et éthiques sont par ailleurs trop souvent méprisées alors qu'elles sont notre seul et unique moyen d'exister. Voilà pourquoi, chez Ethias, nous plaçons l'humain et sa collectivité au centre de tout.
Nous mettons au centre de nos actions, de nos préoccupations, de nos ressources et de nos objectifs, au centre de notre nom, le « h » d'Ethias qui symbolise les valeurs humaines qui donnent un sens, depuis toujours, à l'incroyable résilience de notre société.
Chez Ethias, nous veillons en effet à ce que nos employés et partenaires puissent donner le meilleur d'eux-mêmes tout en s'épanouissant. Nous sommes agiles, flexibles. Nous travaillons à simplifier et positiver la vie de chacun, à faire naître des sourires et faire fuir les menaces.
Parce que chez Ethias, la technologie sert à rapprocher, pas à séparer. Elle facilite les échanges, elle ne les remplace pas. Nous sommes avec vous, nous parlons la même langue, nous vivons les mêmes choses. Notre métier ? Assureur direct, en contact direct avec la vie, pour vous apporter directement des solutions.
Nous sommes là pour vous protéger et vous encourager à vous consacrer à ce que vous êtes, à ce que vous voulez devenir, accomplir.
Peu importe que vous soyez une personne seule, un couple, une famille, une association, une entreprise ou une collectivité.
Et pour y arriver, nous osons la bienveillance, la compréhension de l'autre, l'empathie ; tant de valeurs profondément humaines que nous rassemblons en une détermination inébranlable : le bien-être de tous.

C'est pourquoi notre devise sera toujours :

« Ensemble, osons être humain »



Fiers de nos valeurs

Nos valeurs sont le fondement de notre identité, de notre culture et de notre personnalité. En un mot, elles constituent l'ADN d'Ethias et ont été définies en 2018 avec l'ensemble du personnel d'Ethias.

#Humain

L'humain qui est au cœur de toutes nos relations, que nous respectons et que nous traitons avec empathie. Nous sommes un véritable partenaire de chacun de nos interlocuteurs. Chez nous, la proximité et la solidarité ne sont pas des vains mots.

#Empathie #Respect #Proche #Équipe #Solidarité

#Engagement

Tous les jours depuis presque 100 ans, nous nous engageons, avec efficience, envers nos clients, nos collègues et la société. Nous sommes fiables, dignes de confiance et volontaires. L'engagement porte aussi sur l'éthique, qui reste à la base de toutes nos actions, et sur notre responsabilité sociétale.

#Confiance #Fiable #Efficience #EngagementSociétal #éthique #Responsable #100ans #Volontaire

#SatisfactionClient

C'est le moteur de notre activité et de toutes nos actions. Du fait de nos origines mutuellistes, nous avons une culture du contact avec le client et de qualité de service exemplaire. Notre accessibilité, notre efficacité, notre flexibilité ne sont plus à démontrer et participent clairement à cette satisfaction du client.

#Accessible #Partenaire #Flexibilité #Adaptabilité #Efficacité #Simplicité #Agile



#Enthousiasme

Parce que, quoi qu'il arrive, un cœur bat au sein d'Ethias. Quotidiennement, nous faisons preuve d'énergie, de vitalité, d'optimisme et de dynamisme. Cet enthousiasme nous amène à être créatifs et à entreprendre des projets innovants.

#Innovation #Vitalité #Créativité #énergie #Dynamisme #Optimisme

Notre mission

Simplifier l'assurance pour vous apporter sécurité, tranquillité et liberté d'entreprendre avec des services et des produits innovants. Partenaire de votre quotidien, nous mettons notre expertise et notre énergie à votre service.

Notre mission se décline chaque jour dans les actions de l'ensemble des collaborateurs d'Ethias, pour construire ensemble le monde que nous voulons voir advenir demain en ligne avec notre vision.

Notre vision

Notre vision pour l'avenir est construite autour de 3 axes qui représentent notre force :

- **Direct :** nous sommes un assureur du direct, qui crée et renforce les liens
- **Digital :** au centre de notre stratégie, mais au service de l'humain uniquement
- **Secteur public :** nous sommes fiers d'être l'assureur n°1 du secteur public et de pouvoir nous mettre de ce fait au service de l'ensemble des citoyens



La force d'un groupe

Forte du succès de son modèle unique, Ethias a franchi une nouvelle étape en capitalisant davantage sur les forces et spécificités de ses filiales afin de positionner Ethias comme un groupe générateur de valeurs pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Ethias :
100 ans d'expertise dans l'accompagnement des clients pour leurs besoins de protection des personnes et des biens

NRB :
fournisseur de solutions et de services ICT à vocation européenne

Flora :
l'assurance 100 % digitale

Ethias Services :
développement de services innovants dans les domaines de la prévention, la gestion des risques et des pensions

IMA Benelux :
développement et prestations en matière d'assistance en Auto, Habitation ou Santé

Ethias Pension Fund :
fonds de pension multi-employeurs unique en Belgique qui propose les meilleures solutions de financement des pensions

D'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés et durables au bénéfice des clients et de la population

L'intégration plus poussée des entités du groupe permet de s'appuyer sur les synergies, l'expertise et les talents de plus de 5 000 collaborateurs, pour accélérer la mise en œuvre de divers écosystèmes tels que la santé, le vieillissement, la mobilité ou encore les services publics. Ceci permet à Ethias de déployer une offre de services qui va au-delà de la proposition de contrats d'assurance en mettant également l'accent sur les aspects de durabilité.

Cette stratégie, qui va au-delà de l'assurance, repose sur 5 piliers :

- Offrir des **services** élargis
- Développer le **digital** et des **innovations** technologiques au service de l'humain
- Construire des **écosystèmes**
- Développer des **synergies** et mettre les compétences en commun
- Concrétiser des **partenariats** et repenser l'approche commerciale

Les données consolidées au fil des pages de ce rapport sont indiquées par ce pictogramme :

Plus de 5 000 collaborateurs engagés pour une société plus durable

Dans le prolongement de la stratégie de groupe adoptée en 2020, ce rapport non financier intègre les activités des filiales, en ce compris NRB SA, mais à l'exclusion des filiales du groupe NRB et d'IMA Benelux.

Innovation Hub

Face aux défis qui se profilent, les solutions se doivent d'être innovantes. Toute société qui veut s'inscrire dans la durée devra y répondre de manière créative et durable en anticipant les attentes des clients.

En 2020, Ethias a mis en place un **Innovation Hub** pour booster la création de nouveaux services qui gravitent, de près ou de loin, autour de l'assurance. Il s'agit d'une entité **ouverte, flexible et participative**. Son équipe est composée de profils différents et pluridisciplinaires qui travaillent avec des contributeurs internes et externes. L'Innovation Hub constitue un réel espace de **co-création**, d'**expérimentation**, d'**accélération** et de **concrétisation de projets**. Cette structure est également un **laboratoire de veille et d'analyse**, à l'affût de développements innovants pour identifier les projets les plus porteurs au service de nos clients.

Pour piloter l'innovation à l'échelle d'Ethias Group en mode intrapreneurial et agile, un Innovation Board transversal a été mis en place. La complémentarité des 5 000 collaborateurs du Groupe donne un réel coup d'accélérateur à l'innovation, au bénéfice de nos clients et de la société en général.



Des valeurs au service de l'innovation

Nos innovations reflètent notre engagement pour une société plus **humaine** et plus **durable**. L'accent est mis sur 3 écosystèmes, qui regroupent les principaux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain :

Santé **Mobilité** **Habitation**

›› Retrouvez nos services innovants en page 37

La durabilité chez Ethias : Une expertise avérée



Bilan 2021

Nouvelle Gouvernance

Engagement d'une Head of Sustainability et mise en place d'une organisation transversale renforcée

Diversité

4 axes : genre / âge / handicap / origine

17 objectifs de développement durable de l'ONU

Approche ancrée dans les préoccupations mondiales

Actions post inondations

2 000 collaborateurs aux côtés de la population sinistrée et des bénévoles

85% des dossiers ouverts dès la première semaine

84% des dossiers B2C clôturés au 31 décembre 2021

Ethias Youth Solidarity Awards

450 000 euros pour encourager les CPAS à lutter contre la précarité chez les jeunes

Climat

Vers la neutralité carbone

Empreinte directe :

3 839 tonnes de CO2, dont 90% proviennent de la flotte de véhicules

6,2% de réduction des émissions de carbone

1 éolienne pour les besoins énergétiques en IT

Pacte mondial des Nations Unies

Adhésion, responsabilité et engagements

Mesures d'aide et de protection face au Covid-19

Collaborateurs / Clients / Population belge / Entreprises

80M€ en soutien aux différents plans de relance post-Covid

Finances

Investisseur durable et responsable

Au-delà de l'assurance

Une stratégie à l'échelle d'Ethias Group pour davantage de services intégrés au bénéfice des clients

Stratégie Sustainability d'Ethias :

Nouvelle stratégie, nouvelle gouvernance

Intégrer la durabilité dans la stratégie d'entreprise, c'est avant tout adopter une vision à 360 degrés et accepter de prendre en compte, dans nos réflexions et nos décisions, des considérations envers les parties prenantes : clients, employés, actionnaires, fournisseurs et la société.

La nouvelle stratégie Sustainability d'Ethias repose sur une gouvernance renforcée, construite avec une équipe de collaborateurs passionnés, qui a pour mission première d'intégrer des critères de durabilité dans tous les domaines d'activité de l'entreprise.

En matière de durabilité, Ethias est loin de partir d'une page blanche : la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (ou RSE) a toujours fait partie de son ADN ! Un Comité d'éthique paritaire a été mis en place à cette fin dès 2003. Au fil des ans, de nombreuses initiatives et actions ont été menées avec succès, qui ont fait d'Ethias une entreprise reconnue et appréciée pour son engagement sociétal.

En 2021, Ethias a décidé de passer à la vitesse supérieure et a renforcé son organisation en matière de durabilité, avec la création d'une nouvelle fonction de Head of Sustainability et la mise en place d'une nouvelle équipe dédiée entièrement à ce sujet. Sa mission principale consiste à définir les lignes directrices de la stratégie Sustainability et de piloter l'intégration des objectifs de durabilité dans l'entreprise.

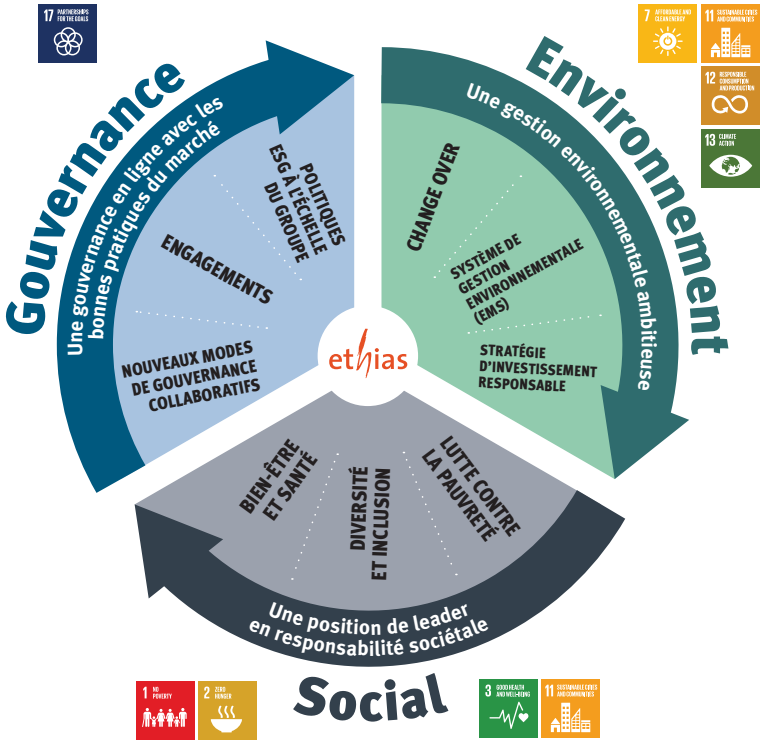
Notre nouvelle stratégie Sustainability est construite autour des trois grands piliers dits « ESG » :

- Environnemental
- Social/Sociétal
- Gouvernance

Pour chacun de ces piliers, nous avons mené un exercice avec les collaborateurs impliqués au sein d'Ethias, afin d'établir un plan d'action concret visant à :

- **diminuer davantage l'empreinte écologique d'Ethias** à travers une gestion environnementale toujours plus ambitieuse et des investissements encore plus durables
- **créer une gouvernance moderne** qui donne la possibilité aux employés qui le souhaitent de prendre une part active au travers de nouvelles formes de collaboration sur des projets liés à la durabilité
- avant tout, **rester humain en étant continuellement présents aux côtés de ceux qui ont besoin qu'on leur tende la main**, qu'ils soient clients ou non (pauvreté, inclusion, santé, assistance, prévention, diversité)

Les priorités ESG d'Ethias



Notre nouvelle stratégie s'inscrit dans la continuité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies identifiés par Ethias comme étant ceux où elle estime avoir un potentiel d'impact de changement réel dans la société. Il s'agit des objectifs visant à éliminer la pauvreté, à promouvoir la santé pour tous, à créer des villes et communautés plus durables, et à lutter contre le changement climatique.

Elle intègre également d'autres thématiques, comme des engagements concrets sur l'élimination de la faim, l'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, ainsi que la promotion de modes de consommation et de production plus durables.

Un réseau de partenariats solides et engagés

Ethias souhaite mettre son expertise et son expérience en matière de durabilité au service de la communauté au sens large, en collaborant à davantage d'initiatives en matière d'investissement responsable et de partenariats liés aux critères ESG listés dans ce rapport.

« La stratégie Sustainability n'est pas l'apanage d'une seule personne. C'est un sujet tellement vaste, qui a des implications sur toute la vie dans l'entreprise et bien au-delà, et qui évolue continuellement au gré des besoins de changements identifiés. À l'instar des arbres dans une forêt qui se soutiennent et s'entraident pour que chacun puisse s'épanouir et trouver sa place, c'est tous ensemble que nous plantons les graines de l'entreprise et du monde que nous voulons créer demain »

Bénédicte PASSAGEZ, Head of Sustainability, Ethias



Nos politiques, chartes et codes

L'ensemble de nos engagements et principes décrits au fil des pages de ce rapport est formalisé dans nos politiques, chartes et codes sur notre site web :

www.ethias.be/durable

People



Pour nos collaborateurs

Pour Ethias, le capital humain de l'entreprise est ce qu'elle a de plus cher. Pendant la pandémie de coronavirus, Ethias a pu garantir la continuité de ses activités tout en protégeant et en aidant ses collaborateurs à tous les niveaux.

Working Apart Tomorrow Together

Travail hybride

Ethias a décidé de faire du travail hybride la nouvelle norme.

Cette organisation qui allie Homeworking et travail au bureau, offre aux employés plus de flexibilité par rapport à leur rythme de travail tout en conservant la cohésion de l'équipe.

Homeworking – Travail au bureau

La pandémie de coronavirus a fait appel à la grande résilience de nos collaborateurs.

Pour faciliter l'organisation du travail et clarifier les mesures, les RH ont mis en place un plan en 7 phases à activer en fonction de la situation.

Jours de congé supplémentaires

Quand un employé fait du Homeworking, ses heures supplémentaires ne sont pas encodées dans le système de pointage.

Indemnisation Homeworking

Pour réduire les frais liés au télétravail, une indemnité Homeworking a été octroyée en 2021.

Des bureaux partagés au siège de Hasselt

Nous appliquons le concept de bureaux partagés depuis le 1er septembre 2021. Des espaces partagés au lieu de bureaux attitrés avec, en conséquence, une politique de rangement de bureau *clean desk*. Les collaborateurs ont reçu le matériel adéquat, à savoir un clavier sans fil et un casier personnel.

Mesures sanitaires

Auto-tests et masques

Les inspecteurs et les collaborateurs des bureaux régionaux ont reçu des masques FFP2. Chaque collaborateur a reçu 6 tests antigéniques et deux masques en tissu.

Prime corona et geste de remerciement de la part de la direction

1

1 jour de congé par trimestre en période de Homeworking imposé par les mesures sanitaires

En 2021, chaque collaborateur a reçu :

450

450 euros de chèques consommation (accord Assuralia et syndicats)

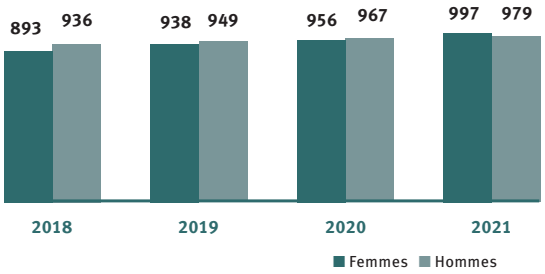
50

50 euros de chèques cadeau de la direction

Cohésion sociale

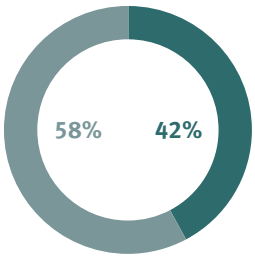
Ethias ne serait rien sans la force et l'engagement de ses 1976 collaborateurs ! Pour Ethias, la cohésion sociale et le bien-être de son personnel sont une priorité absolue qui s'inscrit directement dans ses valeurs et ses engagements ESG.

Le dialogue respectueux, collaboratif et responsable a toujours été une caractéristique de la culture d'entreprise d'Ethias. C'est grâce à sa cohésion sociale que l'entreprise a pu prospérer pendant plus d'un siècle.



1 976

Au 31 décembre 2021, l'entreprise comptait 1 976 personnes (997 femmes et 979 hommes)



Répartition au niveau du groupe Ethias au 31 décembre 2021

Femmes Hommes

10

10 séances d'info et workshops ont été organisés en 2021, avec en moyenne 73 participants par session

Un grand sentiment d'appartenance, même en période de Homeworking

Ethias a organisé deux fêtes du personnel virtuelles en janvier et en juin 2021. À travers différents canaux, les collaborateurs d'Ethias ont pu rester en lien avec leurs collègues et leur entreprise. Parmi les principaux canaux de communication, l'intranet a permis aux collaborateurs d'être directement au courant de l'actualité de l'entreprise. Le CEO a également démontré son implication en envoyant régulièrement un e-mail à tous les collaborateurs. Enfin, les séances d'info et workshops pendant la pause de midi ou le temps de travail ont joué un grand rôle dans la communication interne.

Nouveau restaurant du personnel

À Liège et à Hasselt, le self du restaurant du personnel a été réaménagé. Notre nouveau traiteur The Food Show, s'engage à fournir des produits frais, savoureux et sains, ainsi qu'un cadre agréable et accueillant.

Des fruits gratuits toute la journée.

Tous ensemble pendant les inondations

Pendant les inondations de juillet 2021, les employés d'Ethias ont fait preuve d'une grande solidarité envers leurs clients, mais aussi entre eux. Certains ont interrompu leurs vacances pour retourner au travail, nos inspecteurs B2B et B2C ont tout mis en place pour faire les premières estimations, les collaborateurs de centres de crise mobiles ont aidé les clients à faire leur déclaration de sinistre et ces derniers ont pu se rendre dans certains bureaux régionaux même le weekend. À Liège et dans le bureau régional d'Alleur, des *war rooms* ont été créées. Nos collaborateurs ont donc pu rassembler le suivi de sinistre dans un même endroit (conformément aux mesures sanitaires). Le sentiment de cohésion a permis de rendre la charge de travail plus supportable pour les collaborateurs en question.



Diversité

Chez Ethias, la diversité repose sur 4 piliers :

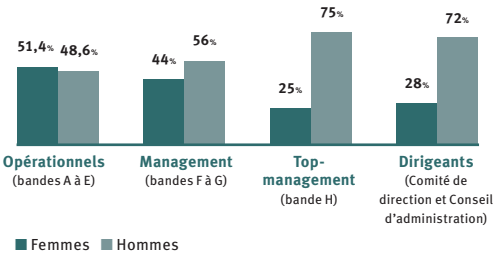


Sexe (homme/femme)

Pour que notre entreprise reste durable et robuste, il est essentiel que les hommes et les femmes travaillent ensemble pour promouvoir une culture d'entreprise inclusive, désireuse de laisser une juste place au talent féminin. La charte **Women in Finance** est une initiative du secteur financier (Forum financier belge) et de différentes institutions érigées par Women in Finance Belgium. Ce rassemblement d'organisations financières a permis de promouvoir la mixité des sexes et de partager des bonnes pratiques. Le 17 juin 2019, plusieurs entreprises financières belges ont signé cette charte. **En tant qu'assureur socialement responsable, Ethias faisait partie des signataires de la première heure.**

Répartition hommes/femmes

au 31 décembre 2021



Nous constatons qu'il y a toujours une répartition inégale dans les fonctions de management. Les plans d'action pour les prochaines années devront nous amener vers plus d'égalité à tous les niveaux.

Âge (dynamique intergénérationnelle)

Stages

La formation est un pilier important pour Ethias. C'est pourquoi nous voulons offrir une première expérience valable aux stagiaires. En retour, ces derniers peuvent apporter un beau soutien à nos collaborateurs.

YouthStart

Ethias a conclu un partenariat initial de trois ans (2018-2019-2020) avec **YouthStart**, une ASBL qui vise à renforcer la confiance en soi des jeunes âgés de 16 à 30 ans en quête d'opportunités. **Cette association les aide à s'intégrer dans le monde de l'entreprise et leur délivre à la fin de la formation un certificat bien mérité.** En 2021, nous avons renouvelé notre partenariat triennal pour la période 2021-2022-2023.

35

35 personnes ont suivi un stage en 2021 (nombre limité en raison de la pandémie)

15 000

Ethias soutient le fonctionnement de YouthStart à hauteur de 15 000 € par an.

Handicap

(valide/invalide)

Accessibilité

Sur nos 37 bureaux régionaux, 32 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (26 bureaux ont un aménagement adapté et 6 sont équipés d'une rampe d'accès ou d'un ascenseur).

Un accueil personnalisé est le premier service offert aux personnes handicapées :

- Attitude et comportement général : courtoisie, écoute, convivialité (par exemple, mise à disposition d'un carnet de notes et d'un bic pour les personnes malentendantes).
- Mobilité : grands espaces et allées sans obstacles.
- Aménagement des locaux : sièges, éclairage, portails, toilettes, etc.

Origine

(diversité ethnique et culturelle)

Projets de mentorat

Ethias a plusieurs projets de mentorat. D'une part, Ethias apporte une contribution financière au fonctionnement de l'entreprise. D'autre part, un certain nombre de collègues font office de mentors pour les demandeurs d'emploi issus de l'immigration qui ont des difficultés à accéder au marché du travail. Aux membres du personnel qui relèvent ce défi, Ethias donne la possibilité de participer au programme de mentorat pendant leurs heures de travail.

Be.Face

- Dans le réseau d'entreprises **Be.Face**, les entreprises participantes mettent en commun leurs ressources pour l'**inclusion des populations défavorisées.**

DUO for a JOB

- **DUO for a JOB** met en relation des jeunes issus de l'immigration à la recherche d'un emploi avec des personnes de plus de 50 ans, qui offrent leur expérience pour aider ces jeunes à trouver du travail.

Mentoring@Work

- Le Forum des Minorités, avec lequel Ethias collaborait pour le siège de Hasselt depuis 2019, a arrêté son activité de mentorat Mentor2Work en 2021. **Un nouveau partenaire a été trouvé dans Mentoring@Work en 2021.**



10 000

En 2021, Ethias a conclu un nouvel accord de coopération avec DUO for a JOB. Il était question d'un montant forfaitaire annuel de 10 000 euros.

Prévention des risques psychosociaux

Disconnect to connect

Chez Ethias, nous attachons une grande importance au bien-être de nos employés. **Ils ont besoin de se déconnecter pour pouvoir se reconcentrer par la suite.** C'est pourquoi la campagne interne « Disconnect to connect » a été lancée en 2021. Ethias souhaite guider son personnel dans ce processus en lui offrant des informations, des outils et un soutien.

MyMindScan

MyMindScan (MMS) est un outil en ligne qui analyse la résilience mentale. À l'aide de six facteurs validés scientifiquement, MyMindScan permet de définir la résilience et le profil personnel de chaque collègue.

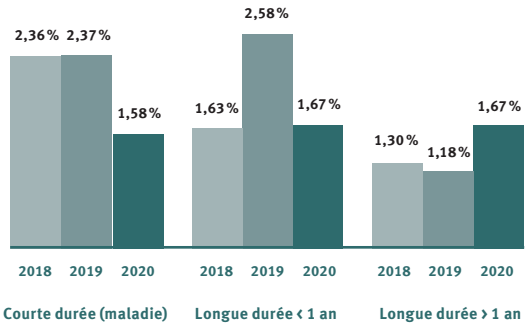
My Workplace Options

En 2020, Ethias a mis en place la Hotline My Workplace Options. Les employés pouvaient alors contacter gratuitement un psychologue par téléphone. En 2021, l'offre s'est encore élargie avec le **programme "Employee Assistance**". Ils ont notamment pu faire appel à une assistance pratique ou planifier des séances de coaching. **Cette offre est destinée aux employés et à leur famille.**

Réintégration

Depuis 2017, les managers suivent une formation sur la prévention du burn-out. Une procédure formelle et informelle de réintégration des malades de longue durée a été lancée, avec le soutien des organisations syndicales, de la direction des ressources humaines et des personnes de confiance.

Taux d'absentéisme



50%

Plus de 50 % des employés ont participé à MyMindScan au moins une fois en 2021.

29

En 2021, 29 personnes ont été impliquées dans le processus formel de réintégration.

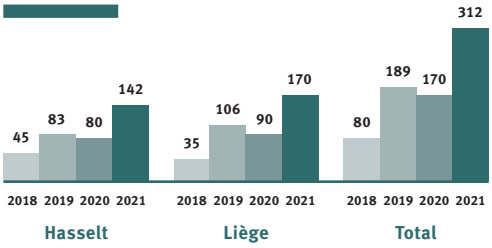


Les personnes de confiance

Les personnes de confiance font partie de la cellule psychosociale. Leur mission est large car ils aident les collaborateurs pour tous les problèmes liés à la violence, au harcèlement ou au harcèlement sexuel au travail, mais aussi pour les problèmes liés au stress, au burn-out, aux conflits, etc.

312

En 2021, 312 personnes ont fait appel aux personnes de confiance (170 à Liège et 142 à Hasselt)



L'augmentation des collaborateurs ayant fait appel aux personnes de confiance en 2021 est le résultat d'une campagne de promotion interne pour favoriser le bien-être des collaborateurs après une longue période de homeworking.

Optimisation des procédures internes informelles

En 2021, la cellule psychosociale a harmonisé les procédures informelles internes. Cela signifie que l'accompagnement sera le même pour chaque collaborateur et que la gestion la même pour chaque dossier.

Réinventer les ressources humaines

Ethias offre à son personnel diverses possibilités d'évolution dans des métiers passionnants et variés, loin des clichés de l'assurance. Dans le même temps, elle vise à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

173

173 personnes ont été recrutées en 2021

Accueillir le nouveau personnel

En 2021, la procédure de recrutement s'est à nouveau déroulée principalement par vidéoconférence. Dans la mesure du possible, des entretiens physiques ont été organisés.

Possibilités de développement interne

453

En 2021, il y eu 453 mutations

Chez Ethias, les employés bénéficient des outils nécessaires pour continuer à évoluer et pour changer de poste au sein d'Ethias.

MyLearning

La formation fait partie de ces outils. Sur la plateforme digitale MyLearning, les employés peuvent, en concertation avec les RH et leur manager, choisir la formation qui convient à leur carrière.

Le nombre de formations en 2021 et le nombre de participants :

- 62 formations en ligne (2 974 employés)
- 178 webinaires (1 065 employés)
- 27 blended-learnings (341 employés)
- 13 coachings (30 employés)
- 153 formations magistrales (850 employés)



L'équipe de premiers secours

61

Il y a 61 secouristes chez Ethias : 40 à Liège et 13 à Hasselt 57 secouristes ont suivi un cours théorique de remise à niveau en ligne : 40 à Liège, 11 à Hasselt

Don de sang

73

73 employés ont donné leur sang lors d'une collecte de sang

D'autres actions n'ont pas pu avoir lieu en raison des circonstances liées au coronavirus. Le personnel **a quand même pu se rendre dans les centres de collecte locaux pour donner son sang pendant les heures de travail.**

Vaccin contre la grippe

318

318 personnes ont été vaccinées gratuitement contre le virus de la grippe



Des formations pour plus de bien-être

Ethias souhaite donner à son personnel les outils nécessaires pour mieux accomplir ses tâches professionnelles, mais aussi pour favoriser son bien-être. C'est pourquoi Ethias organise régulièrement des ateliers et des séances d'information.

- Séances Lunch & Learn
- Webinaire : Gunnar Michielsen « Comment survivre au télétravail ».
- Webinaire : Koen Daems « La déconnexion et Office365 ».



Ethias Young Talent Development Program

En 2021, le département People & Organization a lancé pour la deuxième fois le Young Talent Development Program destiné aux employés âgés de moins de 35 ans. En collaboration avec l'Université de Liège et l'Université de Hasselt, Ethias entend donner aux jeunes employés l'occasion de découvrir et de développer les compétences du futur.

33 **Sur 33 candidatures, 22 candidats ont été retenus**

Leadership@Ethias

En 2019, la direction Human Resources a lancé un nouveau programme de développement des compétences de gestion appelé Leadership@Ethias. En 2020, le programme a été interrompu prématurément à cause du Covid, mais a repris en 2021.

En 2021, une **analyse des besoins en matière de coaching a été réalisée via 130 entretiens individuels avec des managers**. C'est sur la base des résultats que nous avons conçu le programme leadership@ethias destiné aux managers de terrain.



Employee Engagement Survey

En 2019, les employés d'Ethias ont participé au Employee Engagement Survey. Ils ont été interrogés sur leur engagement (implication) et leur enablement (les moyens qui permettent de bien faire son travail). Les points d'amélioration sont autant d'opportunités pour Ethias de se développer et d'optimiser l'environnement de travail de ses collaborateurs, la force motrice de l'entreprise. Une deuxième enquête a été réalisée en 2021.

87 % des employés ont répondu à l'enquête.

86 % des employés reconnaissent Ethias comme un entreprise responsable

86 % des employés croient aux valeurs de l'entreprise



MyLife@ethias

En raison des incertitudes de la vie, mais aussi de l'amélioration du niveau de vie, Ethias veut accorder plus d'attention à la croissance durable et à la préservation des ressources, y compris le potentiel humain.

L'ambition des RH est d'aller de l'avant, de s'améliorer et d'anticiper les besoins.

C'est pourquoi les RH se sont lancées dans un projet à long terme pour écouter leurs employés et rendre leurs carrières durables. Ethias prend le pouls de trois groupes cibles pour dresser avec eux un plan sur mesure :

- **Début de carrière :** jeunes jusqu'à 30 ans
- **Milieu de carrière :** +/- 40/45 ans, avec 15 à 20 ans d'expérience
- **Fin de carrière :** +/- 55 ans

Notre politique RH sous la loupe

En 2021, deux organisations ont passé la politique RH d'Ethias à la loupe : Voka et le Top Employers Institute. Dans les deux cas, Ethias a été nommée pour la certification. Il s'agit d'une belle reconnaissance qui permet aussi de jeter un regard sur l'entreprise et d'identifier les possibilités de croissance.

Limburgse HR-Award de Voka - Kvk Limburg

Vlaams netwerk van ondernemingen

Quatre organisations ont été sélectionnées pour le **Limburgse HR Award**. Quatre entreprises qui, dans leur contexte organisationnel unique, veulent innover à partir de leur propre vision et stratégie RH. Stimuler par des initiatives concrètes dans une organisation authentique et chaleureuse où la satisfaction professionnelle et l'emploi durable sont pris très au sérieux.

Ethias a soumis un dossier dans lequel elle a dû répondre à de nombreuses questions. Celle-ci a ensuite été évaluée par un jury. Ethias a été désignée sur la base de ce dossier.

Certification Top Employer 2022

top EMPLOYERS INSTITUTE

Au printemps 2021, Ethias a eu six semaines pour répondre à une enquête très complète : 400 questions portant sur 600 pratiques, réparties en 6 thèmes et 20 sous-thèmes. Ces pratiques RH devaient être étayées par des preuves, telles que des documents et des captures d'écran. Ce fut un exercice extrêmement intensif auquel a participé toute l'équipe de People & Organizations. Le **Top Employers Institute (TEI)** a ensuite tout passé en revue pour préparer son audit et a noté ses conclusions. Cette période a été suivie d'une autre période intense pour Ethias afin de se préparer à la session de validation. L'audit (session de validation) a eu lieu le 9 septembre 2021. Le 24 novembre 2021, Ethias a reçu la confirmation de l'attribution du label Top Employer. Cette nouvelle est toutefois restée sous embargo jusqu'au 20 janvier 2022.

Amicale

Fondée en 1959, l'Association du personnel d'Ethias compte aujourd'hui 6 500 membres (collègues actifs et retraités, leurs partenaires et leurs enfants). Elle est plus connue sous le nom d'Amicale ou de Vriendenkring.

Même pendant les moments d'isolement que nous avons connus en 2021, l'Amicale a fait preuve de beaucoup d'imagination pour maintenir ses activités. En cette période difficile, elle a joué un rôle très important dans le renforcement du lien entre ses membres et Ethias. Elle a notamment organisé des séances de yoga et des cours de sport virtuels, ainsi que deux blind tests en ligne. Elle a rendu possible la participation à l'événement « Dwars door Hasselt ». Elle a créé un groupe privé Strava pour le personnel d'Ethias. Elle a veillé à ce que les enfants des membres du personnel puissent quand même recevoir leur cadeau de Saint-Nicolas et a finalement organisé un Peket Express (rallye pédestre) à Liège.

Les membres de l'Amicale ont passé une semaine à distribuer des boissons et de la nourriture aux communes wallonnes les plus touchées par les inondations. Elle a également lancé un appel interne pour aider financièrement les victimes.

L'argent collecté a été reversé à l'ASBL Format'Age, qui achète et distribue du matériel aux victimes. De son côté, Ethias s'est engagée à payer 7 000 euros supplémentaires en plus du montant perçu.

Barbecue solidaire

L'Amicale s'est mobilisée également en organisant, du 24 au 30 juillet, des barbecues solidaires pour offrir une pause réconfortante à la population sinistrée et aux bénévoles.





Pour nos Clients

Covid-19

Ethias a lancé de nombreuses initiatives pour soutenir ses clients pendant la crise du Covid et a apporté une aide très concrète aux indépendants et aux très petites entreprises (TPE) assurés qui ont été touchés par la crise sanitaire.

Un aperçu de toutes nos actions est disponible sur www.ethias.be/ActionsCovid

Inondations

Les inondations ont laissé nos assurés avec toute une série de tracas administratifs. Pour les soulager et accélérer le suivi des nombreux sinistres, Ethias a pris un certain nombre de mesures proactives. Tout d'abord, nous avons déployé des centres de crise mobiles dans les zones touchées. Les clients d'Ethias ont reçu l'aide dont ils avaient besoin pour introduire leur dossier sinistre. Ensuite, il y a eu les journées « Expertise directe » dans certains bureaux régionaux. Pendant ces journées, les clients qui n'avaient pas besoin d'un expert sur place ont pu clôturer leur dossier sinistre en 30 minutes. S'il leur manquait des devis pour compléter leur dossier, ils pouvaient faire appel à la fabrique à devis mise en place par Ethias. Ainsi, un expert pouvait remettre rapidement prix. En août, Ethias a fait équipe avec les chaînes de magasins Exellent, Expert et Selexion pour aider à remplacer rapidement les appareils ménagers endommagés. En plus de l'assistance pratique, Ethias a également offert un soutien psychologique aux clients qui en avaient besoin.

Un aperçu de toutes nos actions est disponible sur www.ethias.be/Inondations

101 collègues se sont mobilisés pour distribuer **4 200** pains saucisses et plus de **20 000** boissons



Ethias dans la société belge



Ethias Youth Solidarity Awards

Avec un budget de 450 000 euros, Ethias encourage le CPAS à lutter contre la pauvreté chez les jeunes.

Ethias veut aider à combattre la précarité financière des jeunes et a donc lancé pour la première fois les Ethias Youth Solidarity Awards. Tous les CPAS belges ont été invités à soumettre un projet pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes. Ces projets peuvent concerner la participation culturelle, l'accès à l'éducation, l'accompagnement budgétaire, etc.

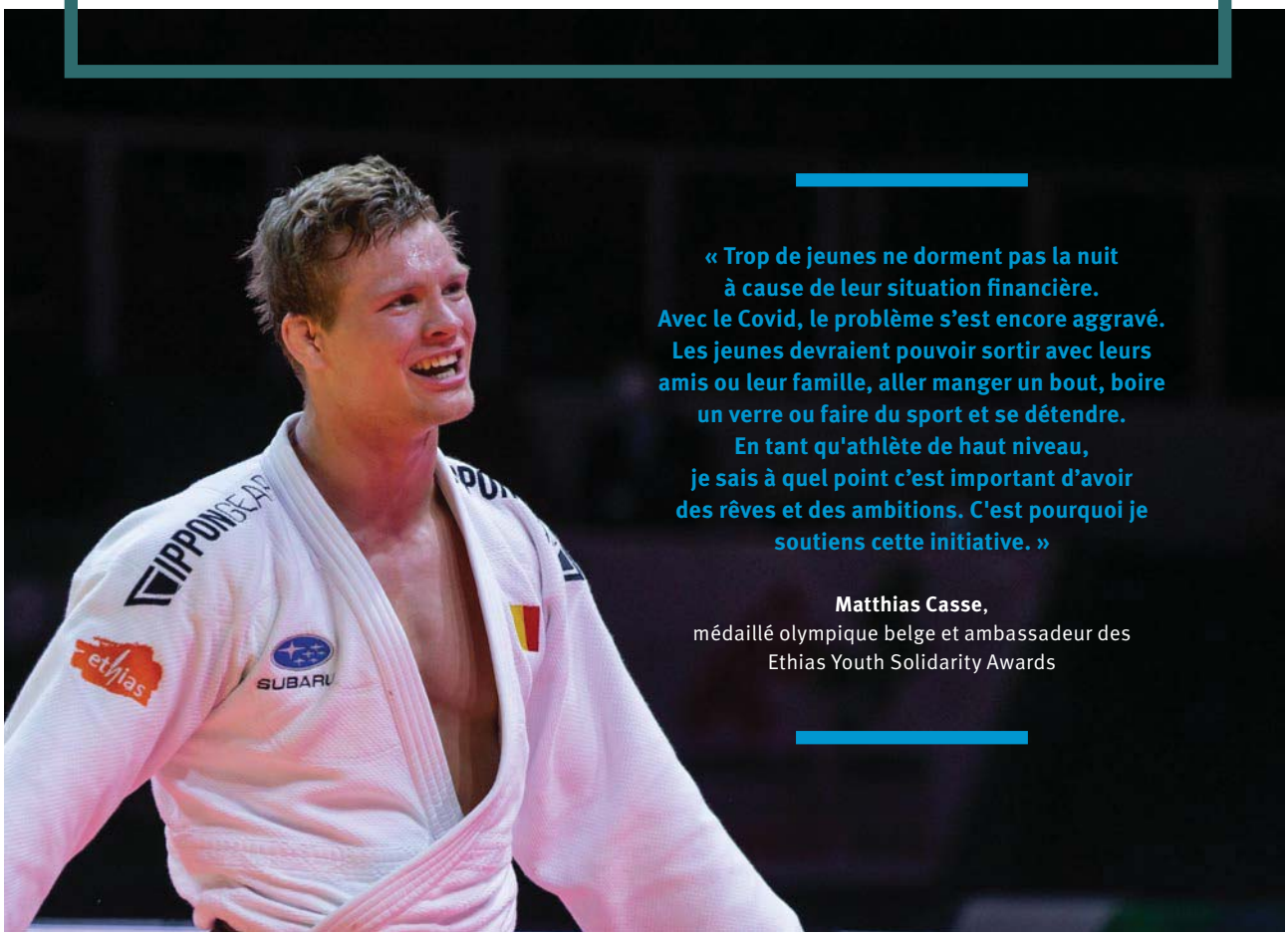
Trois jeunes Belges sur dix (30 %) ont déjà connu la pauvreté. Plus d'un quart des jeunes Belges (27 %) ont même fait appel au CPAS et plus de trois sur dix (33 %) éprouvent régulièrement moins de plaisir dans la vie à cause des soucis d'argent. Ce ne sont là que quelques-uns des chiffres alarmants qui ressortent d'une enquête menée auprès de 1 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans sur leur situation financière. L'institut de recherche indépendant Indiville a réalisé cette étude à la demande d'Ethias.

130

130 CPAS ont répondu à l'appel

102

102 projets ont été soumis



« Trop de jeunes ne dorment pas la nuit à cause de leur situation financière. Avec le Covid, le problème s'est encore aggravé. Les jeunes devraient pouvoir sortir avec leurs amis ou leur famille, aller manger un bout, boire un verre ou faire du sport et se détendre. En tant qu'athlète de haut niveau, je sais à quel point c'est important d'avoir des rêves et des ambitions. C'est pourquoi je soutiens cette initiative. »

Matthias Casse,
médaillé olympique belge et ambassadeur des Ethias Youth Solidarity Awards



Sponsoring & Partnerships

Les partenaires sportifs, culturels et sociaux d'Ethias partagent ses valeurs d'humanité, d'engagement, de satisfaction du client et d'enthousiasme.
Ethias sponsorise avec des moyens financiers et/ou avec un support publicitaire via ses propres canaux de communication. En tant que sponsor, elle s'implique activement dans chaque projet qu'elle soutient.

Ethias exclut tout parrainage d'organisations qui pourraient associer son nom au dopage, à la corruption, à la violence, au racisme, à l'incitation à la haine, à la dépendance, au trouble de l'ordre public et à des convictions contraires à la morale ou à de la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, l'orientation ou les convictions (par exemple, l'homophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie...).

Festivals

La musique en concert rapproche les gens, de toutes les générations, dans toute leur diversité et leurs émotions. **Festivals :** Pukkelpop Zomerkwartier, Gent Jazz, Festival Dranouter, Dinant Jazz.

Culture

Les activités culturelles nous donnent un nouveau regard plus large sur des aspects de notre vie et de notre société. **Acteurs culturels :** l'Opéra royal de Wallonie, l'Orchestre national de Belgique, l'Orchestre philharmonique royal de Liège etc.

Sport

Le sport est bon pour notre santé, notre vie sociale... Bref, il nous rend plus heureux. Les événements sportifs sont aussi très importants pour rapprocher les gens.

Événements sportifs : Ethias Cross, UCI World Cup Cyclocross, Ethias Tour de Wallonie, Grand Prix de Wallonie, Bingoal Cycling Cup, Woman Race, Euromillions Cup finals volley, Mon Ventoux, Ethias Challenges, Count Me In, Start to Tennis, Start to Golf... Fédérations sportives : tennis, volley, handball, golf... Les équipes nationales : Yellow Tigers & Red Dragons (volleyball) et Red Wolves (handball), ainsi que des organisations coupoles (Sport Vlaanderen, Vlaams Instituut voor Sportbeheer en Recreatiebeleid (ISB), AES, LOS et AISF).



Matthias Casse

En 2021, Matthias Casse, le champion du monde et d'Europe de judo, est devenu un ambassadeur d'Ethias. Son dynamisme, son mode de vie sain et son ambition correspondent pleinement à nos valeurs. Il veut lui aussi contribuer à l'ambition d'Ethias d'inciter les gens à faire plus de sport !

Wout van Aert

En novembre 2021, Ethias s'est associée à Wout van Aert, triple champion du monde de cyclo-cross et cycliste sur route de classe mondiale. Il deviendra son nouvel ambassadeur à partir du 1er janvier 2022.



Partenariats sociaux

Blue-bike

Le partenariat avec Blue-bike, qui a débuté il y a cinq ans (2017), a été renouvelé pour trois ans en 2020. Blue-bike et Ethias collaborent désormais encore plus étroitement pour développer la mobilité douce en Belgique. Au cours de l'été 2021, Blue-bike a fêté son dixième anniversaire.

Digital4Youth

Ethias met son ancien matériel ICT à la disposition de Digital4Youth, une organisation qui revalorise ce matériel et le met ensuite à la disposition des jeunes en situation difficile.

En 2021, Ethias a fait don de :

171
docking stations

368
écrans

442
claviers

273
souris

87
note books

Fondation Pelicano

La Fondation Pelicano s'engage à lutter contre la pauvreté des enfants en Belgique. Les employés d'Ethias peuvent choisir de donner un montant via leur **plan cafétéria Flex@Ethias**. Ce montant sert à couvrir les besoins fondamentaux des enfants belges vivant dans la pauvreté : repas, vêtements, fournitures scolaires, visites chez le médecin, mais aussi les frais d'inscription à un mouvement de jeunesse ou à un club sportif.

Tout comme en 2020, Ethias a réalisé une étude de marché. Afin de maximiser le nombre de participants à l'enquête et d'obtenir ainsi un échantillon très représentatif, nous avons mis en place un incentive sous la forme de don (à une association caritative). En 2020 et 2021, les dons ont été versés à la Fondation Pelicano.

L'action a rapporté € 2 075 à Pelicano.

À l'automne 2021, les abeilles des ruches du siège de Hasselt et du bureau régional d'Alleur nous ont donné leur premier miel. Ces pots de miel étiquetés Ethias étaient proposés à la vente aux employés au prix de 8 euros pour 250 grammes. Le produit de cette récolte sera reversé à la Fondation Pelicano en 2022.



Association Sint-Vincentius Genk

L'association Sint-Vincentius est une organisation coupole pour toutes les personnes dans le besoin à Genk. Ethias donne la possibilité à ses employés d'organiser des activités de collecte (vêtements, jouets, etc.) pendant les heures de travail et met à disposition ses infrastructures à Hasselt.

A l'initiative d'un de ses employés liégeois, une action similaire a été entreprise en collaboration avec l'organisation des Restos du Cœur de Seraing.

Sponsoring social

- CIRIEC asbl
- Akcess de Prométhéa asbl
- « Vive le Printemps » (Orchestre National de Belgique)
- Asbl Article 27
- Croix-Rouge de Belgique
- Les Territoires de la Mémoire
- Creccide asbl

Ethias a également mis en place des **campagnes de prévention** en soutenant, entre autres, **Route2School, Fédémot, Apper et Houtopia**.

Ethias jette des ponts avec le monde universitaire

Les hautes écoles et les universités sont des pionnières dans la recherche de solutions aux différents défis d'aujourd'hui et de demain. En s'associant avec elles, Ethias s'assure de conserver son avance dans le domaine de l'innovation.

UCL

La Chaire Ethias « Pensions » poursuit trois objectifs :

- Réfléchir à la conception de systèmes de pensions justes et soutenables, dans leur financement, leur architecture et leur gouvernance, avec une orientation particulière sur l'étude des pensions complémentaires
- Contribuer au maintien d'une plateforme transdisciplinaire de recherches sur les pensions à l'UCLouvain
- Assurer la pérennisation de l'enseignement de la matière des pensions à l'UCLouvain et offrir, à destination du public, des conférences de qualité portant sur les problèmes et les enjeux des régimes de pension, aux niveaux belge et européen

HEC Liège: Ethias apporte un soutien financier pendant 4 ans pour une thèse de doctorat dans le domaine du *machine learning*. Ce projet se concentre notamment sur l'utilisation des *belief functions* pour décrire la prise de décision.

UAntwerpen : ALLIC, Antwerp Liability Law and Insurance Chair, est une chaire de l'Université d'Anvers. L'ALLIC soutient et encourage la recherche (soutien aux doctorants) et l'éducation (séminaires, publications) sur le droit de la responsabilité et des assurances.



Plus fort que le Covid-19

En tant qu'assureur belge engagé, Ethias a les deux pieds bien ancrés dans la société. Elle a soutenu non seulement ses clients mais aussi divers secteurs de la société belge pendant la crise du Covid. Les volontaires des **centres de vaccination** étaient assurés gratuitement par Ethias pour la responsabilité civile et les accidents corporels. Ethias a également soutenu la campagne « **Plus fort que le corona** ». De cette façon, nous avons voulu répandre de la positivité plutôt que le virus.

Toutes les actions d'Ethias sont disponibles sur le site www.ethias.be/ActionsCovid

Inondations

Ethias a démontré son engagement social pendant et après les inondations de 2021. Chaque sinistré, qu'il soit assuré ou non chez Ethias, a pu se rendre dans les **centres de crise mobiles pour obtenir des conseils et de l'aide**. Les **barbecues de solidarité** organisés par l'Amicale étaient destinés à la population touchée et aux volontaires. Ethias a également apporté un soutien financier à Panier Solidaire, une asbl qui distribue des **colis alimentaires**. Flora, la filiale 100% digitale d'Ethias, a transformé un **container en centre de réunion à Chaudfontaine**. Enfin, Ethias a également apporté son soutien en passant par le digital : **App4you**. Notre plateforme digitale de solidarité a été relancée pour faire appel à la solidarité de chacun.

Toutes les actions d'Ethias sont disponibles sur le site www.ethias.be/Inondations

Profitability



L'actualité de 2021 a renforcé la pertinence de la vente directe et du besoin de proximité. Beaucoup de personnes se sont recentrées sur l'essentiel et ont pris conscience de ce qui est réellement important : la santé, l'environnement, la prévention et la solidarité. Des axes essentiels pour notre métier d'assureur direct également, où nous nous efforçons d'apporter soutien, services et solutions plurielles à nos clients.

Notre modèle phygital (ou le meilleur des deux mondes)

Ethias met l'expérience client au centre de ses préoccupations. Et parce que derrière chaque client il n'y a pas qu'un numéro, mais avant tout une personne, l'Humain continuera d'occuper la première place pour Ethias.

Même si le digital est une opportunité incontournable pour améliorer et étoffer en continu notre gamme de produits et services, nous souhaitons avant tout rester à l'écoute des attentes et besoins de notre clientèle. À mi-chemin entre le digital et le contact humain, c'est le meilleur de ces deux mondes qu'Ethias vous offre avec une approche phygitale. **L'objectif ? Vous offrir une expérience unique, simple, efficace et humaine.**

Avec la nouvelle assurance colocataire de Flora by Ethias, 13 produits d'assurance peuvent être totalement souscrits en ligne, paiement inclus



Les indemnisations liées aux inondations de juillet 2021 : notre priorité absolue

Les collaborateurs d'Ethias se sont engagés 7 jours sur 7 pour nos assurés. Nous avons doublé le nombre de collaborateurs en charge de la gestion de ce type de sinistre et nos sites B2C et B2B ont été mis régulièrement à jour pour répondre aux questions liées aux inondations. Toute une série d'actions solidaires ont été rapidement mises en place : **centres mobiles de crise, avance automatique de fonds pour les frais urgents, journées « expertise directe » pour clôturer une déclaration de sinistres en 30 minutes, facilitation de la communication avec les réparateurs** pour obtenir un devis, un partenariat avec des enseignes afin de remplacer rapidement leurs **électroménagers endommagés** en bénéficiant d'un tarif avantageux, opérations de solidarité organisées par les clients d'Ethias disposant d'une police « Accidents du travail » et/ou « responsabilité civile », **relances proactives** de 220 clients résidant dans les zones fortement sinistrées qui n'avaient pas donné de nouvelles…

85%

85 % des dossiers ouverts dès la première semaine

13 000

Plus de 13 000 déclarations de sinistres au 31 décembre 2021

84 %

84 % des dossiers B2C clôturés au 31 décembre 2021



Un profond respect pour votre vie privée

En tant qu'assureur en relation directe avec nos clients, nous attachons beaucoup d'importance aux droits des consommateurs. **Nous traitons les données qui nous sont confiées avec beaucoup de sérieux et une gouvernance stricte est mise en place dans l'ensemble de nos projets et de nos actions.**

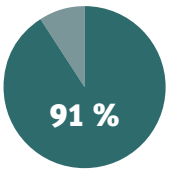
Le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) est l'affaire de toutes et tous. Un large réseau de juristes-relais a été mis à la disposition des collaborateurs, qui sont ponctuellement sensibilisés, de manière ludique et didactique, sur la confidentialité des données qu'ils sont amenés à traiter quotidiennement et sur la procédure à suivre pour déclarer sans attendre un éventuel incident.

En 2021, chaque collaborateur d'Ethias a été invité à suivre un programme de formation en ligne adapté aux spécificités de son métier.



Notre principale motivation : votre satisfaction !

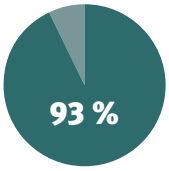
Ethias est perçue en 2021 comme un acteur proposant un large choix de produits d'assurance, facilement accessible, offrant un bon rapport qualité-prix et un service de qualité [1].



La satisfaction mesurée chez nos clients particuliers [2]

L'étude NPS menée en 2021 montre **un taux de satisfaction générale** envers Ethias de 91 %.

Après avoir été en contact avec Ethias, **2 clients sur 3 nous recommanderaient à leur famille et à leurs proches.**



La satisfaction mesurée chez nos clients collectivités[3]

Le taux de satisfaction générale de nos clients est particulièrement élevé (93 %).

9 clients sur 10 considèrent Ethias comme leur partenaire privilégié dans le domaine de l'assurance (Non-Vie).

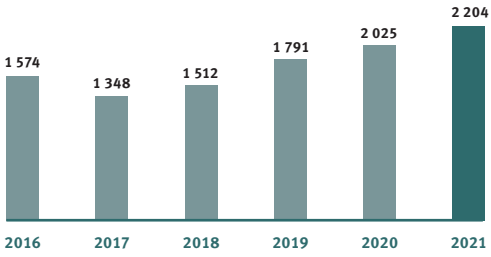
Gestion des plaintes

Ethias se conforme au code de conduite Assuralia en matière de gestion des plaintes.

Chaque intéressé, qu'il s'agisse d'un candidat preneur d'assurance, d'un preneur d'assurance, d'un assuré, d'un bénéficiaire ou d'un tiers lésé, peut adresser son mécontentement concernant un contrat ou un service d'assurance.

Un correspondant Plaintes indépendant examinera le dossier en toute objectivité et répondra au plaignant dans les 20 jours ouvrables de la réception de la plainte. S'il n'est pas possible de respecter ce délai, le plaignant recevra un courrier circonstancié.

Chaque année, un rapport sur la gestion des plaintes est réalisé.



La hausse des plaintes en 2021 est étroitement liée à la **gestion exceptionnelle du nombre de dossiers de sinistres liés aux inondations de juillet**. Pour parer à l'urgence de cette catastrophe sans précédent, certains services ont dû prêter main-forte aux équipes sur le terrain, et ont de ce fait accusé un certain retard dans la gestion quotidienne des dossiers courants.

1 Ces indicateurs sont issus de l'étude Brand Image, qui permet de mesurer le positionnement et l'image d'Ethias auprès de particuliers (clients/prospects). Échantillon 2021 : 2000 répondants.

2 Ces indicateurs sont issus du projet NPS (Net Promoter Score), outil mis en place en 2014 et qui permet de mesurer le taux de satisfaction et de recommandation des Particuliers (clients & prospects) ayant eu un contact avec Ethias. Échantillon 2021 : 25 548 clients.

3 Ces indicateurs sont issus de l'étude « Satisfaction & Moments of Truth » menée au sein des Collectivités, étude mise en place en 2011 et renouvelée tous les 2-3 ans. Échantillon 2021 : 135 clients B2B.

Une gamme de produits de plus en plus durable

Via ses produits, Ethias souhaite couvrir la société belge dans les moments difficiles, contribuer à un environnement plus sain en incitant les comportements responsables, mais aussi rendre les soins de santé accessibles à tous.

Pour nos clients particuliers

Mobilité

Ethias propose une assurance « moins de 10 000 km », un tarif spécifique pour les véhicules verts, une offre unique « Ethias Young Drivers » ainsi que des assurances de base à un coût accessible pour plus de solidarité. La mobilité douce est couverte gratuitement dans l'assurance Familiale.



Green Friday pour les véhicules électriques

À l'occasion du Green Friday, Ethias a offert en 2021 une réduction de 15% sur la première année de l'assurance d'un véhicule électrique. Cette offre, pouvant être combinée avec les avantages déjà réservés aux conducteurs de véhicules électriques ou hybrides, a permis d'obtenir une réduction pouvant atteindre -45% !

Une belle occasion pour adopter la mobilité verte !

Nouvelle version de Bike & More

L'assurance Bike & More assure depuis 2018 les véhicules dits de mobilité douce et promeut de ce fait la diversité des moyens de déplacement utilisés par l'assuré. En 2021, Ethias fait un pas de plus dans cette direction et assouplit les conditions d'accès au produit Bike & More, notamment en ce qui concerne l'âge du véhicule et l'utilisation d'un système antivol.

31%

Croissance de 31 % du portefeuille entre 2020 et 2021 pour le produit Bike & More



Santé

Notre volonté ? Compléter la gamme de produits de Soins de santé afin de garantir des soins abordables et accessibles à tous.

Ethias Hospi Quality

Une assurance hospitalisation de qualité et accessible, assurant le **confort dans les moments difficiles** dans une chambre individuelle (grâce à un Joker) en cas d'hospitalisation pour maladie grave.

Garantie "Servi +" pour les produits Hospi Quality+ et Hospi Next+

Après une hospitalisation liée à une maladie grave, pouvoir compter sur un soutien lors de sa revalidation est précieux. Grâce à un partenariat avec Ring Twice, une des premières plateforme agréées pour l'économie collaborative, Ethias rembourse jusqu'à € 500 par an les services d'aide à domicile non médicale dans les domaines suivants : aide-ménagère, baby-sitting, jardinage, bricolage, soins et bien-être, garde d'animaux, cours particuliers en lien avec votre parcours scolaire actuel, et/ou des produits esthétiques (turban, foulard, etc.).



Habitation

Notre assurance Habitation couvre automatiquement les éco-installations (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc.)

Assurance colocataire Flora by Ethias

Le nombre de colocations connaît une croissance importante et s'explique par le fait que l'accès à la propriété devient de plus en plus difficile pour les jeunes et les familles monoparentales.

Lancée en octobre 2021, l'assurance colocataire de Flora est une assurance sans franchise qui offre à tous les membres de la colocation une couverture en responsabilité civile pour les dommages qu'ils causeraient à l'habitation de colocation ou aux habitations voisines ainsi qu'une couverture contenu pour l'ensemble de l'habitation de colocation.

Assurance Aide Juridique

Depuis décembre 2019, Ethias offre un produit Assurance Aide Juridique, conforme à la « Loi Geens ». L'objectif de cette loi est de rendre l'assurance « Protection Juridique » plus accessible en élargissant ses garanties. De plus, la prime est fiscalement déductible.

Travel

Assistance & Annulation

Au cours de l'année 2021, 5 extensions de garanties relatives au COVID ont été intégrées à nos produits Assistance et Annulation, de manière automatique (tant pour les clients existants que les nouveaux clients) et gratuite (aucune majoration de prime). Ces extensions de garanties permettent à nos clients de bénéficier d'une couverture étendue en cas de pandémie telle que le Covid.

Partenariats

Whestia

Via le label d'assurance Solde Restant Dû « Whestia », Ethias travaille en partenariat avec le Fonds Wallon du Logement et avec différents agents qui commercialisent des prêts sociaux en Wallonie.

Logements sociaux

Ethias est partenaire de plus de 30 sociétés de logement social en Flandre (dont Woonhaven Antwerpen, la plus grande société de logement social en Flandre) et propose ses produits d'assurance (assurance Habitation, Familiale et en option la couverture Vol) à un tarif adapté à cette cible de locataires.

Le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie

En 2021, Ethias a conclu un partenariat avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie. Les clients qui contractent un prêt hypothécaire par l'intermédiaire de ce fonds social peuvent également bénéficier de notre assurance habitation.



Pour nos clients collectivités

Ethias, assureur n°1 du secteur public, assure des acteurs importants du secteur public engagés dans le développement durable et les énergies alternatives. En tant qu'acteur socialement engagé, Ethias assure par exemple la majorité des Centres Publics d'Action Sociale en Belgique.



Mobilité

Mobility & More

L'assurance « Mobility & More » est un produit innovant et flexible qui a pour but d'assurer le trajet des membres du personnel de nos clients quel que soit le mode de déplacement utilisé (et plus particulièrement la mobilité douce). L'employeur a le choix entre différentes options de garantie afin d'offrir à ses membres du personnel une couverture complète de la mobilité sur le chemin du travail et au cours des déplacements professionnels.

Bike & More

L'assurance « Bike & More » collective a pour objectif d'inciter les employeurs à favoriser la mobilité douce en assurant à des tarifs avantageux les engins de mobilité douce des membres de leur personnel.

Patrimoine

Assurances Property (incendie et tous risques)

Nous assurons les sources d'énergie vertes (panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, pompes à chaleur et bornes de recharge pour véhicules électriques) soit dans les polices property (patrimoine), soit via des couvertures spécifiques (assurances de type « tous risques »).

Couverture des pertes d'exploitation après un sinistre Property

L'objectif est de prévenir la faillite après sinistre en couvrant les frais fixes avant remise en état de fonctionnement des outils de production et en facilitant le redémarrage de l'entreprise. Il s'agit d'une sorte « d'assurance-vie » pour l'organisation.

Assurance Tous Risques – matériel électronique

Cette assurance couvre les dégâts matériels et pertes occasionnées au matériel électronique notamment suite à un vol, un incendie, un court-circuit, un dégât des eaux, un acte de malveillance ou de vandalisme, une maladresse ou l'inexpérience des membres du personnel ou de tiers. Cette couverture permet ainsi de préserver les entreprises et l'emploi en assurant la continuité des activités (ex: matériel médical).

Ethias Cyber Protection

La cybercriminalité fait partie des risques émergents et est devenue un enjeu majeur pour les entreprises. Ethias Cyber Protection couvre les conséquences dommageables pour le preneur d'assurance ou pour les tiers d'un événement cyber (malware, cyber-attaque, erreur humaine, défaillance du système, déni de service ou utilisation non autorisée du système informatique).

Une assistance 24/7 est prévue en cas d'événement cyber et offre le support d'un réseau d'experts et d'avocats spécialisés.

Santé

Assurance contre les maladies professionnelles

En tant qu'acteur sociétal, Ethias a créé un produit, jusqu'alors inexistant sur le marché belge, afin de répondre aux besoins exprimés par ses clients inquiets dans le contexte de la pandémie de Covid. Plus que jamais, les employeurs et les membres du personnel sont conscients de la nécessité de disposer d'une couverture optimale lorsqu'ils sont exposés à un risque professionnel pour leur santé.

Ce nouveau produit octroie une indemnisation extra-légale aux employés et membres du personnel du secteur privé et des administrations locales et provinciales, victimes d'une maladie professionnelle reconnue par Fedris.

Assurance Hospiflex - garantie "Servi +"

Cette garantie facultative permet la prise en charge du coût de services non médicaux (ex : jardinage, nettoyage ...) pour améliorer le bien-être des assurés hospitalisés en raison d'une maladie grave.



Activités de souscription non-vie éligibles à la taxonomie européenne

Au 31/12/2021, les activités économiques d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne (Règlement (UE) 2020/852) sont celles qui contribuent substantiellement à la réalisation des objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique et (ii) l'adaptation au changement climatique.

Les activités de souscription non-vie d'Ethias qui sont éligibles à la taxonomie européenne sont celles dont les primes émises sur l'année comptable 2021 comprennent une composante de couverture liée aux changements climatiques. Pour déterminer le montant de ces activités, Ethias a sélectionné les primes d'assurances parmi les catégories comptables suivantes : « Motor », « Incendie », « Tous risques » et « Entrepreneurs », pour autant que celles-ci comprennent une couverture d'un ou plusieurs des risques liés à des éléments climatiques tels que : catastrophes naturelles, perte d'exploitation, dégâts matériels, dégâts des eaux, tempêtes, tremblements de terre, inondations, sécheresse, grêle.

Compte tenu des critères de sélection évoqués ci-dessus, les activités de souscription non-vie d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne s'élèvent à fin 2021 à un total de € 189 453 159, représentant 13,64 % de l'encaissement total non-vie 2021. L'encaissement total non-vie d'Ethias 2021 s'élève à € 1.389 453 747.

Innover dans une optique de progrès

Au-delà de l'indemnisation, Ethias propose depuis mai 2021 un catalogue regroupant plus de 80 services accessibles à ses clients particuliers et collectivités. Pour une société plus inclusive, certains services sont aussi accessibles aux non-clients.

Ces services innovants ont été élaborés grâce à la complémentarité des compétences présentes au sein des filiales d'Ethias. Cette stratégie groupe (voir page 10) vise à anticiper les besoins de demain et d'y apporter des réponses utiles et cohérentes.

Pour nos clients particuliers

Parce que la protection de la santé physique et mentale, la prévention au domicile ou sur la route sont au cœur de nos métiers.



Mobilité

Trust My Car
Service innovant qui accompagne vendeurs et acheteurs pour leur assurer sérénité et confiance lors de la vente d'un véhicule d'occasion.

Liberty Rider
Application destinée aux motards qui permet notamment d'alerter les services de secours en cas de chute.

Jeasy
Application 100% belge qui permet d'organiser un trajet en ayant une vue complète sur les différentes solutions de mobilité et sur la meilleure manière de les optimaliser ou de les combiner.

Assist on Demand
Un SMS vers Ethias pour un dépannage rapide sur la route au travers un flux digital et avec tarif négocié. Ce service est accessible même si vous n'étiez pas assuré.

Santé

Care4You
Grâce à cet outil fiable et gratuit, les médecins et les patients se rencontrent virtuellement en toute sécurité. Développée durant la pandémie de Covid-19, la plateforme permet de rendre les soins de santé plus accessibles.

Kiosque santé
Parce que la santé de chacun est unique, Ethias est le premier assureur à proposer un kiosque d'app « santé » qui permet d'identifier au travers de plus 325 000 applications santé, la plus fiable et la plus adaptée à vos besoins.

App4You
Plateforme digitale, citoyenne, innovante, simple et solidaire accessible à tous gratuitement. Elle permet à des bénévoles de venir en aide à d'autres citoyens dans le besoin tout en étant assurés gratuitement par Ethias en RC et Accidents Corporels.
app4you.be

Partenariats santé

Masana
Plateforme complète et transversale qui permet de coordonner les différents acteurs de la santé pour favoriser un maintien du patient à domicile optimal et en toute sécurité.

MoveUp
Suivi personnalisé à distance (avec des médecins, kinés, diététiciens, psychologues…) avant une opération bariatrique et durant la revalidation.

ABI
Application qui permet d'établir un premier contact rapide avec un médecin pour obtenir une première orientation médicale via SMS.

Habitation

Home Services
Client ou non-client Ethias, Home Services vous trouve rapidement la personne qu'il vous faut si vous avez besoin d'un professionnel pour une intervention rapide à domicile (panne de chauffage en plein hiver, votre porte ne ferme plus, vous êtes victime d'une effraction, votre installation électrique disjoncte…)

Pour nos clients collectivités
(et pas seulement nos clients)…

Les services (formations, audits et consultance) sont axés sur la prévention et la gestion des risques. Des accompagnements personnalisés sont proposés…

Let's Talk

Pour la deuxième année consécutive, en 2021, le service « Let's Talk » a été mis en place gratuitement pour apporter un soutien psychologique par téléphone aux étudiants, aux petites entreprises et à leur personnel, ainsi qu'aux sinistrés des inondations.

Gestion des risques psychosociaux

Santé mentale inquiétante, reprise compliquée pour les travailleurs, un indice bien-être qui recule et qui n'épargne personne… Il s'agit de quelques tristes constats du baromètre « Confiance et Bien-être » de 2021. Pour faire remonter ce baromètre, Ethias Services a mis en place toute une série de formations, d'audits et de consultance pour aider les entreprises à prévenir des risques et accompagner leurs collaborateurs dans les moments difficiles. Parmi les services proposés : prévention du burnout, accompagnement suite à un événement traumatique ou un accident de travail, gestion du stress et des conflits, analyse de risques psychosociaux, audit de la santé mentale, expertise en réadaptation ou réinsertion professionnelle…

Gestion des compétences

Ethias offre son expertise pour aider à développer un management éthique et inclusif dans le but de résoudre les conflits, détecter et accompagner les travailleurs en difficulté, comprendre les avantages et les défis qui existent quand plusieurs cultures travaillent ensemble, encourager la collaboration et les synergies intergénérationnelles…

Risk Management

Les experts d'Ethias accompagnent les entreprises pour relancer leur activité après une catastrophe, tout en réduisant les risques pour l'avenir. Ils prennent en compte les aspects techniques, mais aussi et surtout humains, ce qui leur permet de rester concentrés sur leurs activités de base.

Prévention

Bien connaitre la législation, disposer des bonnes recommandations, d'un plan d'urgence et de bons secouristes est primordial pour la sécurité d'une entreprise et de ses collaborateurs. Un audit de prévention incendie permet de réduire les risques d'incendie, d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes sur le site, de mettre en place un plan d'évacuation rapide, d'atténuer les effets nuisibles d'un incendie en le contrôlant et de faciliter l'intervention des services de secours.

Partenariats pour la prévention

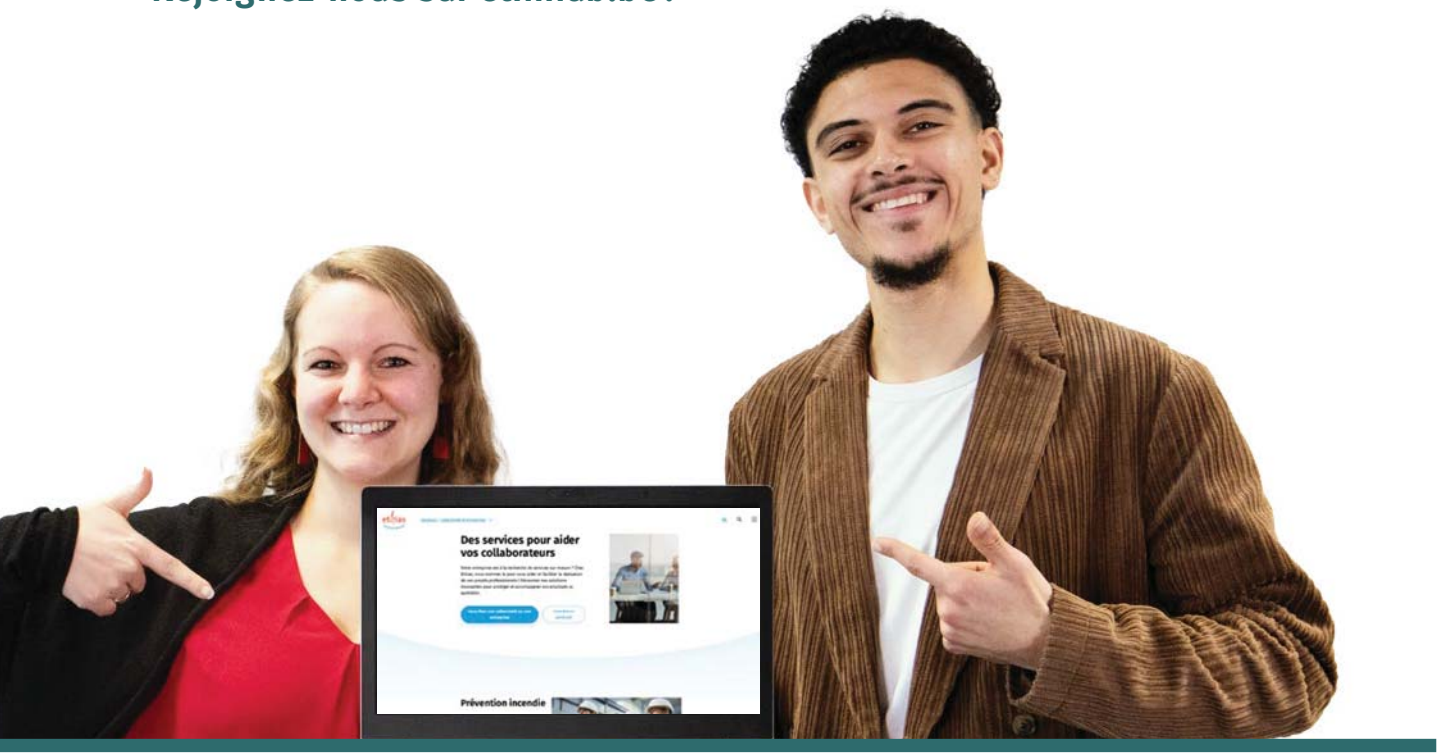
Exia est une technologie de prévention des accidents liés à l'angle mort mise au point par la spin-off de la VUB. Il a été démontré que cette nouvelle technologie permet de réduire le nombre de décès causés par des accidents d'angles morts de 31 %.

Le service Prévention d'Ethias et Ethias Services, ont prêté leur expertise pour conclure un partenariat avec **Oxygis** afin de développer un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des plaines de jeux. Grâce à ce partenariat, la sécurité et l'intégrité des enfants fréquentant les aires de jeux sont renforcées.

Cette solution a reçu en 2021 la médaille de bronze de l'Innovation au salon Arcop (l'Association Royale des Conseillers en Prévention).

Retrouvez l'ensemble de nos services sur
solutions.ethias.be

Vous avez des idées innovantes ?
Rejoignez-nous sur ethihub.be !



Dans le but de créer un lien direct avec ses assurés, tout en restant à l'écoute de leurs besoins et en limitant ainsi la consommation de papier, des magazines en ligne, des fiches infos, des vidéos de sensibilisation et des témoignages de clients sont à disposition des collectivités sur le blog :

www.ethias.be/blog-fr



ETHIAS PREVENTION CORNER

La prévention : un défi pour vous ?
Une priorité pour nous !

Nouvelle gouvernance d'investissement durable

Parce que devenir un investisseur de plus en plus engagé durablement demande à la fois de la discipline et une approche intégrée, Ethias a revu en 2021 tous ses processus d'investissements, ce qui a abouti à l'adoption d'une nouvelle politique d'investissement durable et responsable et une nouvelle gouvernance d'investissement. Ethias a franchi un pas de plus avec la signature d'engagements concrets pour l'aider à mettre en pratique son ambition de décarboner le portefeuille d'investissement, faire pression sur les plus gros pollueurs et s'engager à protéger la biodiversité.



Politique d'investissement durable et responsable

Ethias a publié la nouvelle version de sa politique d'investissement durable et responsable dans laquelle elle réaffirme son adhésion à **l'Accord de Paris** sur le climat et se fixe pour objectif d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050 au plus tard. De plus, dans chaque classe d'actif, les investissements proposés doivent répondre à des critères stricts environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères dits « ESG »).

Gouvernance en matière d'investissement

Le Comité d'investissement durable et responsable d'Ethias est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des principes de la politique d'investissement durable et responsable.

La mise en œuvre de cette politique repose sur 2 grands axes qui sont l'incorporation ESG, d'une part, et l'actionnariat actif, d'autre part.

Intégration des critères ESG dans nos processus d'investissement

Gestion directe

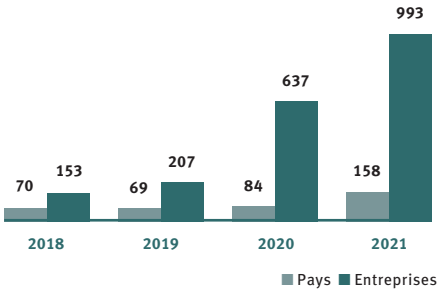
Nous prenons en compte l'analyse des critères ESG dans nos processus d'investissement et nous favorisons les placements durables et responsables dans notre procédure de sélection.

En 2021, nous avons fait l'acquisition d'une **base de données ESG** ainsi que la mise en place d'un **partenariat de recherche ESG avec HEC – U Liège** qui nous permet d'approfondir davantage nos critères de sélection des investissements, en ce compris en termes d'impact climatique.

Gestion déléguée

Ethias accorde également une priorité absolue à travailler avec des gestionnaires qui sont **signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (les « UN PRI »)**. En complément de cette exigence, Ethias fixe des critères d'investissements durables dans les mandats de gestion conclus.

Evolution du nombre d'émetteurs exclus de l'univers d'investisements d'Ethias



Notre politique d'exclusion

En plus de l'incorporation de critères ESG dans nos investissements, Ethias a renforcé sa politique d'exclusion en 2021.

Celle-ci existait déjà depuis 2005 sous l'intitulé « **Code d'investissement éthique ».**

La nouvelle politique d'exclusion se base sur a minima les critères d'exclusion du **label Towards Sustainability de Febelfin** et impose dans certains cas des règles encore plus contraignantes que le label. Cela a pour conséquence d'exclure un nombre de plus en plus important d'émetteurs de l'univers d'investissement d'Ethias, qui ne sont pas en ligne avec nos standards de durabilité.

Depuis 2017, Ethias exclut de ses investissements le charbon thermique, qui est l'énergie fossile qui contribue le plus au réchauffement climatique. Depuis 2019, elle exclut également le tabac et étend l'interdiction portant sur l'armement à la production d'armes conventionnelles.

Ces initiatives sont en ligne avec le « **Green Deal** » européen présenté par la Commission européenne.

Notre approche normative

Ethias a confirmé en 2021 son engagement en tant que signataire du **Pacte Global des Nations Unies** ainsi que des **Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies**. Ces deux initiatives sont des piliers incontournables en matière d'investissement responsable, en encourageant d'une part le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme et l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'investissement.

PRI Principles for Responsible Investment

UN GLOBAL COMPACT



En 2021, Ethias a renforcé ses critères d'exclusion, en ligne avec les exigences accrues suite à la révision du label Towards Sustainability.

Ethias en tant qu'actionnaire actif

Être un investisseur engagé de manière durable signifie également prendre nos responsabilités par rapport à nos choix d'investissements et leur suivi, de même que contribuer activement à rejoindre des initiatives qui réunissent les acteurs du changement dans ces domaines. En tant qu'actionnaire actif, Ethias a mis à jour et publié, d'une part, une politique de vote et, d'autre part, une politique d'engagement.

En ce qui concerne l'implémentation de sa **politique de vote** en 2021, Ethias a participé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Montea le 18 mai 2021, société dans laquelle Ethias détient une participation de plus de 1% du capital social. Ethias a voté en faveur de la possibilité donnée à l'organe d'administration de Montea de procéder à une augmentation de capital via une procédure telle que l'Accelerated Book Building (ABB) qui est une opération d'augmentation de capital visant à offrir un certain nombre d'actions nouvelles via la constitution du cahier d'ordre (book) sur une courte période de temps.

www.ethias.be/durable

En 2021, Ethias a défini les lignes de sa nouvelle **politique d'engagement** et a pris des engagements forts en rejoignant 3 initiatives collaboratives.

Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF)

PBAF est un partenariat de 30 institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer la « norme PBAF », qui permet aux institutions financières d'évaluer et de divulguer l'impact et les dépendances sur la biodiversité des prêts et des investissements.

Comprendre les impacts (positifs et négatifs) de notre portefeuille d'investissement sur la biodiversité est un objectif important.

Ethias est le 1er acteur belge à rejoindre PBAF.

www.pbafglobal.com

Belgian Alliance for Climate Action (BACA)

BACA est une initiative belge portée par The Shift et WWF qui vise à encourager l'adoption d'une démarche scientifique afin de réduire l'impact environnemental des entreprises concernées.

En rejoignant BACA, Ethias s'engage à rejoindre l'initiative Science Based Targets (SBTi) dans les 12 mois. Celle-ci permettra à Ethias de fixer ses objectifs de décarbonation intermédiaires selon des méthodes scientifiques reconnues en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre BACA.

www.belgianallianceforclimateaction.org

Climate Action 100+

L'initiative Climate Action 100+, constituée de 617 investisseurs globaux, vise à s'assurer que les (165) plus gros émetteurs de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires par rapport au changement climatique.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre Climate Action 100+.

www.climateaction100.org

Investissements éligibles à la taxonomie européenne. **Au 31/12/2021, les activités économiques d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne (Règlement Taxonomie (UE) 2020/852) sont celles qui contribuent substantiellement à la réalisation des objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique et (ii) l'adaptation au changement climatique.**
L'accès aux données permettant d'identifier la part éligible des activités économiques comprises dans les investissements d'Ethias est un réel challenge. Soucieuse d'obtenir des informations correctes, adéquates et complètes en lien avec la taxonomie, Ethias a fait appel à un fournisseur de données ESG externe. Ethias s'est donc appuyée essentiellement sur des données externes pour identifier les investissements éligibles à la taxonomie européenne. Il convient de noter qu'une partie importante de ces données provenant du fournisseur externe est constituée d'estimations (eu égard à l'absence de reporting d'un nombre conséquent de sociétés soumises à la taxonomie au moment de la rédaction du présent rapport).
Compte tenu des réserves évoquées ci-dessus, les investissements engagés dans le financement d'activités économiques alignées sur la taxonomie européenne ou associées à de telles activités représentent, fin 2021, 3.10%[1], soit € 340 000 000 du total des investissements d'Ethias[2]. Ethias en tant qu'assureur durable, a pris l'engagement d'augmenter la part de ses investissements alignés sur la taxonomie européenne dans les années à venir.

1 Ethias n'a pas intégré dans le chiffre ci-dessus, par manque d'information à la date de clôture de ce rapport, les informations sur la part des investissements éligibles à la taxonomie européenne et détenus au titre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur et qui sont gérés dans le cadre de mandats donnés à des gestionnaires externes.
2 Le total des investissements ne tient pas compte de l'exposition d'Ethias par rapport aux émetteurs souverains, aux banques centrales et aux émetteurs supranationaux, de même que son exposition à des produits dérivés.

La durabilité au cœur de nos investissements

En 2021, Ethias a renforcé sa gouvernance liée à la stratégie d'investissement durable et responsable. Cette gouvernance est alignée sur la stratégie Sustainability et s'appuie sur des politiques robustes et des engagements concrets qui s'adapteront pour que l'analyse d'investissement aille bien au-delà du rendement-risque.

Ethias est soucieuse de l'impact que peuvent avoir ses investissements sur le financement de la transition énergétique et l'avènement d'une société plus juste. Ce rôle d'investisseur responsable va de pair avec une responsabilité à long terme, notamment dans la gestion des pensions légales et complémentaires, ou encore dans le soutien à l'économie. En tenant compte de facteurs ESG dans les décisions d'investissements, Ethias cherche avant tout à avoir un impact, qu'il soit d'ordre social ou environnemental, en faveur des régions, des entreprises et des secteurs dans lesquels elle investit.

Investissements directs socialement responsables

Ethias investit dans de nombreuses structures à vocation sociétale, telles que des fonds d'économie sociale (Netwerk Rentevrij, Carolidaire) ou des fonds pour la recherche scientifique. Ce faisant elle détient des participations financières dans différents domaines qui sont important pour renforcer la solidarité : sociétés de prêts sociaux, sociétés de logement, organismes de microfinance, soutien à divers associations et organismes de finance alternative.

Elle a également noué des liens privilégiés avec des entreprises de ce secteur.

Via les plans de relance post-pandémie COVID

Ethias a apporté dès le départ un soutien financier significatif (80 millions €) aux différents plans de relance régionaux et fédéral, par des participations dans les organismes suivants :

- **Welvaartsfonds** : fonds régional flamand doté de € 205 millions, il vise à renforcer la solvabilité des entreprises et à réussir la transition vers une économie durable
- **Amerigo** : fonds régional wallon doté de € 160 millions dédié à la relance des entreprises wallonnes impactées par le Covid
- **boosting.brussels** : fonds régional bruxellois d'aide à l'amélioration de la solvabilité des entreprises post-crise covid doté de € 80 millions
- **Belgian Recovery Fund** : le fonds fédéral doté de € 218 millions a pour objectif d'octroyer des prêts subordonnés et/ou convertibles aux entreprises qui étaient financièrement saines avant la crise du coronavirus, mais qui ont dû faire face à une réduction de leurs fonds propres en raison de la pandémie

Via de la dette privée intégrant des critères ESG

- **Eiffel Impact Debt** qui est le premier fonds de dette privée à impact en Europe.
- **OfficeCenter** : de façon similaire, ce prêt prévoit le financement de bornes de recharge pour véhicules électriques et un niveau de taux d'intérêt qui est notamment dépendant de la réussite d'objectifs ESG
- **WDP « Chocolate Box »** : Ethias a financé le plus grand entrepôt de chocolat du monde, mais aussi le plus durable. Il s'agit du premier bâtiment du Benelux à avoir obtenu la certification « BREEAM Outstanding », la norme la plus élevée en matière de logistique durable. Ce bâtiment à énergie positive satisfait entièrement sa propre consommation d'énergie

Via des investissements à impact environnemental

Ethias investit dans le financement de la transition énergétique vers une économie bas-carbone.

- **Green4You :** Ethias a créé en collaboration avec Luminus la société Green4You dont l'objectif est la mise en place, la maintenance et le financement d'installation de panneaux photovoltaïques, mais aussi d'unités de cogénération ou encore de bornes de recharge pour véhicules électriques. Via Green4You, Ethias soutient la transition vers une énergie réduisant l'impact carbone
- **Fonds d'infrastructure :** Ethias ne cesse d'augmenter la part ses investissements dans des fonds en infrastructure qui ciblent les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse), les transports publics et l'efficacité énergétique
- **Biobest** : Ethias a participé au financement de la croissance de Biobest, filiale de La Floridienne, holding actif en Flandre sur le marché de la protection biologique des cultures et des pollinisations. Grâce à cet investissement, Biobest a pu reprendre un partenaire américain du secteur, Beneficial Insectary. Ce dernier est le plus important producteur sur le marché de la protection biologique des cultures par les insectes



Via des investissements à plus-value sociétale

Ethias réserve une part importante de ses investissements à des secteurs qui sont, comme l'ont encore démontré les crises des deux dernières années, les fondements de notre société :

- **Sociétés de logements sociaux**
- **Hôpitaux et maisons de repos** en ce qui concerne le volet immobilier
- **Recherche scientifique** (fonds d'universités, spin-offs)
- **Qbic Feeder Fund**
- **ICC** (Ugent)
- **ICAB** (VUB)
- **Gimv Health & Care Fund**

Via des participations financières

Ethias intervient, par exemple, dans le capital de nombreux organismes actifs dans l'octroi de prêts sociaux ou aux plus défavorisés. Pour que finance rime aussi avec solidarité.

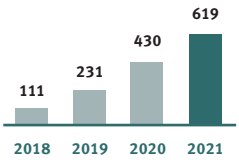
- **Incofin**
- **Socrowd**
- **Inclusie Invest**
- **Trividend**
- **Carolidaire**
- **Impulse Microfinance Investment Fund**
- **Triodos**
- **Epimède**
- **Belgian Growth Fund**

Investissements directs en obligations durables

Les investissements en obligations durables regroupent à la fois les « green bonds » ou « obligations vertes », mais aussi les « social bonds » ou « obligations sociales ».

En 2021, Ethias a continué à investir dans les obligations durables, de sorte que cette poche d'investissements atteignait un montant de € 619 millions en fin d'année. Cela représente une augmentation de 44% (168%) par rapport à 2019 (2018).

Investissements en obligations durables en millions d'euros



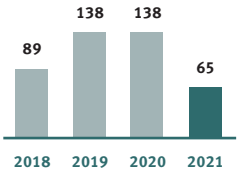
Investissements directs en immobilier passif et durable

Dans un souci écoresponsable constant, Ethias porte une attention toute particulière à ce que ses investissements immobiliers répondent aux critères environnementaux et sociaux les plus exigeants.

Le montant total investi en 2021 en « immobilier durable » reste important mais néanmoins inférieur aux années précédentes en raison d'une activité globale moindre sur ce segment de marché au cours de l'exercice 2021 par rapport aux années précédentes.**Quelques exemples :**

- **Stationstraat 51** (Malines), **Archives de l'État** (Namur et Gand), **le nouveau siège de BDO** (Luxembourg), **NAOS** (Luxembourg), ...
- **Joint-Venture avec l'entreprise belge Weerts Group active dans la logistique :** Ethias a acquis en 2021 deux biens logistiques, un premier situé à Tessenderloo et le second à Bury St Edmunds en Angleterre. Dans le cadre de sa politique d'investissements directs en immobilier durable, Ethias s'est attaché à ce que ces immeubles neufs soient certifiés BREEAM Very Good. Ce certificat qui correspond à une démarche environnementale globale, permet de garantir que l'immeuble respectera au mieux l'environnement pendant tout son cycle de vie (conception, utilisation, démolition).

Investissements en immeubles de bureaux & logistiques



Produits d'investissement responsables dans les contrats d'assurance-vie

Ethias développe progressivement sa gamme de produits d'investissements durables liés aux contrats d'assurance-vie à destination des particuliers, entreprises et collectivités

Pour nos clients institutionnels

Via le Fonds Global 21 Ethical : Le fonds multi-collectivités **Ethias Global 21 Ethical** est destiné à la gestion des réserves d'assurances-pensions et d'assurances de groupe. Il porte le label **Ethibel Excellence**. Ce fonds est doté de deux mécanismes solidaires, au profit du **Réseau Financité** et de **Fairfin**. Selon le choix du client, Ethias reverse à l'un de ces partenaires 0,05 % du capital moyen investi dans le fonds en fin d'année. L'affilié qui le souhaite peut également rétrocéder la totalité ou une partie de son rendement à l'association de son choix.

Via le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund proposé dans nos fonds à actifs dédiés : L'objectif de ce compartiment est d'investir dans des parts de fonds qui investissent en actions et/ou en obligations d'entreprises qui intègrent des critères écologiques, sociaux ou éthiques dans leur stratégie à long terme et qui bénéficient du label Towards Sustainability de Febelfin.

Pour nos clients particuliers

Via le fonds Invest 23 Mundo : Nos clients particuliers ont aussi l'opportunité d'investir dans le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund à travers notre produit d'assurance Ethias Boost Invest Mundo (qui a reçu le label Towards Sustainability en 2021).

Planet



Notre approche environnementale

Il est de plus en plus impératif pour une entreprise de prospérer en harmonie avec l'environnement qui l'entoure. Il n'est plus possible d'épuiser ou de dégrader notre écosystème sans en payer le prix à un moment donné. Les entreprises devront au contraire s'orienter vers une forme de prospérité régénérative.

Même si les activités des services d'Ethias ne semblent pas en soi polluantes, l'entreprise et ses collaborateurs représentent tout de même un « impact environnemental » en raison de leurs déplacements, de leurs consommations énergétiques, des émissions de déchets, de CO2 ou encore de la consommation d'eau et de papier. Il est essentiel pour Ethias de diminuer son impact nocif sur l'environnement et d'augmenter son impact positif.

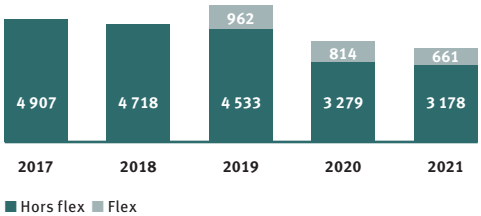
Ethias réalise annuellement une mesure de son empreinte carbone, en partenariat avec la société CO2logic. Cette mesure donne lieu à des suggestions d'actions en vue d'une réduction de l'empreinte.

CO2 Neutral Company. En 2021, Ethias a prolongé le label « CO2 Neutral » obtenu en 2020. Ce label, certifié par un organisme indépendant, garantit que les organisations labellisées calculent, réduisent les impacts locaux et globaux et compensent leurs émissions de CO2 résiduelles.
Notre participation au projet certifié Verra « Reforesting in Zambia », lancé en 2020 et perpétué en 2021, nous a permis de compenser nos émissions de CO2 en 2021. Retrouvez toutes les informations à propos de notre plan « Change Over » en page 51.



En tant qu'assureur responsable et engagé, Ethias est particulièrement attentive aux enjeux climatiques et à son impact sur l'environnement. Depuis 2007, elle fait réaliser un audit annuel de son empreinte carbone.
En 2021, **Ethias a réduit ses émissions de carbone de 6,2% par rapport à 2020 (-30% par rapport à 2019)**. Elle se rapproche ainsi, avec plusieurs années d'avance, de l'objectif de réduction de 33% fixé pour 2025 dans son plan Change Over. **L'empreinte directe d'Ethias s'élève désormais à 3 839 tonnes de CO_2**, dont 90 % proviennent principalement de la mobilité (flotte de véhicules) et des bâtiments.

Consommation annuelle
(en tonnes de CO^2)



Depuis 2019, Ethias intègre dans son bilan carbone les émissions de CO2 des véhicules liés au plan « Flex@Ethias » (plan cafétéria pour les collaborateurs d'Ethias) lancé la même année.

6,2%
Réduction de 6,2% par rapport à 2020

Consciente de son impact sur l'environnement, Ethias a, dès 2009, développé une politique résolue visant à réduire son empreinte écologique dans les 5 domaines suivants :

Mobilité | Réduction des déchets | Green IT | Fournisseurs et achats responsables | Gestion des bâtiments

La mobilité

Une politique de mobilité pour les collaborateurs

Ethias s'est engagée publiquement sur la thématique de la mobilité douce, car elle est convaincue qu'elle revêt un caractère crucial pour l'avenir de notre société, mais aussi parce qu'elle se positionne comme une pionnière en la matière.

En effet, l'entreprise se prévaut depuis de nombreuses années d'une **politique dynamique et volontariste** en matière de déplacements qui mise sur une mobilité intelligente et plus respectueuse de l'environnement, en privilégiant les transports publics, le covoiturage et les engins de mobilité douce pour améliorer les déplacements des travailleurs. Elle met également en place tous les moyens technologiques nécessaires à l'organisation de réunions à distance et privilégie le homeworking afin de soutenir ses objectifs de neutralité carbone en 2030. Début 2021, une large enquête a été lancée en interne afin d'analyser la mobilité de l'ensemble des collaborateurs et dégager des solutions d'optimisation. Cette enquête a notamment permis de déployer une nouvelle politique *Fleet* de l'entreprise visant à réduire drastiquement les émissions de CO2 de sa flotte de véhicules, en alignement avec les objectifs de son plan Change Over (voir page 51)



La réduction des déchets

Si le tri des déchets fait partie des habitudes de tous dans la sphère privée, il reste plus difficile à organiser en entreprise, et surtout à ancrer dans les mentalités. Ethias sensibilise régulièrement le personnel à la collecte et au tri des déchets.

Les différentes campagnes de sensibilisation menées en interne combinées à la politique de homeworking ont ainsi eu un impact positif sur :

- **Les consommables :** -9% par rapport à 2020
- **La viande :** -46% par rapport à 2020
- **Les autres déchets :** -32% par rapport à 2020

Consommation de papier

Grâce à la digitalisation de nos flux de communication et aux actions de sensibilisation menées en interne et auprès de nos partenaires, les consommables ont enregistré une réduction de 9% par rapport à 2020 et les déchets résiduels ont été réduits de 22%.

Autres consommables

Au-delà des consommables papier/carton, Ethias vise également à optimiser le recyclage du matériel et des autres articles consommables :

- **Commande de chaises certifiées « cradle to cradle »** (Recyclage à 90 % - Certification Quality Office)
- **Don de bureaux** et mobilier divers à des associations caritatives et à des écoles
- **Collecte de piles** en collaboration avec Bebat

Le Green IT

Si les outils informatiques soutiennent les aspects écologiques grâce à l'économie de papier qu'ils génèrent, ils peuvent constituer eux-mêmes une source de consommation énergétique.
Ethias s'attelle, avec sa filiale NRB sur laquelle repose ses solutions IT, à réduire cet impact via l'optimisation de son infrastructure et de ses processus, mais aussi par :

- Le lancement d'une campagne interne visant à **réduire les espaces de stockage numérique** d'Ethias
- **La migration des archives mails vers des solutions « cloud »**
- Le don, via DigitalForYouth, de PC portables Ethias aux écoles et asbl afin de **prolonger leur durée de vie**
- La **virtualisation des serveurs** de NRB afin de réduire le nombre de serveurs physiques et donc les besoins énergétiques relatifs à l'alimentation et au refroidissement
- Le **placement d'une éolienne** visant à produire 60% des besoins énergétiques de NRB



Les fournisseurs et achats responsables

Depuis 2017, notre service des achats est en charge de l'achat de tous les biens matériels et services afin d'obtenir les meilleures garanties aux meilleures conditions.
Ethias veille à ce que les appels d'offres pour les produits et services intègrent des **critères de durabilité environnementale** notamment par le choix de matériaux recyclables et économes en énergie, de produits écologiques et biodégradables.

Ethias veille également à ce que les conditions générales de tous les bons de commande intègrent un article dans lequel le fournisseur s'engage à **respecter les principes de base de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)** et à les faire respecter par tout sous-traitant.

En 2020, Ethias a souscrit au **Green Deal Achat Circulaire** qui vise à favoriser le développement d'une économie circulaire en Wallonie.

Afin d'assurer la cohérence de sa politique, Ethias a souscrit des contrats de fourniture d'électricité privilégiant le **label vert « de garantie d'origine »** qui garantit la fourniture d'énergie produite par moyen hydroélectrique, éolien, de cogénération ou solaire (énergie 2030).

Un partenariat a également été conclu avec bpost afin d'assurer la **compensation en CO_2 des envois postaux.**

Le restaurant du personnel

Bien que la crise sanitaire ait imposé l'arrêt des activités de son restaurant, Ethias a lancé en 2021 une nouvelle formule pour son offre de service de restauration à son personnel. Elle a ainsi conclu un partenariat avec ISS Facility Services. Ce partenariat intègre notamment :

- L'utilisation de **produits bio** et/ou issus de la **productivité locale**
- Le respect du **Label Fairtrade@Work**
- La **réduction des déchets**
- L'inscription à la **Charte « Green Deal – Cantines durables »**

La gestion des bâtiments

Par rapport à 2020, le bilan énergétique de nos bâtiments a baissé de 1% et la consommation d'électricité a été réduite de 54%. La consommation de gaz naturel a augmenté de 33% afin de ventiler de nos locaux dans le cadre de la crise sanitaire.

Réduction de la superficie d'occupation

En 2021, Ethias a poursuivi sa démarche immobilière visant à réduire le nombre de m² de bureaux occupés et ainsi son empreinte carbone. Cette démarche est notamment soutenue par la mise en place du *homeworking* en combinaison avec le déploiement du *desk sharing*, dans le but d'optimiser les espaces de travail.

Liège

En 2021, Ethias a validé le choix de sa future implantation liégeoise, un nouveau bâtiment situé dans le **nouvel écoquartier Rives Ardentes** et qui permettra une réduction de 25 % de la superficie actuelle.

Hasselt

Afin de poursuivre dans la réduction de la superficie occupée et d'atteindre son objectif de neutralité carbone, Ethias a poursuivi les importants travaux de rénovation de son bâtiment de Hasselt et y a généralisé le principe du desk sharing, permettant ainsi une réduction de 40% de la superficie par poste de travail.

Bruxelles

En juillet 2021, Ethias inaugurait ses locaux du bâtiment Spectrum. Bénéficiant d'une excellente performance énergétique, ce site abrite des salles de réunion et de réception ainsi que des bureaux partagés du Groupe Ethias (Ethias et NRB).

Choix stratégique de rénovation

Ethias dispose d'un monitoring détaillé de la consommation énergétique de ses différents bâtiments et bureaux régionaux. Grâce au placement de modules de comptage énergétique et des détecteurs de présence, nous sommes en mesure de définir rapidement des mesures correctrices ou innovantes visant à diminuer nos émissions.

Lors de la rénovation ou de la construction de nos sièges, Ethias bénéficiera des dernières technologies, notamment en y intégrant davantage de capteurs « Smart Building ».

Les consultations d'Ethias en termes d'équipement et d'infrastructure intègrent de manière naturelle les critères environnementaux lors de la sélection de ses fournisseurs et partenaires (choix de matériel recyclable, peu consommateur d'énergie, produits écologiques et biodégradables).



En 2021, Ethias a soutenu l'installation de ruches sur les toits de ses bâtiments d'Alleur et d'Hasselt afin de promouvoir la biodiversité et la sauvegarde des abeilles.



Change Over : en route vers la neutralité carbone !



Active depuis 2003 avec une **approche participative de la Responsabilité Sociétale des Entreprises**, Ethias a suivi proactivement les évolutions du climat.

Pour faire face au changement climatique, l'Europe a lancé le Green Deal, avec pour ambition d'être le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

En 2020, Ethias franchit encore une étape en développant son plan pluriannuel « Change Over » pour devenir une compagnie d'assurances neutre en carbone d'ici 10 ans, tout en compensant, dans un premier temps, ses émissions actuelles. Ce plan reposera sur deux grands piliers :

- **La sobriété-efficacité :** disposer de bâtiments passifs, limiter les déplacements inutiles, développer le homeworking, réduire au maximum les consommations superflues...
- **Le shift énergétique :** passer progressivement au tout électrique alimenté par des sources bas-carbone. Cette transformation concernera principalement les infrastructures et l'ensemble de la mobilité des collaborateurs.
  Ethias a pris les devants et a décidé de quantifier son impact écologique pour mieux le réduire grâce à de nombreuses actions de terrain.

Afin de sensibiliser les collaborateurs à ce changement et de les impliquer dans sa démarche, Ethias a initié en 2021 la conversion progressive de son parc automobile en véhicules hybrides et électriques et a poursuivi sa politique de homeworking pour réduire les déplacements.

Les 3 étapes du plan Change Over :

2020

Lancement du plan
Compensation de nos émissions par un **projet de reforestation en Zambie** visant :

- L'augmentation durable du rendement des cultures, des revenus et du bien-être des petits exploitants agricoles
- La réduction de la perte et de la dégradation incontrôlées des forêts en augmentant le couvert forestier net

2025

Réduction d'un tiers de nos émissions de CO_2
Nous y parviendrons en :

- rénovant ou en construisant de nouveaux locaux selon les principes de la construction durable
- poursuivant nos efforts sur la réduction de l'empreinte carbone de notre flotte de véhicules

2030

Atteinte de la neutralité carbone

- Nous y parviendrons grâce à :
- des bâtiments à faible émission de carbone
- une flotte de véhicules zéro émission
- la réduction de notre empreinte numérique en partenariat avec NRB

Ambitions 2022

La nouvelle stratégie d'Ethias en matière de Sustainability demeure intimement liée à notre Brand Purpose « Ensemble, osons être humain ». Toutes les actions envisagées pour 2022, et au-delà, continueront à être guidées par notre mission de mettre l'humain et la solidarité au centre de nos préoccupations.



En route vers la neutralité carbone !

Depuis 2008, Ethias mesure ses émissions de CO2 et travaille d'année en année pour réduire son empreinte carbone.
Depuis 2020, Ethias est engagée dans une stratégie ambitieuse pour emmener l'entreprise vers la neutralité carbone à l'horizon 2030.
Elle compense également l'entièreté de ses émissions résiduelles et a obtenu le label « CO2 Neutral ».
Elle s'est aussi fixée l'ambition de décarboner son portefeuille d'investissement à l'horizon 2050, et compte rejoindre SBTi afin de se donner les moyens de concrétiser cet objectif.
Retrouvez tous les détails de notre plan Change Over en page 51.

CHANGE OVER !
CO_2 NEUTRAL / 2030
et/ias

S'il y a une seule leçon à tirer des crises traversées au cours de ces deux dernières années, c'est clairement que la division et l'individualisme ne mènent nulle part. C'est ensemble que nous pouvons créer une société plus résiliente, plus juste et plus inclusive.

Un Fonds d'entreprise pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Nous allons engager toutes nos forces dans **la lutte contre la pauvreté et l'exclusion** chez les jeunes et les plus défavorisés. Concrètement, nous allons réorganiser nos partenariats philanthropiques pour développer un réseau d'acteurs forts et engagés pour nous accompagner dans cette mission et créer notre propre fonds d'entreprise dédié à cette lutte (SDG 1 & 2).

Le bien-être et la santé pour tous (SDG 3) seront également au cœur de nos actions. Nous nous sommes donné pour ambition de veiller encore davantage au bien-être de nos collaborateurs et de continuer à être un partenaire de confiance pour nos clients.

Ethias **continue également sa trajectoire vers le net zéro carbone en 2030**, et se donne des moyens encore plus importants pour y parvenir. Elle s'engage, à travers les initiatives qu'elle vient de rejoindre (BACA et SBTi), à définir un plan ambitieux de réduction de ses émissions de CO2. Ces ambitions vont de pair **avec une volonté croissante de réduire notre empreinte écologique de manière durable, ainsi que notre empreinte sur la biodiversité**.

Tous ces projets engagés nous demandent de repenser notre façon de fonctionner de manière innovante. Soyons ambitieux, mais humbles, volontaires et à l'écoute, et surtout osons. Osons être humains, osons être créatifs, osons être disruptifs !

Créons pas à pas, ensemble, le monde que nous voulons voir advenir demain.



Lutte contre la pauvreté, partout et sous toutes ses formes

La croissance économique doit être partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité.



Santé et bien-être à tout âge

Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge est essentiel pour le développement durable.



Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Lutte contre le changement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.

Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies

En 2021, Ethias a renouvelé son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, auquel elle adhère depuis 2006. Ce Pacte est totalement intégré à la stratégie de l'entreprise :

10 principes ONU pour inviter les entreprises à :	Réponses d'Ethias
Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	• Comité d'éthique paritaire • Politique d'intégrité • Code d'éthique sociale • Politiques d'investissements durables • UN PRI
Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme	• Politique d'achat durable et responsable • Politiques d'investissements durables • UN PRI
Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective	• Gouvernance sociale
Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	• Politique d'achat durable et responsable
Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	• Politique d'achat durable et responsable
Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	• Charte de diversité • Charte « Women in Finance » • Politique de Talent Management
Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	• Change Over (neutralité carbone dès 2030) et projets de compensation des émissions de CO_2 • Gouvernance environnementale • Politiques d'investissements durables • UN PRI / PBAF / Climate Action 100+ / BACA
Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	• Change Over (neutralité carbone dès 2030) et projets de compensation des émissions de CO_2 • Bilan des émissions de CO_2 • Actions en faveur de la mobilité multimodale
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	• Fournisseurs responsables • Choix stratégiques de rénovation
Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	• Politique d'intégrité • Politiques d'investissement durable • UN PRI

Le contenu de ce
5e rapport est illustré
par nos collaborateurs,
qui portent fièrement
nos engagements et
réalisations durables.

Pourquoi un rapport non financier ?

Pour Ethias, la réalisation de ce rapport non financier s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée dès 2007 avec la rédaction de ce qui s'appelait alors le « Rapport de responsabilité sociétale ». Cette cinquième édition du rapport va bien au-delà de l'obligation légale.
Ce document se veut fédérateur. Il reflète la collaboration de toutes les entités, au sein de l'entreprise, pour atteindre un objectif commun : être et rester un assureur socialement responsable, en redoublant d'efforts pour faire face à la crise sanitaire.
L'ensemble de l'entreprise contribue ainsi à l'élaboration de ce rapport en alimentant l'équipe RSE de toutes les initiatives prises au cours de l'année dans les différents départements.
Le rapport fait partie du rapport financier et suit la même procédure de validation devant le Comité de direction, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'entreprise. Ce rapport contient les activités d'Ethias SA.
Pour réaliser ce rapport, Ethias s'est basée sur les 10 principes du Pacte mondial et les 17 SDG's des Nations Unies. Chacune des actions d'Ethias est guidée par une stratégie globale fondée sur ces principes et les engagements qui en découlent.

Éditeur responsable : Nicolas Dumazy, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège · **com@ethias.be**